

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LE PROCESSUS DE CONSTITUTION DE L'ACTEUR POLITIQUE  
COLLECTIF AUTOCHTONE AMAZONIEN À TRAVERS LES  
CONFLITS SOCIO- ÉCOLOGIQUES EN ÉQUATEUR  
(1992- 2002)

MÉMOIRE  
PRÉSENTÉ  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN SCIENCE POLITIQUE

PAR  
ANAÍS HUERTA

JUIN 2006

# UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

Service des bibliothèques

## Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement n°8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## GLOSSAIRE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

**ADPIC** Accord sur les Aspects de la Propriété Intellectuelle relatifs au Commerce

**AIEN** Association des Indigènes évangéliques du Napo

**AIPSE** Association Indépendante du Peuple Shuar Équatorien

**ALCA** Accord de Libre- Échange des Amériques

**BID** Banque Interaméricaine de Développement

**CDB** Convention sur la Diversité Biologique

**CEPAL** Commission Économique pour l'Amérique Latine

**CEPE** Entreprise Publique Pétrolière de l'Équateur

**CFP** Concentration des Forces Populaires

**CGC** Compagnie Générale de Combustibles

**CMS** Coordination des Mouvements Sociaux

**CODENPE** Conseil National de Développement des Nationalités et des Peuples de l'Équateur

**COICA** Coordination des Organisations Indigènes du Bassin Amazonien

**CONACNIE** Conseil de Coordination des Nationalités Indigènes de l'Équateur

**CONAIE** Confédération des Nationalités Indigènes de l'Équateur

**CONFENIAE** Confédération des Nationalités Indigènes de l'Amazonie Équatorienne

**CONPLADEIN** Conseil de Planification et de Développement des Peuples Indigènes et Noirs

**DPI** Droits de Propriété Intellectuelle

**DP-UDC** Démocratie Populaire- Union Démocrate Chrétienne

**ECORAE** Institut pour le Développement Régional Amazonien

**ECUARUNARI** Ecuador Runacunapac Riccharimui (Réveil Indien)

**FAO** Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture  
**FCSH** Fédération des Centres Shuars  
**FCUNAE** Fédération des Communes- Unions des Natifs de l'Amazonie  
Équatorienne  
**FDA** Front de Défense de l'Amazonie  
**FECIP** Fédération des Centres Indigènes du Pastaza  
**FEDECAP** Fédération de Développement Paysan du Pastaza  
**FEI** Fédération Équatorienne d'Indiens  
**FEINE** Fédération des Indigènes Évangélistes  
**FEPOCAN** Fédération Provinciale des Organisations Paysannes du Napo  
**FICSH** Fédération Interprovinciale des Communautés Shuars  
**FINAE** Fédération Interprovinciale des Nationalités Achuars de l'Équateur  
**FIPSE** Fédération Interprovinciale du Peuple Shuar de l'Équateur  
**FMI** Fonds Monétaire International  
**FOCIN** Fédération des Organisations Paysannes et Indigènes du Napo  
**FOIN** Fédération des Organisations Indigènes du Napo  
**FOISE** Fédération des Organisations Indigènes de Sucumbios de l'Équateur  
**FRA** Frente Amplio Alfarista  
**FUT** Front Uni des Travailleurs  
**GATT** Accord Général sur les Tarifs Douaniers et le Commerce  
**ID** Gauche Démocratique  
**IERAC** Institut Équatorien de Réforme Agraire et de Colonisation  
**ILV** Institut Linguistique d'Été  
**INCRAE** Institut de Colonisation de la Région Amazonienne Équatorienne  
**MERCOSUR** Marché Commun du Sud  
**MPD** Mouvement Populaire Démocratique  
**MUPP-NP** Mouvement d'Unité Plurinationale Pachakutik- Nuevo Pais  
**OCP** Oléoduc de Pétrole Lourd  
**OEA** Organisation des États Américains

**OINAE** Organisation Indigène de l'Amazonie Équatorienne  
**OINCE** Organisation Indigène de la Nationalité Cofane de l'Équateur  
**OISE** Organisation Indigène des Secoyas de l'Équateur  
**OISSE** Organisation Indigène Siona- Secoya de l'Équateur  
**OIT** Organisation Internationale du Travail  
**OMC** Organisation Mondiale du Commerce  
**OMPI** Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle  
**ONCRAP** Organisation des Natifs Résidant en Amazonie Centre Panacocha  
**ONG** Organisation Non- Gouvernementale  
**ONHAE** Organisation de la Nationalité Huao de l'Amazonie Équatorienne  
**ONISE** Organisation de la Nationalité Indigène Siona de l'Équateur  
**ONU** Organisation des Nations Unies  
**OPEP** Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole  
**OPIP** Organisation des Peuples Indigènes du Pastaza  
**PETROECUADOR** Pétroles de l'Équateur  
**PDC** Parti Démocrate- Chrétien  
**PIB** Produit Intérieur Brut  
**PNUD** Programme des Nations Unies pour le Développement  
**PNUE** Programme des Nations Unies pour l'Environnement  
**PRE** Parti Roldosiste Équatorien  
**PRODEPINE** Programme de Développement des Peuples Indigènes et Noirs de l'Équateur  
**PSC** Parti Social- Chrétien  
**PSP** Parti Société Patriotique du 21 Janvier  
**SNAP** Système National des Aires Protégées  
**SOTE** Système d'Oléoduc Trans- Équatorien  
**TCA** Traité de Coopération Amazonienne  
**UICN** Union Internationale pour la Conservation de l'Environnement  
**UNESCO** Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture

## RÉSUMÉ

Ce mémoire vise à comprendre le processus de constitution de l'acteur politique collectif autochtone amazonien à travers les conflits socio-écologiques de l'Orient équatorien de 1992 à 2002. Bien qu'il se soit doté d'une nouvelle Constitution qui consacre les droits des peuples indigènes, l'État équatorien favorise les activités d'exploration et d'extraction de ressources naturelles sur leurs territoires. Nous tenterons de saisir, grâce aux outils conceptuels de Sydney Tarrow et d'autres auteurs du courant de la mobilisation des ressources, la façon dont s'articulent les revendications économiques et culturelles, le rôle de l'identité ethnique comme moyen et fin de la mobilisation, et les opportunités politiques ouvertes par la Constitution de 1998 et la Convention 169 de l'OIT. Mais en usant de stratégies tant institutionnelles qu'extra-institutionnelles, les indigènes amazoniens transforment eux-mêmes le contexte politique dans lequel ils évoluent. Par ailleurs, la constitution de l'acteur collectif amazonien se fait dans l'interaction avec les autres acteurs, sans que le processus soit le seul produit de décisions pensées stratégiquement. Si les Indiens visent à être reconnus au sein d'un État pluriethnique et multiculturel, ils entendent également démocratiser les institutions de l'Équateur et former de nouveaux espaces de délibération sociale.

MOTS CLÉS: INDIGÈNES, AUTOCHTONES, ÉQUATEUR, AMAZONIE, MOBILISATION, IDENTITÉ ETHNIQUE, CONFLITS SOCIO-ÉCOLOGIQUES

## TABLE DES MATIÈRES

GLOSSAIRE DES ABBRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	i
RÉSUMÉ	iv
<b>INTRODUCTION</b>	<b>1</b>
Problématique	1
<i>Définitions</i>	2
<i>Cadre temporel</i>	3
<i>Questions de recherche</i>	4
Revue de littérature et cadre théorique	5
1 <i>Le paradigme de la mobilisation des ressources</i>	6
2 <i>La centralité de l'identité: les dimensions culturelles et idéologiques au centre de la mobilisation</i>	9
3 <i>Le conflit, élément constitutif du mouvement social et de l'action collective</i>	12
Sources, méthodologie et techniques d'analyse	15
<b>CHAPITRE I</b>	
<b>LA STRUCTURE DES OPPORTUNITÉS POLITIQUES</b>	<b>17</b>
<b>1.1 Les opportunités du nouveau millénaire</b>	<b>18</b>
La Constitution de 1998 : l'État plurinational et les droits collectifs	18
Les instruments internationaux et les peuples indigènes: <i>l'ONU, l'OIT et l'OMC</i>	21
La Conférence de Rio et le développement durable	27
La gestion environnementale en Équateur	28

<b>1.2 L'Équateur et sa région amazonienne, un contexte en crise</b>	30
<u>1.2.1 L'Équateur ou l'instabilité institutionnelle</u>	30
Un contexte de crise économique et politique	31
Un espace politique dominé par les partis traditionnels	32
L'importance du pétrole	33
Crise de <i>gouvernabilité</i> : un exercice de la citoyenneté fragilisé	34
La crise environnementale et l'accroissement de la pauvreté	35
<u>1.2.2 L'Amazonie, une région stratégique</u>	36
Pétrole et colonisation agraire : la destruction de la forêt	37
Impacts socio- écologiques de l'activité pétrolière	39
Aires naturelles protégées	40
Les zones intangibles, une protection renforcée	41
Problèmes socio- écologiques en Amazonie : les activités minière et agricole, la déforestation et la bio- prospection	42
<b>1.3 Emergence de l'acteur indigène équatorien</b>	44
La mobilisation indigène en Équateur	44
Discours, demandes, projet politique	47
<b>CHAPITRE II</b>	
<b>FORMES D'ORGANISATION ET PROCESSUS DE CONSTRUCTION IDENTITAIRE</b>	49
<b>2.1 La mobilisation indigène amazonienne</b>	49
Spécificités des organisations indigènes d'Amazonie	51
Formation des organisations indigènes amazoniennes	55
La mobilisation en Amazonie	58
<b>2.2 Le discours de l'identité ethnique, moyen et fin de la mobilisation</b>	60
Mensonges et vérités de l'indianisme	66
Les symboles, ciment et stratégie de l'action collective	69

Conflit socio- écologique et territoire ethnique : une relation complexe	70
<b>2.3 Acteurs et stratégies</b>	73
Les acteurs	74
Stratégies des organisations indigènes face à l'exploitation pétrolière	76
<b>CHAPITRE III</b>	
<b>ÉTUDE DE LA STRATÉGIE DES ORGANISATIONS AUTOCHTONES</b>	<b>83</b>
<b>3.1 Les organisations</b>	83
Le parc Yasuni et les Huaorani: l'ONHAE ou la mobilisation instrumentalisée	84
L'Organisation des Indigènes du Pastaza (OPIP)	88
Vers un règlement des conflits socio- écologiques ?	
<b>3.2 Risques futurs</b>	96
L'institutionnalisation de la mobilisation	96
Le risque d'institutionnalisation de l'identité ethnique	98
Réformer les organisations?	103
Le Plan Colombie : risque de criminalisation du conflit	
Absence de régulation et de planification de l'espace amazonien	107
<b>3.3 Post-scriptum 2002-2005</b>	109
<b>CONCLUSION</b>	<b>115</b>
Apports et limites théoriques	115
La constitution de l'acteur politique autochtone et le risque d' <i>ethnification</i> du traitement des conflits socio- écologiques	118
L'État en question	121
Une <i>société en mouvement</i> ?	125
Un <i>défi post- libéral</i>	126
Des changements structurels?	127

Les Indiens, vecteur de la démocratisation du pays	128
Les populations autochtones et le nouveau millénaire : « l'autre » réconcilié au « nous »	130
ANNEXES	
Appendice A Cartes	
A.1 Carte de l'Équateur	134
A.2 Carte de la population et des peuples indigènes de l'Équateur	136
A.3 Carte des villes et des provinces de l'Équateur	138
A.4 Zones intangibles et blocs pétroliers en Amazonie	140
A.5 Aires protégées et blocs pétroliers en Amazonie	142
Appendice B Informations générales sur l'Équateur	144
Appendice C Les présidents au pouvoir depuis 1972	147
Appendice D Peuples Indigènes de l'Amazonie équatorienne	148
Appendice E L'Amazonie en chiffres	150
Appendice F Les oléoducs SOTE et OCP	152
Appendice G Anthony Oberschall : Dimensions verticales et horizontales de l'intégration	154
BIBLIOGRAPHIE	155

## INTRODUCTION

L'Équateur, grâce à la Constitution dont il s'est doté en 1998, fait figure de pionnier en matière de promotion des droits des peuples indigènes. Dans le même temps, en Amazonie, face à la dégradation des conditions sociales et écologiques de leur habitat, les autochtones disputent à l'État la définition de leurs droits fonciers. Or des droits collectifs ont été reconnus dans la Constitution de 1998 et dans la Convention 169 de l'Organisation Internationale du Travail de 1989 ratifiée par l'Équateur en 1998. Leur mobilisation, qui a pris son essor dans les années 1990, est menée par des organisations indigènes qui visent à contraindre l'État et les entreprises à respecter leurs droits à la territorialité, à participer à la gestion des ressources qui se trouvent sur leurs territoires, ainsi qu'à reconnaître leurs spécificités culturelles. La création de la CONAIE en 1986, et du parti politique autochtone Pachakutik dix ans plus tard illustrent l'opportunité de leur participation à la définition des politiques nationales et l'aboutissement d'une décennie d'institutionnalisation du mouvement indien.

### **Problématique**

Ce mémoire a pour objectif d'analyser le processus de constitution de l'acteur politique collectif autochtone amazonien à travers les conflits socio-écologiques de l'Orient équatorien de 1992 à 2002. Il s'agira de comprendre comment la mobilisation des organisations indigènes pour la reconnaissance et la défense d'un territoire et d'une identité entre en conflit avec la tendance de l'État à favoriser les activités pétrolière, minière, et de bio-prospection. En mettant à l'épreuve les droits

reconnus dans la Constitution de 1998, les conflits socio- écologiques favorisent une dynamique de constitution mutuelle de l'acteur collectif et de son identité.

### ***Définitions***

La notion de *conflit* se réfère à une dimension fondamentale de la vie sociale, au sein de laquelle existe « une opposition ou incompatibilité entre différents objectifs et intérêts en jeu à l'intérieur d'un système »<sup>1</sup>. Les *conflits socio- écologiques*, contrairement aux conflits écologiques, n'opposent pas simplement des acteurs exogènes tels que les mouvements écologistes à l'État, mais impliquent également les communautés affectées. Il ne saurait en effet exister de conflit écologique sans une dimension sociale.

Le terme d'*organisation*<sup>2</sup> désigne toute association qui se propose des buts déterminés. Il existe cinq niveaux d'organisations indigènes en Équateur ; les communautés de base, dites *de premier degré*, désignent les entités communautaires ; les organisations de *deuxième degré* sont inter- communautaires, au sein d'un territoire contigu, telles que l'Organisation des Peuples Indigènes du Pastaza (OPIP), celles de troisième degré, comme la Confédération des Organisations Indigènes Amazoniennes (CONFENIAE) sont régionales. Les organisations de *quatrième degré* comme la Confédération des Nationalités Indigènes d'Équateur (CONAIE) sont nationales ; la Confédération régionale des Organisations Indigènes du Bassin amazonien (COICA) incarne quant à elle les organisations de cinquième degré, et implique plusieurs pays.

Les termes d'*Indien*, d'*indigène*, d'*autochtone*, de *natif* ou d'*aborigène* sont utilisés en Amérique Latine pour se référer aux descendants de la population pré- coloniale, à

---

<sup>1</sup> Pablo ORTIZ, Anamaria VAREA, "Conflictos socio- ambientales vinculados a la actividad petrolera en el Ecuador", in *Marea Negra en la Amazonia*, Abya Yala, Quito, 1995, pages 93-94.

<sup>2</sup> Ibid, page 878.

partir du XV siècle; L'*Indien* est créé par les Européens pour désigner le secteur colonisé, inférieur et différent de la société, terme qui justifie sa domination. Il ne détermine pas une qualité ethnique, mais une condition sociale, celui du vaincu, et nie la diversité culturelle des ethnies<sup>3</sup>. Le terme d'*indigène* signifie « être originaire d'un endroit », où il a vécu historiquement jusqu'à nos jours ; il désigne le fait d'être autochtone, originaire d'un pays, mais n'est pas pour autant dénué de connotations péjoratives. Ces deux termes sont pourtant largement utilisés, voire revendiqués, par les Indiens, qui tentent avant tout de se libérer de la catégorie de *paysan*, de *runa*. D'autres, comme les dirigeants de la CONAIE, prônent l'utilisation des notions de *peuples* ou de *nationalités originaires*, qui ne seraient plus accompagnées de connotations péjoratives. Leur recherche se situe vers la conception de l'ensemble de la diversité indigène; de cette façon la Constitution équatorienne de 1998 parle de *peuples indigènes* et de *nationalités*. L'article 83 reconnaît que « Les peuples indigènes qui s'auto- définissent comme nationalités aux racines ancestrales, font partie de l'État équatorien, unique et indivisible ». A partir du soulèvement de 1990<sup>4</sup>, l'auto- détermination comme *peuple* a pour mérite de symboliser l'unité du mouvement et de le distinguer du reste de la société.

### ***Cadre temporel***

La période choisie s'étend de 1992, date de l'émergence de la première grande mobilisation indigène amazonienne, de l'entrée des Indiens au sein de la politique institutionnelle du pays, et, au niveau continental, de la valorisation de l'identité indienne en résistance contre la célébration, par les élites, du 500<sup>ème</sup> anniversaire de la

---

<sup>3</sup> Alicia IBARRA, *Los indigenas y el Estado en el Ecuador*, Abya Yala, Quito, 1987, page 5.

<sup>4</sup> En juin 1990 les Indiens andins et amazoniens convergent à Quito afin de faire pression sur le gouvernement de Rodrigo Borja pour qu'il reconnaisse, à travers une réforme constitutionnelle, le caractère multiethnique et plurinational de l'État équatorien. Un Projet de Loi des Nationalités Indigènes lui est alors remis. Mais, bien que des territoires sont légalisés dans la région amazonienne, le président répond par la répression et rejette le document sous prétexte qu'il est anti-constitutionnel.

découverte de l'Amérique, à 2002, année de l'arrivée au pouvoir de Lucio Gutierrez, originaire de l'Amazonie, avec l'appui des indigènes. Au cours de cette décennie une attention accrue a été portée sur la région orientale du pays et les indigènes amazoniens sont passés de la mobilisation à la constitution d'un acteur politique collectif. Un bref post-scriptum viendra néanmoins informer le lecteur sur les évènements encourus jusqu'à nos jours.

### ***Questions de recherche***

Les objectifs de l'action collective des indigènes en Amazonie sont d'ordre économique, car elle vise à protéger les ressources qui permettent d'assurer la survie des groupes ethniques, mais ils sont également d'ordre culturel, car l'identité et le discours de l'ethnicité sont au cœur des revendications indigènes, et inextricablement liés à leur économie.

- Dans ce cadre, de quelle façon les aspects économique et ethnique du conflit convergent-ils ou divergent-ils, étant donné le lien entre la défense des ressources et des modes de vie et la protection du territoire et de l'identité ?
- L'identité est-t-elle, partant, à la fois le moyen et la fin de la mobilisation indigène amazonienne ?
- De quelle façon la Constitution de 1998 et la Convention 169 de l'OIT représentent-elles une opportunité politique pour la mobilisation de l'acteur autochtone amazonien ?

## Revue de littérature et cadre théorique

Dans l'histoire des sciences sociales, plusieurs angles d'approche ont servi à analyser les mouvements sociaux, comme les traditions structurelle, rationaliste, phénoménologique et culturelle<sup>5</sup>. Son étude apparaît soit comme l'écho des groupes de mobilisation, soit comme un dispositif de maintien de l'ordre dominant<sup>6</sup>. De plus, le thème a été traité de manière différente par les auteurs nord-américains- souvent plus fonctionnalistes- européens, et latino- américains, plus proches des théories critiques. Au cours des dernières décennies diverses taxonomies des théories sur les mouvements sociaux et l'action collective ont été élaborées. Alors que les premières insistent sur le *comment* de la mobilisation, à partir des travaux de Mancur Olson<sup>7</sup> les sciences sociales tenteront de comprendre le *pourquoi* de l'action collective. Mais les analyses d'Olson, qui s'inspirent de la théorie du choix rationnel, ne concernent que les groupes d'intérêt et les partis politiques.

Seules seront présentées les approches qui s'appliquent à la situation de la mobilisation autochtone amazonienne car elles prennent en compte la dimension ethnique de la lutte indigène. Les théories utilisées dans le cadre de cette étude se situent dans le courant des approches critiques, qui se proposent de comprendre, plutôt que d'expliquer, les mouvements sociaux et leur dynamique. Il s'agit, principalement, des propositions liées au paradigme de la mobilisation des ressources, et, plus particulièrement, des travaux de Charles Tilly et surtout de Sidney Tarrow qui serviront de base théorique à notre analyse. Mais les outils conceptuels proposés par l'étude des nouveaux mouvements sociaux d'Alain Touraine, de Claus Offe, d'Alessandro Pizzorno, d'Alberto Melucci et de Manuel Castells nous aideront

---

<sup>5</sup> Doug MC ADAM, Sydney TARROW, Charles TILLY, *Dynamics of Contention*, Cambridge Studies in Contentious Politics, Cambridge University Press, Cambridge, 2001, page 20.

<sup>6</sup> Erik NEVEU, *Sociologie des mouvements sociaux*, La Découverte, Paris, 2002, page 87.

<sup>7</sup> Mancur OLSON, *The logic of Collective Action*, Harvard University Press, 1971.

également à saisir la dimension identitaire de la mobilisation autochtone amazonienne. Concernant la thématique des conflits socio-écologiques, nous nous servirons des ouvrages des universitaires équatoriens Teodoro Bustamante, Pablo Ortiz, Anamaria Varea et Guillaume Fontaine.

## 1 Le paradigme de la mobilisation des ressources

Le paradigme de la mobilisation des ressources<sup>8</sup> est le fruit d'un ensemble d'études empiriques correspondant à la vitalité de l'action collective des trente dernières années. Les définitions du mouvement social à travers lesquelles se développe ce paradigme prennent pour objet d'analyse une grande partie des actions collectives et des mouvements sociaux contentieux. Pour Charles Tilly<sup>9</sup>, une mobilisation sociale consiste « en un mouvement ininterrompu contre ceux qui détiennent le pouvoir établi, au nom d'une population défavorisée qui vit sous la juridiction de personnes qui détiennent le pouvoir, au travers d'exhibitions publiques et répétées de la détermination, de l'unité, et du mérite de cette population". Quant à lui, Sydney Tarrow<sup>10</sup> définit les mouvements sociaux comme des « défis collectifs donnés introduits par des personnes qui partagent des objectifs communs et une solidarité dans une interaction avec les élites, les opposants et les autorités ». Ainsi, plus qu'une relation d'opposition aux autorités, la mobilisation développe une relation interactive avec les autres acteurs sociaux et dépasse le simple objectif de répondre à des intérêts ponctuels car elle s'inscrit dans une interaction générale avec la communauté. Les formes contentieuses de l'action collective associées aux mouvements sociaux sont sociologiquement et historiquement différentes. Elles sont

---

<sup>8</sup> Les ressources sont les « capacités ou les objets qui peuvent être utilisés pour renforcer ou maintenir le pouvoir », in Doug MC ADAM, John MC CARTHY, Mayer ZALD, *Comparative perspectives on Social Movements, Political Opportunities, Mobilizing Structures, and Cultural Framings*, Cambridge Studies in Comparative Politics, Cambridge University Press, 1996, page 282.

<sup>9</sup> Charles TILLY, *Conflict and collective action*, Sage, Londres, 1981, page 98.

<sup>10</sup> Sidney TARRROW, *Power in movement, Social Movements, Collective Action and Politics*, Cambridge Studies in Comparative Politics, Cambridge University Press, 1994, page 7.

le théâtre d'une création de pouvoir, de signification, qui déclenchent de la solidarité au sein de groupes de la population, de situations et de cultures politiques déterminées. La mobilisation est l'ensemble des mécanismes environnementaux, cognitifs et relationnels qui amènent à la diffusion<sup>11</sup>, à la répression ou à la radicalisation de l'action collective, englobés dans un processus de changement social et de formation de l'identité politique<sup>12</sup>. Cette première étape de la trajectoire de lutte des indigènes amazoniens est suivie par la constitution d'un mouvement social, plus organisé et institutionnalisé, puis par la formation d'un acteur collectif et d'une identité politique<sup>13</sup>. Doug Mc Adam, Sidney Tarrow et Charles Tilly proposent un modèle de mobilisation au sein duquel des mécanismes dynamiques relient les opportunités aux organisations et à la construction identitaire<sup>14</sup>. Le développement de la lutte s'inscrit, partant, au sein de l'interaction sociale, et la constitution de l'acteur politique collectif autochtone se fait à travers l'interaction stratégique<sup>15</sup>.

Trois concepts se dégagent des écrits de Sidney Tarrow: la structure des opportunités politiques et les contraintes que doivent affronter les mouvements sociaux, les formes d'organisation créées par les contestataires, et les processus collectifs d'interprétation, d'attribution et de construction qui relient l'opportunité et l'action.

Sydney Tarrow parle de *structure des opportunités politiques* quand il se réfère aux « dimensions de l'environnement qui fomentent ou découragent l'action collective »<sup>16</sup>. Selon sa définition, cette structure se modifie au gré des changements d'alignements gouvernementaux et des alliances politiques, de la présence d'alliés influents, des divisions dans et entre les élites, du niveau de centralisation de l'Etat et des

---

<sup>11</sup> La diffusion est le « transfert d'information selon des canaux d'interaction établis », in Doug MC ADAM, Sidney TARROW, Charles TILLY, *Dynamics of contention*, 2001, page 333.

<sup>12</sup> Ibid, page 314.

<sup>13</sup> Ibid, page 38.

<sup>14</sup> Ibid, page 43.

<sup>15</sup> Ibid, page 317.

<sup>16</sup> Ibid, page 317.

mécanismes spécifiques par lesquels les mouvements sociaux entrent directement en contact avec lui. On l'utilise pour se référer aux conditions qui favorisent ou empêchent la mobilisation, dérivées des mutations de la matrice socio-politique, mais elle peut aussi signifier la configuration particulière de la scène politique au plan conjoncturel, qui favorise ou non l'action contentieuse. Les changements de structure d'opportunités proviennent de divers facteurs, tels que l'accès à la participation, incitation fondamentale pour l'action collective. Aussi pourra-t-on se demander si la démocratie, ou à l'inverse la dictature sont des régimes qui favorisent la mobilisation. Ce débat pose également la question des rapports entre la participation et la mobilisation. Si les mobilisés demandent à participer, lorsqu'ils arrivent à leurs fins les formes de l'action collective s'en trouvent modifiées. Les individus s'agrègent aux mouvements sociaux comme réponse aux opportunités politiques et ils en créent de nouvelles à travers la mobilisation. Pour Sidney Tarrow il s'agit de cette façon d'identifier l'interaction entre les mouvements sociaux et la politique institutionnalisée.

Au niveau des formes d'organisation, le terme de *conflits par convention* implique que les actions, campagnes et discours que génère un mouvement social, soient inscrites et transmises culturellement, fassent partie de la culture politique de la société. Charles Tilly conçoit ces modalités comme un *répertoire*<sup>17</sup> auquel se réfèrent les mobilisés dans leurs demandes. Il existerait donc un répertoire de confrontation hérité, c'est-à-dire continuellement remis à jour par les interactions de la communauté, et approprié culturellement. La présence d'un cadre culturellement transmis dans le répertoire des mouvements sociaux ne suppose pas pour autant l'absence d'innovations. En effet, l'absence de ressources est souvent compensée par

---

<sup>17</sup> Le répertoire est « la manière culturellement marquée selon laquelle les gens interagissent au sein de la politique contentieuse », Ibid, page 333.

le recours des acteurs à de nouvelles formes jouissant d'une grande capacité mobilisatrice, ainsi que par des "leaders" qui incarnent ces modalités.

Les *structures de mobilisation* font référence à tout un ensemble de configurations institutionnelles au travers desquelles les gens peuvent se mobiliser et s'agréger à l'action collective. L'action des mouvements sociaux ne dépend pas seulement des dimensions structurelles, mais également de la confiance et de la coopération entre les participants, par le biais des cadres de l'action collective qui la justifient et l'encouragent. Ce sont, selon David Snow, des processus d'encadrement, des « efforts stratégiques conscients réalisés par des groupes de personnes dans le but de forger des formes communes de considérer le monde qui légitiment et renforcent l'action collective »<sup>18</sup>. C'est ce qui a été nommé *mobilisation par consensus*, et qui peut signifier, dans une acception large, la construction d'identités comme facteur constitutif des mouvements sociaux: des cadres cognitifs, des héritages idéologiques, des discours culturels.

## **2 La centralité de l'identité: les dimensions culturelles et idéologiques au centre de la mobilisation**

En écho aux mobilisations du "premier monde", inscrites dans le contexte des années soixante, apparaît un nouveau courant d'analyse et d'interprétation des "nouveaux mouvements sociaux". Ce courant, divers et pluriel, est autant lié au paradigme de la mobilisation des ressources qu'aux travaux d'Alain Touraine<sup>19</sup>, d'Alberto Melucci<sup>20</sup>, d'Alessandro Pizzorno<sup>21</sup>, d'Erik Neveu<sup>22</sup>, et de Manuel Castells<sup>23</sup>.

---

<sup>18</sup> Doug MC ADAM, John MC CARTHY, Mayer ZALD, Op.Cit., page 269.

<sup>19</sup> Alain TOURAINE, *Production de la société*, Poche Biblio Essais, Le Seuil, Paris, 1984.

<sup>20</sup> Alberto MELUCCI, *Challenging Codes: Collective Action in the Information Age*, Cambridge University Press, Cambridge, 1996.

<sup>21</sup> Alessandro PIZZORNO, Colin CROUCH, *The Resurgence of Class Conflict in Western Europe since 1968*, The Macmillan Press Ltd, Londres, 1978.

Dans la perspective de la *sociologie de l'action*, pour Alain Touraine, « un mouvement social est à la fois un conflit social et un projet culturel »<sup>24</sup>. De nouvelles rationalités, d'intenses processus de subjectivation et des dynamiques de construction identitaire sont les clés de cette perspective. La nouveauté de ces mouvements sociaux paraît être en relation avec les formes d'organisation et les répertoires. Une plus grande horizontalité et une plus large décentralisation de leur dynamique, des agendas plus concrets font en effet appel à des répertoires nouveaux et sont plus distants de la logique "parti- syndicat". A la différence des revendications redistributives qui caractérisaient les mouvements "classiques", les nouveaux mouvements sociaux seraient porteurs de nouvelles valeurs en relation avec l'autonomie, la résistance, le contrôle social, l'affirmation de styles de vie. De cette manière, ils intègrent une dimension expressive, qui s'ajoute aux dimensions politiques et stratégiques. Ils s'orientent vers une plus grande autonomie sans pour autant prétendre conquérir le pouvoir étatique.

Dans ce cadre, le thème de l'identité devient l'élément- clef pour la compréhension de l'action collective car elle est une fin et un moyen de celle-ci<sup>25</sup>. Bien qu'Alain Touraine situe ces nouveaux mouvements sociaux dans le contexte des sociétés post-industrielles, dans lesquelles le sens et la morphologie du conflit seraient différents, parce qu'elles tendent à être des sociétés de masses où les conflits se généralisent, ses analyses peuvent nous être utiles à plus d'un titre. Pour lui le mouvement social est défini selon trois principes, à savoir l'identité, qui est l'auto- définition du mouvement, l'opposition, la définition de l'adversaire, et la totalité, le type d'organisation sociale visée. Il condamne la simplification des études centrées sur l'action stratégique, car elles oublient les orientations et la dimension culturelle du

---

<sup>22</sup> Ibid, Erik NEVEU.

<sup>23</sup> Manuel CASTELLS, *Le pouvoir de l'identité*, Fayard, Paris, 1999.

<sup>24</sup> TOURAINE, Alain, Op. Cit.

<sup>25</sup> NEVEU, Op. Cit., page 93-96.

conflit. En effet, il s'agit avant tout de rendre visible la signification de l'action pour l'acteur, en allant plus loin que le calcul stratégique et institutionnel, ce qui nous amène à prendre en compte la dimension identitaire de l'action collective.

Alberto Melucci désigne le *processus d'identité collective* comme la capacité de se définir soi-même et de définir son environnement<sup>26</sup>. Pour Alessandro Pizzorno, l'objectif initial que poursuivent les acteurs d'une mobilisation est de construire une identité, de gagner de la reconnaissance, de la valeur sociale, de la légitimité<sup>27</sup>. Pour lui, « l'action menée au cours de la formation des identités collectives n'est pas orientée vers la maximisation des gains individuels, mais vers l'objectif de former de nouvelles identités collectives. Cet objectif ne peut être négociable, il se présente plutôt comme prémisses de négociations et d'échanges futurs ». Sans qu'elle soit automatique, il définit une première phase de l'action collective durant laquelle des acteurs forment une identité, antérieure à celle par laquelle se définit l'intérêt et, partant, s'impose une rationalité stratégique. Alessandro Pizzorno indique que la démocratie est le seul régime qui puisse reconnaître les identités des minorités. Dans le cadre de la politique indigéniste des régimes autoritaires antérieurs à l'avènement de la démocratie en 1979, les indigènes étaient paysans avant d'être Indiens, et leur spécificité culturelle était, partant, ignorée. La démocratie peut ainsi favoriser les revendications des minorités, qui s'y rendent visibles.

Manuel Castells<sup>28</sup> s'intéresse quant à lui à l'identité comme « source du sens<sup>29</sup> et de l'expérience pour les acteurs eux-mêmes et par eux-mêmes », construite dans un processus de personnalisation, car même si elle vient des institutions, elle n'est

---

<sup>26</sup> Alberto MELUCCI, "Asumir un compromiso: identidad y movilizacion en los movimientos sociales", *Zona abierta 69*, Madrid, 1994, pages 170-173.

<sup>27</sup> Alessandro PIZZORNO, "Identidades e interes", *Zona abierta 69*, Editorial Pablo Iglesias, Madrid, 1994, pages 141-142.

<sup>28</sup> Manuel CASTELLS, Op. Cit., page 16.

<sup>29</sup> Sens : « ce qu'un acteur identifie symboliquement comme l'objectif de son action », Ibid, page 16.

identité qu'au moment où les acteurs l'intériorisent<sup>30</sup>. Il souligne qu'elle est formée dans un contexte marqué par des rapports de force spécifiques à chaque situation; ainsi distingue-t-il trois types- idéaux d'identités : l'identité- légitimante, l'identité - résistance et l'identité- projet, dont nous analyserons les implications dans la partie consacrée au processus de construction identitaire (chapitre 2, 2.2).

### **3 Le conflit, élément constitutif du mouvement social et de l'action collective**

En général, les théories exposées précédemment situent le conflit social à la base de l'irruption des mouvements sociaux et de l'action collective, que ce soit par une modification dans la disponibilité des ressources ou comme réponse à des situations de privation. Bien que les recherches en sciences sociales aient cherché à clarifier le concept de conflit, sa définition n'en continue pas moins à être sujette à débat. La théorie de la résolution des conflits en sciences politiques fut une des préoccupations centrales des théories des relations internationales lors du passage du paradigme "idéaliste" au paradigme "réaliste" dans les années 1950 et au début des années 1960. Le conflit sera abordé dans notre étude en tant que relation sociale, comme un processus dans lequel des parties sont en concurrence pour s'assurer l'accès et le contrôle de ressources rares. Les conflits touchant aux ressources naturelles constituent des phénomènes sociaux qui sont provoqués par des situations telles que la rareté, la détérioration ou la privation. Dans la conjoncture actuelle de l'ordre mondial, l'expansion du marché et l'intégration des territoires amènent à une accentuation des pressions sur les ressources naturelles, et provoquent, par conséquent, leur destruction. La déprédation de ces biens devient conflit manifeste lors de la présence d'acteurs aux intérêts opposés, de leur comportement et de leurs actions, et de l'existence d'alternatives, d'éventuelles solutions. Dans les années 1970, Alain Touraine observe que le conflit social peut amener à un changement social.

---

<sup>30</sup> Ibid, page 16.

Mais le passage à la démocratie ne signifie pas forcément que tout conflit se transforme en pacte social. Certaines approches théoriques représentent le conflit comme une tare, un phénomène anormal qui ne s'inscrit pas dans les règles du jeu politique légitime, alors que d'autres y voient la condition du respect de la pluralité des idées, car l'opposition ne peut être toujours institutionnalisée.

Selon Teodoro Bustamante<sup>31</sup>, il est nécessaire que l'État prenne en compte la dimension politique du conflit social, pour qu'il devienne un processus intégrateur de la citoyenneté. La gouvernance des conflits, fait politique lié à la réforme de l'État, recouvre une dimension sociale à travers l'occupation du territoire et la colonisation agricole, une dimension économique, reliée à la pression des impératifs de développement du pays (poids de la dette externe...), ainsi qu'une dimension éthique, tenant à la consolidation de la démocratie.

Pablo Ortiz et Ana- Maria Varea considèrent le conflit comme une dimension fondamentale de la vie sociale, au sein de laquelle existe «une opposition ou incompatibilité entre différents objectifs et intérêts en jeu à l'intérieur d'un système»<sup>32</sup>. Ils distinguent le conflit de la crise, qui implique des risques de violence, des opportunités et des défis, et des "pseudo- conflits" dénués de violence manifeste. Le conflit apparaît donc comme une action collective, un fait social qui surgit des différends entre des sujets autour de la perception que chacun a de la réalité. Les conflits d'intérêt s'inscrivent dans le cadre d'une rationalité partagée, leur résolution réside dans la recherche d'un compromis entre les parties, tandis que les conflits "de motivation" impliquent une confrontation de valeurs, alors que les conflits dits "d'objectifs" se caractérisent par la lutte pour l'accès à des ressources limitées<sup>33</sup>. Les conflits d'objectifs générés par l'activité pétrolière ne sont par ailleurs qu'une forme

---

<sup>31</sup> BUSTAMANTE, Teodoro, *Retos de la Amazonia*, Abya Yala, Quito, 1993, page 89.

<sup>32</sup> ORTIZ, Pablo, VAREA, Anamaria, Op.Cit., pages 93-94.

<sup>33</sup> Ibid pages 94-99.

particulière d'un conflit plus important, opposant des acteurs hégémoniques tels que l'État ou les entreprises, à des groupes hétérogènes comme les organisations indigènes, les colons ou les commerçants, soutenus par des agents externes tels que l'Église ou les ONG écologistes. Pablo Ortiz souligne que les conflits socio-écologiques de la région amazonienne sont asymétriques, et que, malgré leurs divergences d'intérêt et d'objectifs, les acteurs cherchent avant tout à contrôler et à modifier les pratiques politiques quotidiennes, à influencer le comportement de l'autre, surtout au niveau local. Mais ces luttes sont aussi conditionnées dans le cas de l'Amazonie équatorienne par des mécanismes de légitimation et de domination. On ne saurait donc limiter le conflit à une dimension strictement économique. Il paraît alors plus judicieux d'articuler le socio-écologique, le politique et le culturel avec les dimensions économique et conjoncturelle. Mais la dimension culturelle ne se circonscrit pas à une simple opposition, elle est plutôt de l'ordre de l'interaction comme l'indique Sidney Tarrow; elle peut également signifier un échange de valeurs et d'expérience, car l'État et les entreprises peuvent partager des intérêts ou des valeurs avec les organisations indigènes, tels que la démocratie et le concept de développement durable, et ces mêmes organisations peuvent tendre au développement économique et entrer dans une logique de profit.

Guillaume Fontaine propose quant à lui d'analyser les conflits socio-écologiques en Amazonie équatorienne « en termes de nécessités fondées sur l'identité des acteurs »<sup>34</sup> plus qu'en termes de lutte pour l'accès aux ressources. Mais bien que l'identité soit une fin de la mobilisation, elle est aussi un moyen déterminé par la lutte pour les ressources. Les organisations indigènes utilisent le plus souvent volontairement le discours idéologique de l'ethnicité dans leur lutte quotidienne, alors que les bases en usent plus ou moins inconsciemment. On ne saurait donc, au sein de notre analyse,

---

<sup>34</sup> Guillaume FONTAINE, *Le prix du pétrole*, Thèse de sociologie, Université Paris III, 2001, page 167.

séparer l'aspect culturel de l'aspect économique, car les indigènes, qui forment la partie la plus pauvre de la nation équatorienne, cherchent autant à survivre économiquement que culturellement.

### **Sources, méthodologie et techniques d'analyse**

Ce mémoire est avant tout le fruit d'un travail de terrain effectué grâce à un stage réalisé dans le cadre de l'Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence au sein du Programme des Nations Unies à Quito, en Équateur. Du 28 octobre 2001 au 15 juillet 2002 mes activités se sont déroulées au Ministère de l'Environnement, où j'ai eu l'occasion de travailler pour des projets de protection des ressources naturelles dans des communautés indigènes des régions de la Sierra et de l'Amazonie équatorienne.

Au cours de cette étude nous privilégierons une méthodologie de type documentaire analytique et déductive, basée sur la lecture des documents de travail, de rapports de recherche, d'articles et d'ouvrages spécialisés. Les sources retenues incluent certaines publications officielles du PNUD, de différents ministères du gouvernement équatorien tels que ceux de l'Environnement et de l'Énergie, mais aussi des documents produits par des groupes de recherche, comme ceux de la Faculté Latino-Américaine de Sciences Sociales (FLACSO), et par des groupes locaux, comme des ONG, très actives en Équateur, telles qu'Accion Ecologica. Les résultats du travail de terrain tels que les entretiens et les données recueillies sur mes lieux de travail, au Ministère de l'Environnement comme au Programme des Nations Unies pour le Développement, viendront enrichir notre étude de cas. Des données recueillies par l'observation directe seront également mises à profit: elles comprennent des prises de notes durant des congrès, comme ceux de la CONAIE ou de la CONFENIAE, des réunions, des rencontres avec des dirigeants indigènes qui ont contribué à étayer mon travail de terrain. Les articles de journaux officiels nous seront aussi utiles à l'heure

de suivre de près les événements plus ponctuels et les avancées des conflits socio-écologiques en Amazonie.

La consultation de sources aussi variées s'inscrit dans le profil de la démarche, qui vise entre autres à offrir la vision la plus exhaustive possible du contexte et de la réalité de la mobilisation autochtone amazonienne et des conflits socio-écologiques en cours.

La structure du mémoire sera construite autour des outils conceptuels de Sidney Tarrow, à savoir, dans une première partie, l'identification de la structure des opportunités politiques, suivie, dans un deuxième temps, par les formes d'organisation à disposition des contestataires, les processus collectifs d'interprétation, d'attribution et de construction qui relie l'opportunité à l'action ; la troisième partie, quant à elle, viendra illustrer ces propos par l'étude de deux organisations face à des conflits socio-écologiques, et par la mise en perspective de la mobilisation indigène amazonienne.

## CHAPITRE I

### LA STRUCTURE DES OPPORTUNITÉS POLITIQUES

Sidney Tarrow soutient que la cause principale d'une action collective n'est pas la privation mais l'ouverture d'opportunités politiques<sup>35</sup>. Dans notre étude, celles-ci sont à la fois saisies et diffusées par la mobilisation indigène amazonienne, transformées et soutenues par des structures de mobilisation et des cadres culturels. Les organisations profitent des opportunités historiques, en créent de nouvelles, donnent du sens et de la continuité à l'action contentieuse<sup>36</sup>. Comme nous le verrons dans la première partie de ce chapitre, la Constitution de 1998 et la promotion internationale d'un nouveau modèle de développement représentent une opportunité historique pour les peuples indigènes amazoniens ; il semblerait que tous les efforts convergent actuellement vers une plus grande protection de l'environnement, et, dans un même mouvement, des droits collectifs des autochtones. Une deuxième partie nous permet de voir en quoi la fragilité et l'instabilité de l'Etat en Equateur permettent la participation des indigènes à certaines formulations de politiques nationales, notamment au travers de la

---

<sup>35</sup> Sidney TARROW, *Power in movement, Social Movements, Collective Action and Politics*, Cambridge Studies in Comparative Politics, Cambridge University Press, 1994, page 81.

<sup>36</sup> Ibid, page 7.

en diffusant l'action collective à travers des réseaux sociaux et en formant des coalitions d'acteurs sociaux. Ainsi la mobilisation amazonienne a-t-elle profité des opportunités engendrées au cours du *cycle de protestation*<sup>38</sup> initié par le mouvement indigène national.

## 1.1 Les opportunités du nouveau millénaire

### • La Constitution de 1998 : l'Etat plurinational et les droits collectifs

Le 5 Février 1997, la CONAIE, après la chute du gouvernement d'Abdala Bucaram et dans le but de créer un Etat plurinational, propose de réviser la Constitution et exige la ratification de la Convention 169 de l'OIT. Poussée par l'intensité du mouvement social, l'Assemblée Nationale approuve le projet ; la nouvelle constitution est donc le fruit d'une concertation entre la classe politique traditionnelle et les Indiens. Y sont reconnus « des Peuples Indigènes qui s'auto-définissent comme des nationalités aux racines ancestrales » (article 83), peuples qui jouissent de divers droits collectifs, tels que la protection de la diversité ethnique et culturelle de la nation, l'égalité et la dignité de toutes les cultures comme fondements de la nationalité, l'officialisation des langues vernaculaires, l'éducation interculturelle bilingue, la défense du patrimoine culturel, des connaissances et des pratiques médicinales traditionnelles. Les droits territoriaux des communautés ethniques<sup>39</sup> sont consacrés car la Constitution protège la propriété ancestrale des terres communautaires et le droit des communautés à ne pas être déplacées de leurs

---

<sup>38</sup>«Un cycle de protestation désigne une phase de fort conflit social qui inclut une diffusion rapide de l'action collective des secteurs mobilisés vers les secteurs moins mobilisés, une part d'innovation dans les formes de luttes, des cadres de l'action collective nouveaux ou transformés, une combinaison de participations organisée et désorganisée, et des moments de forte interaction entre les protestataires et les autorités qui peuvent déboucher sur une réforme, une répression ou une révolution », Sydney TARROW, Op.Cit. page 153.

<sup>39</sup> Les communautés ethniques comprennent les communautés indigènes ainsi que les communautés afro-équatoriennes.

territoires, la nature collective, inaliénable et indivisible de la propriété de la terre, ainsi que la légitimité du droit coutumier et des autorités naturelles de ces territoires. Ainsi les territoires ethniques sont-ils devenus des juridictions spéciales et des entités territoriales administratives, qui peuvent recevoir une part du budget de l'Etat et disposer de ressources propres, ce qui leur assure une certaine autonomie de gestion. De plus, les communautés ethniques disposent du droit à être consultées en cas d'exploitation des ressources naturelles sur leur territoire, et peuvent participer aux bénéfices qu'elle génère.

Au même titre que tout Equatorien, les indigènes jouissent du droit fondamental « à un environnement sain, écologiquement équilibré et libre de toute contamination » reconnu par l'alinéa 6 de l'article 23, de la garantie de protection de leurs ressources naturelles et du développement durable, et peuvent recevoir des indemnisations en cas de dommages socio-écologiques provoqués par l'exploitation de leurs ressources naturelles.

La Constitution reconnaît aux groupes ethniques des droits politiques spécifiques, tels que le droit de participation aux organismes publics à travers le Conseil National de Développement des Nationalités et des Peuples de l'Equateur (CODENPE). Elle institue également l'action d'injonction constitutionnelle, qui oblige à juger dans un délai de 48 heures tout acte d'une autorité publique ou d'un particulier qui viole ou pourrait violer n'importe quel droit constitutionnel ou des traités et conventions en vigueur.

Durant la dernière décennie le thème de la nation a longuement été débattu en Equateur. Face à la société blanche et métisse, "criolla", les nationalités indigènes se sont affirmées. L'Etat recouvre politiquement et juridiquement divers groupes ethniques, et les transforme en une seule unité politique sous un ordre juridique unique; il est fondé sur la base d'une diversité de nations et de peuples indigènes auto-

définis comme nationalités. L'organisation politique et juridique qu'est l'Etat ne peut être plurinational que s'il reconnaît l'existence des nationalités, unies sous un même gouvernement et une même Constitution. Cela a pour effet d'annuler tout projet visant à la création d'Etats dans l'Etat<sup>40</sup>.

Dans le Chapitre V de la Constitution ayant pour titre les "Droits Collectifs", une section entière est consacrée aux "Droits Collectifs des Peuples Indigènes et Noirs ou Afro-équatoriens". Les droits collectifs sont exercés par des collectivités ; ils sont donc distincts et entrent parfois en contradiction avec les droits individuels. Ce sont en général des « droits à » la terre, à la « résolution de conflits légaux », à l'administration de la justice indigène. Seuls seront présentés ceux qui sont d'utilité pour notre étude.

L'article 84 assure que « l'Etat reconnaîtra et garantira aux peuples indigènes, en conformité avec cette Constitution et la Loi, le respect de l'ordre public et les droits de l'Homme », les droits collectifs, parmi lesquels figurent le droit de "conserver la propriété imprescriptible des terres communautaires, qui seront inaliénables et indivisibles . Mais « l'Etat conserve le droit de déclarer (la terre) d'utilité publique », et d'en obtenir son « adjudication gratuite ». Les peuples indigènes ont le droit de « participer à l'usage, à l'administration et à la conservation des ressources naturelles renouvelables qui se trouvent sur leurs terres », d'être « consultés sur les plans et les programmes de prospection et d'exploitation des ressources non- renouvelables qui se trouvent sur leurs terres et qui peuvent affecter leur environnement et leur culture, de participer aux bénéfices que ces projets rapportent, et de recevoir des indemnités pour les préjudices socio- écologiques causés ». Ils sont invités à « conserver et à promouvoir leurs pratiques de gestion de la biodiversité et de leur environnement naturel », à « conserver et développer leurs formes traditionnelles de coexistence et

---

<sup>40</sup> Lourdes TIBAN GUALA, *Derechos colectivos de los pueblos indigenas del Ecuador*, INDESIC, 2001, page 38.

d'organisation sociale et d'exercice de l'autorité ». Ils ne peuvent « être déplacés, en tant que peuples, de leurs terres ». Les nationalités ont le droit « à la propriété intellectuelle collective de leurs connaissances ancestrales ; à leur valorisation, usage et développement conformes à la loi », « à leurs systèmes, savoirs et pratiques de médecine traditionnelle, y compris le droit à la protection de leurs lieux rituels et sacrés, et des plantes, animaux, minéraux et écosystèmes qu'elles estiment d'intérêt vital ». Les peuples ont le droit de « formuler des priorités dans les plans et les projets pour le développement et l'amélioration de leurs conditions économiques et sociales » ; ils disposent pour cela du droit « à un financement adéquat de la part de l'Etat ».

D'autres articles de la Constitution octroient également des droits aux peuples et nationalités. L'alinéa 3 de l'article 1 dispose que « l'Etat respecte et stimule le développement de toutes les langues des Equatoriens. Le castillan est la langue officielle. Le quitchua, le shuar, et les autres langues ancestrales sont d'usage officiel pour les peuples indigènes, dans les termes fixés par la loi ». L'article 240 indique par ailleurs que « dans les provinces de la région amazonienne, l'Etat portera une attention particulière au développement durable et à la préservation écologique, afin de conserver la biodiversité.».

- **Les instruments internationaux et les peuples indigènes: l'ONU, l'OIT ET l'OMC**

Sidney Tarrow souligne que l'analyse d'une mobilisation sociale ne saurait se faire par la seule structure des opportunités politiques nationales et que la prise en compte du contexte international est essentielle même si, bien souvent, les acteurs se servent des opportunités transnationales pour servir des objectifs qui visent l'espace national<sup>41</sup>.

---

On ne saurait en effet minimiser l'apport des différents instruments internationaux relatifs aux droits des peuples autochtones, dans le sens où ils ouvrent la possibilité pour les mouvements sociaux d'inscrire leurs revendications dans des documents juridiques et de les faire respecter; ceux-ci ont contribué à la médiatisation de leur lutte, et, partant, à la pression exercée sur les Etats pour qu'ils inscrivent les droits des indigènes dans leurs Constitutions. Les différents textes ont en commun le rejet de toute discrimination envers les peuples indigènes, et des politiques étatiques intégrationnistes et homogénéisantes. Ils invitent les Etats à reconnaître les droits individuels et collectifs des autochtones, leur existence en tant que tels, leur autodétermination, leur territoire, et insistent sur le droit à la différence et à la diversité. Mais des accords réalisés ou avalisés par l'OMC menacent leur droit à la propriété intellectuelle et favorisent le bio-piratage.

Depuis le début des années 1970, divers textes relatifs aux droits des indigènes sont adoptés au sein de l'ONU. En 1985 débutent les travaux préliminaires à la rédaction d'une Déclaration Universelle des droits des Peuples Indigènes. L'année 1992 est déclarée Année Internationale des Peuples Autochtones, et la Décennie Internationale des Peuples Autochtones est proclamée en 1994 par l'Assemblée générale de l'ONU. Au sein du système onusien il existe actuellement trois institutions qui permettent de traiter les questions autochtones: le Groupe de travail sur les populations autochtones, créé par le Conseil économique et social en 1982 en tant qu'organe subsidiaire de la sous-commission sur la prévention de la discrimination et de la protection des minorités, qui surveille la protection des droits des populations autochtones et développe des normes pour améliorer leur situation; le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales des peuples autochtones, Rodolfo Stavenhagen, nommé par la Commission des Droits de l'Homme en 2001, chargé d'enquêter sur les abus systématiques dont ils font l'objet en menant des

---

<sup>41</sup> Sydney TARROW, Op. Cit., page 196.

travaux sur le terrain et en communiquant directement avec les gouvernements et les groupes autochtones locaux; et l'Instance permanente sur les questions autochtones, créée le 28 juillet 2000 par le Conseil économique et social en tant qu'organe consultatif, qui est en mesure de traiter certains aspects ne faisant pas partie du domaine des droits de l'homme. Cependant, ni l'ONU ni l'Organisation des Etats Américains (OEA) n'ont réussi à mettre en place les projets élaborés en leur sein, à cause des désaccords des pays membres touchant aux problématiques de l'autodétermination, du droit à la terre et aux ressources et de la consultation<sup>42</sup>.

L'Organisation Internationale du Travail<sup>43</sup>(OIT), créée en 1919 par le Traité de Versailles, est la première organisation internationale à proposer une législation internationale relative aux peuples indigènes. Dès 1921 des conventions octroient déjà des droits aux travailleurs indigènes. En 1957, la Convention 107 « Relative à la Protection et à l'Intégration des Peuples Indigènes et des autres Populations Tribales et Semi- Tribales des les Pays Indépendants » établit les droits des populations et des communautés indigènes dans le cadre d'une conception indigéniste et intégrationniste. Seul instrument juridique international relatif aux droits des peuples autochtones, la Convention 169 de l'OIT sur les Droits des Peuples Indigènes et Tribaux, ratifiée par le Congrès National Equatorien le 14 Avril 1998, est née en 1989 de la révision de la Convention 107. Elle ne répond pas aux aspirations des organisations indigènes, mais présente des normes de protection minimales des droits humains et collectifs des peuples autochtones, les parties devant adopter des lois nationales conformes aux principes de la Convention. Elle reconnaît le caractère historique des peuples indigènes, la valeur primordiale de leur autodétermination, et introduit deux principes fondamentaux : celui de la *consultation* et celui de la

---

<sup>42</sup> AlexisTIOUKA, "Avances en el tema del derecho territorial indígena en el ámbito internacional y específicamente en la Organización de las Naciones Unidas" in *Petroleo y desarrollo sostenible en el Ecuador*, FLACSO, Quito, 2004.

<sup>43</sup> Bibiana GARCIA ROMEU, Atencio LOPEZ, Hector HUERTAS, *Los Pueblos Indigenas Frente al Nuevo Milenio*, WATU, *Accion Indigena*, Madrid, 1998, page 64-70.

*participation*. Leur droit à la terre est reconnu dans les articles 13 et 14, et le droit de disposer des ressources naturelles se trouvant sur leur territoire dans l'article 15 ; cet article reconnaît aux peuples indigènes le droit de « participer à (leur) utilisation, à (leur) administration et à (leur) conservation ». « Dans le cas où l'Etat est le propriétaire des minéraux ou des ressources du sol ou du sous- sol, les gouvernements devront établir ou maintenir des procédés afin de consulter les peuples qui seraient affectés, avant d'entreprendre ou d'autoriser tout programme de prospection ou d'exploitation des ressources existantes sur leurs terres. Dans la mesure du possible les peuples devront participer aux bénéfices de ces activités, et percevoir une indemnisation équitable pour tout dommage causé par ces activités ». L'article 16 interdit quant à lui tout déplacement forcé des communautés ; l'article 18 sanctionne les intrusions sur leurs terres et invite l'Etat à les protéger des agressions extérieures. L'article 19 demande également à l'autorité étatique de distribuer les terres et les moyens nécessaires à l'espace vital et au développement des groupes autochtones ; en accord avec l'article 23, elle devra aussi veiller au maintien des activités traditionnelles- chasse, pêche, cueillette- et mettre à leur disposition les moyens nécessaires à leur autosubsistance.

Dans le cadre de l'OMC les droits de propriété intellectuelle (DPI) des peuples autochtones sont menacés par l'Accord sur les Aspects de la Propriété Intellectuelle relatifs au Commerce (ADPIC). Ces droits légaux à des monopoles temporels ont la finalité d'assurer que les inventeurs de technologies perçoivent les bénéfices de leurs investissements. Les entreprises utilisent les brevets, les droits d'auteur -ou « copyrights »- et les « marques enregistrées » pour promouvoir les inventions technologiques. Les brevets concernent les chercheurs qui découvrent de nouveaux produits ou de nouveaux procédés ; ils peuvent alors être commercialisés et dévolus en tant que licences comme toute autre forme de propriété personnelle. Mais souvent l'industrie de la biotechnologie utilise les brevets pour obtenir des droits commerciaux exclusifs sur des produits créés à partir des connaissances et des

pratiques de peuples ancestraux et des ressources génétiques aborigènes. Avec l'expansion du système de brevetabilité, les corporations pharmaceutiques obtiennent des brevets pour des médicaments valables dans le monde entier, y compris dans les pays d'où sont originaires ses composants. Or les peuples indigènes ne disposent pas de base légale pour lutter contre l'expropriation de leurs connaissances, car les entreprises contournent- lorsqu'elles existent- les mesures de protection, en changeant le matériel d'origine, en n'utilisant qu'une partie de la ressource, ou en modifiant ses composantes. De plus, les lois des Etats-Unis ne permettent pas la propriété collective d'un brevet, et les peuples autochtones n'ont pas les moyens suffisants pour en disposer. En 1970 l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) est créée, et acquiert le statut d'organisation spécialisée de l'ONU en 1974. Si jusqu'aux années 1960 le vivant ne fait pas l'objet d'une protection spéciale, la Convention pour la Protection des Nouvelles Variétés Végétales, adoptée en 1978 et modifiée en 1991 sous les auspices de l'OMPI, change la donne. Depuis le système de protection de la propriété intellectuelle s'intéresse aux octrois de brevets. Avec l'augmentation des recherches génétiques appliquées à l'agriculture et à la pharmacologie, le système des brevets s'est considérablement développé ces dernières années. De nos jours on accorde des droits exclusifs pour la production de médicaments, de certaines cultures ou de lignes cellulaires végétales, animales ou humaines qui ont été analysées, isolées et parfois modifiées. La Déclaration des peuples indigènes de Mataatua de 1993 sur la propriété culturelle et intellectuelle invite l'OMPI, les gouvernements et les instances internationales à adopter des mesures visant à protéger les communautés autochtones de l'expropriation de leurs connaissances et des ressources naturelles se trouvant sur leurs territoires, et cette revendication continue à être centrale dans le cadre de l'ONU.

Les accords du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), signés en 1947, et qui donnent lieu à la création en 1994 de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), entendent fixer les règles du commerce mondial. Lors de

l'Uruguay Round, en 1994, le thème de la propriété intellectuelle est mis à l'ordre du jour à la demande des Etats- Unis et du Japon. Les pays industrialisés signent à la fin du Round l'Accord sur les Aspects de la Propriété Intellectuelle relatifs au Commerce (ADPIC). En janvier 1996 l'accord entre l'OMC et l'OMPI concernant l'application de l'ADPIC est entré en vigueur. Celui- ci établit un modèle standard de législation sur les droits de propriété intellectuelle. Cela pourrait avoir une grave incidence sur la conservation de la biodiversité amazonienne. Avec l'avènement de l'ADPIC, les lois sur les brevets des Etats- Unis tendent à devenir universelles. Etant donné la pression exercée par ce pays sur l'OMC, l'organisation pourrait tendre à créer un système de propriété intellectuelle corporatif, soucieux de protéger le capital investi dans les technologies de pointe, et qui favorise le « bio- colonialisme ». En effet l'ADPIC permettrait de légitimer le transfert des ressources génétiques du Sud vers le Nord et de consolider le monopole de ce dernier, où se concentrent de nos jours 95% des brevets mondiaux. La COICA s'oppose à la demande formulée par les pays industrialisés de réviser à la baisse l'article 27 qui prévoit une protection minimum des connaissances ancestrales. Elle suggère au contraire de le renforcer et d'harmoniser l'ADPIC avec la Convention sur la Diversité Biologique (CDB)<sup>44</sup>.

Les textes en faveur et en défaveur des droits indigènes ne manquent pas ; dans la réalité, la législation ignore encore souvent les droits des nationalités, car les lois suivent un rythme plus lent, et les réformes tardent souvent à voir le jour. Il en est d'ailleurs de même en ce qui concerne la protection de l'environnement.

---

<sup>44</sup> "TRIPS y los pueblos indigenas", *Nuestra Amazonia*, ALDHU, juillet 2000, page16.

- **La Conférence de Rio et le développement durable**

Le concept de développement durable s'est popularisé depuis la publication du rapport Brundtland en 1987, puis celle de l'Agenda XXI<sup>45</sup> en 1992. Il peut impliquer que le développement soit subordonné à l'assentiment des populations locales, mais il peut également signifier une lutte contre la pauvreté qui a pour objet de satisfaire les besoins des populations nationales. Cette notion vise principalement à en finir avec l'opposition irréductible entre développement et protection de l'environnement. Elle est définie dans le Rapport Brundtland comme le « développement qui satisfait les nécessités du présent sans compromettre la possibilité pour les générations futures de satisfaire leurs propres nécessités »<sup>46</sup>. Ce texte a une grande influence dans les pays développés d'autant plus forte qu'il coïncide avec les avancées du PNUE et de la Banque Mondiale dans la comptabilisation des effets pervers de la croissance industrielle. Partant du constat que les échanges globalisés permettent aux pays industrialisés de contrôler le niveau de pollution au détriment des pays en voie de développement, la préparation du Sommet de la Terre souligne la nécessité de parvenir à un accord sur le changement climatique et sur la croissance démographique. La Conférence de Rio exprime un consensus global sur le besoin de changer de modèle de développement, à travers les quatre documents clé de la Déclaration de Rio, l'Agenda XXI, la Convention sur la Biodiversité et la Convention sur le Changement Climatique. Elle incite les Etats à promouvoir des lois efficaces sur l'environnement et à assumer leurs responsabilités dans la dégradation écologique par l'indemnisation des populations affectées, et insiste sur l'internationalisation des

---

<sup>45</sup> L'agenda 21 mondial est un programme de développement durable, signé par les 173 chefs d'état et de gouvernement présents au premier sommet de la terre à Rio, en 1992.

<sup>46</sup> Le développement durable a été défini en 1987 par le rapport Brundtland, du nom du premier ministre norvégien, rapporteur du projet de la Commission mondiale pour l'environnement et le développement, comme : « *un développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.* », *Notre avenir à tous*, Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement, 1987.

coûts de la dégradation de l'environnement et sur la coopération internationale en matière de prévention et de traitement des catastrophes écologiques.

La Convention sur la diversité biologique reconnaît dans son Préambule et dans le paragraphe 12 « l'étroite et traditionnelle dépendance de beaucoup de communautés locales et populations indigènes qui ont des systèmes de vie traditionnels basés sur les ressources biologiques », tout en admettant qu'il « convient de partager équitablement les bénéfices dérivés de l'utilisation des connaissances traditionnelles, les innovations et les pratiques pertinentes pour la conservation de la diversité biologique et l'utilisation durable de ses composants ». Mais parmi ses 38 articles, l'article 8j est le seul qui soit consacré au rôle des populations indigènes dans la conservation de la biodiversité.

La Conférence de Rio marque une avancée dans la planification de la conservation écologique, car l'Agenda XXI couvre les dimensions sociales et économiques du développement durable, la conservation et la gestion des ressources qui lui sont nécessaires, et le renforcement du rôle des moyens d'exécution. Bien que cette déclaration n'ait pas de valeur contraignante, elle comporte d'importantes recommandations en ce qui concerne les populations indigènes. Le chapitre 26 est entièrement consacré aux « droits des populations et communautés indigènes, et consacre leur rôle de « gardiens de la terre ».

- **La gestion environnementale en Equateur**

Dès le milieu des années 1980, la Coordination des Organisations Indigènes du Bassin Amazonien (COICA) fait pression auprès des ONG et des organismes multilatéraux pour que l'avis des organisations indigènes soit pris en compte dans la gestion de l'environnement. La logique de l'Etat ne s'oppose pas à ces

revendications, car il se trouve dans l'impossibilité d'administrer des parcs et les réserves naturelles délimités dans les années de croissance et qui constituent un poids financier au moment de la crise de la dette. Les deux logiques se renforcent mutuellement pour définir des espaces de gouvernance décentralisés. Le « savoir indigène » est donc appelé à jouer un rôle croissant dans la légitimation des organisations ethniques amazoniennes, et devient le point de convergence de ces organisations avec les mouvements écologistes.

Comme le souligne Michel Pouyllau, l'Equateur se caractérise par une gestion environnementale foisonnante et confuse. Bien qu'il existe un Ministère de l'Environnement, les politiques de planification, d'administration et de protection sont gérées par des organismes dont les compétences se chevauchent. Selon lui « il serait vain de croire que ces empilements de structures se traduisent réellement par une verticalité des décisions, des choix politiques ou une politique centralisée, au contraire- mais le discours officiel est autre »<sup>47</sup>. En effet il n'y a pas de coopération entre les différents ministères, et particulièrement entre le Ministère de l'Environnement et le Ministère de l'Energie et des Mines. Ainsi cette confusion se traduit-elle en Amazonie par l'emboîtement de différentes entités administratives- province, aire protégée, parc national, territoire indigène- sur un même territoire. Les actions environnementales sont trop souvent conjoncturelles et ne font pas l'objet d'un suivi systématique, car elles suivent plus le calendrier électoral que la crise écologique.

L'Equateur se caractérise également par l'existence de très nombreuses ONG, qui prétendent que la crise de l'Etat favorise l'émergence d'une politique environnementale « hors Etat » ; mais, bien qu'elles jouent un rôle scientifique et

---

<sup>47</sup> Michel POUYLLAU, "Une gestion environnementale foisonnante est-elle efficace, l'exemple équatorien?", *Cahiers des Amériques Latines*, No 27, page 58.

informatif de premier plan, leur gestion des problèmes socio-écologiques est souvent empirique et improvisée, et elles jouent parfois le rôle de tampon entre le secteur privé et les couches populaires.

D'aucuns considèrent que l'éco-tourisme peut constituer une alternative économiquement rentable aux activités extractives dans la réserve. Dans les années 1980, le tourisme générait quelque 30 000 dollars de profits pour les Sionas et les Secoyas<sup>48</sup>. Cependant les communautés indigènes ne bénéficient pas autant du tourisme que les entreprises privées compte tenu de leur faible capacité d'investissement. Leur participation se limite à légitimer la présence des ONG écologistes et à être embauchées par les entreprises touristiques comme guides ou employés de service.

## **1.2 L'Équateur et sa région amazonienne, un contexte en crise**

### **1.2.1 L'Équateur ou l'instabilité institutionnelle**

Le concept d'opportunités politiques est le principal outil théorique permettant de faire le lien entre les mouvements sociaux et le système politique. Sidney Tarrow propose une typologie des opportunités politiques qui prend autant en compte la situation de la structure institutionnelle étatique que les réformes des politiques publiques ou les relations plus informelles avec d'autres acteurs sociaux, appelées *structures de proximité*<sup>49</sup>. Il distingue quatre grands types d'opportunités politiques, à savoir l'ouverture de l'accès au système politique, l'instabilité des alignements

---

<sup>48</sup> James David NATIONS, Flavio COELLO HINOJOSA, "Cuyabeno Wildlife Production Reserve", in BROWDER, John, *Fragile lands of Latin America, Strategies for Sustainable Development*, Boulder, West View Press, London, 1989, page 105.

<sup>49</sup> Sidney TARROW, *Op.Cit.*, page 85.

politiques, la division des élites et des alliés d'influence, opportunités qui ont cours en Equateur et que nous allons tâcher d'identifier présentement<sup>50</sup>.

- **Un contexte de crise économique et politique**

Le rôle dominant que joue l'Etat dans les années cinquante à soixante dix tend à se réduire. Durant cette période, il crée un système de planification, élabore des projets de développement, constitue des entreprises productives et des services, protège par le biais de crédits les entreprises privées et adopte des contrôles et des régulations rigides. Puis, progressivement, le pays adopte les principes et pratiques de l'économie de marché. L'Etat abandonne alors certaines de ses responsabilités au profit du secteur productif, ouvre l'économie à la concurrence étrangère, privatise les services publics, élimine le protectionnisme de l'entreprise privée et supprime le contrôle des prix. Ce processus, initié durant le gouvernement du président Sixto Duran (1992- 1996), continue tout au long des présidences postérieures, jusqu'à ce qu'il atteigne son apogée lorsque le président Jamil Mahuad remplace la monnaie nationale (*sucre*) par le dollar américain le 9 janvier 2000, et transfère ainsi les politiques monétaires et de change à la Réserve fédérale des Etats-Unis. A ces mutations viennent s'ajouter les changements idéologiques et politiques causés par l'échec du modèle économique socialiste, les politiques de privatisation et d'ouverture promues, voire imposées par les organismes internationaux, l'insuffisance des ressources publiques provoquée par la volatilité des prix du pétrole, les déficits budgétaires chroniques qui réduisent le financement du secteur public, mais également la corruption et le populisme inhérents aux entreprises publiques, et la crise économique de l'année 1999.

---

<sup>50</sup> Ibid, page 86.

• **Un espace politique dominé par les partis traditionnels**<sup>51</sup>

Les élections présidentielles de 2002 et la victoire de Lucio Gutiérrez ont avant tout signifié la faillite des partis qui jusque-là ont dominé la vie politique équatorienne depuis l'avènement de la démocratie en 1979. Les partis dits « traditionnels » sont nés de la fragmentation des partis conservateur et libéral dans les années cinquante. Le premier donne naissance à deux partis, le Parti Social Chrétien (PSC), créé en 1951, et le Parti Démocrate- Chrétien (PDC), constitué en 1964 par les élites catholiques et intellectuelles. Celui-ci deviendra en 1978 la Démocratie Populaire- Union Démocrate Chrétienne (DP- UDC), qui regroupe les tendances conservatrices et libérales. De son côté, le Parti Libéral se divise en de nombreux partis dont le Frente Amplio Alfarista (FRA), et surtout la Gauche Démocratique (ID), créé en 1970, qui absorbe certains éléments du parti libéral mais qui est surtout influencée par le Parti Socialiste. Celui-ci, né en 1933, est lui-même l'objet de divisions internes à partir de 1963. En 1980, de nouvelles dissensions au sein du Parti Libéral donnent naissance au Parti Démocrate. Concernant les partis dits « de gauche », outre le Parti Socialiste, le Parti Communiste est créé en 1931, mais il sera la proie de divisions internes pendant les années 1960. Ainsi se constitue en 1963 le Mouvement Populaire Démocratique (MPD), branche trotskiste du Parti Communiste. Mais les grands partis équatoriens sont les partis populistes ; la Concentration des Forces Populaires (CFP) appartient de façon continue à la famille Bucaram qui contrôle la ville de Guayaquil. Jaime Roldos, qui appartenait au mouvement et au clan Bucaram depuis les années 1960, crée en 1980 le parti Pueblo, Cambio y Democracia. Quant à lui, Abdalá Bucaram constitue le Parti Roldosiste Equatorien (PRE), de plus en plus influent depuis 1988. Le parti de Gutiérrez est le Parti Société Patriotique du 21 Janvier (PSP); quant aux Indiens, la CONAIE, en alliance avec des secteurs non- indigènes liés à la gauche alternative et aux

---

<sup>51</sup> (Voir Appendice C: Les Présidents au pouvoir 1992-2005).

mouvements sociaux, a créé en 1996 le Mouvement d'Unité Plurinational Pachakutik- Nuevo Pais (MUPP-NP). Dans les 27 municipalités qu'il contrôle, le MUPP-NP pratique un style de démocratie participative et multiculturelle. L'irruption de l'Indien comble également un vide laissé par la gauche. Les ONG, l'Eglise progressiste, certaines organisations féministes et étudiantes, voient dans la mobilisation indigène la possibilité de redonner sens à leurs actions.

- **L'importance du pétrole**

En 1999, le pétrole représente la moitié des exportations de l'Equateur et 30% des revenus fiscaux<sup>52</sup>. Le pays est dépendant des prix du marché international, comme par le passé pour le cacao ou la banane. Durant les années 80 et 90, la chute des prix du pétrole s'ajoute à une inflation endémique. L'insuffisance de ressources fiscales détériore la capacité de l'Etat à maintenir l'infrastructure physique et les services publics du pays et à promouvoir le développement national. Ceci a pour conséquence une baisse sans précédent des salaires réels, l'aggravation du chômage, la hausse de la pauvreté qui atteint, en 1999, 61% de la population<sup>53</sup>, l'émigration de centaines de milliers d'Equatoriens aux Etats-Unis, en Espagne et en Italie, et le creusement des disparités sociales dans le pays. Les deux décennies de crise de l'économie équatorienne ne sont pas seulement le fait de la volatilité des prix du pétrole; les conflits frontaliers avec le Pérou de 1981 et de 1995 y contribuent également, dans la mesure où de grandes sommes d'argent ont été détournées des activités productives. C'est aussi le cas lors des inondations causées par le phénomène du Nino, ou du tremblement de terre de 1987 qui paralyse les exportations de pétrole pendant six mois. La constante augmentation de la dette extérieure, qui représente parfois 400% des exportations annuelles, ainsi que l'instabilité politique chronique renforcent la

---

<sup>52</sup> Lucy RUIZ, *La Amazonia ecuatoriana siglo XXI*, Programa Amazonia- UICN, Ecociencia, Quito, Juin 1999, page 35.

<sup>53</sup> Ibid, page 36.

crise économique du pays. Pour ces raisons, à la fin des années 90, les problèmes de l'Equateur s'aggravent et se multiplient.

- **Crise de gouvernabilité : un exercice de la citoyenneté fragilisé**

La crise politique et sociale met en évidence la tension existante entre le système démocratique et le système économique et, partant, le manque de gouvernabilité, définie comme la capacité de résolution des conflits par le dialogue et la concertation<sup>54</sup>. Depuis la destitution du Président Bucaram en 1997 les supports de la gouvernabilité se sont détériorés au point de mettre en danger le système démocratique équatorien. Une partie de cette instabilité peut être expliquée par les tares inhérentes au système parlementaire équatorien, les présidents se retrouvant fréquemment en minorité au Congrès, comme dans le cas de Duran Ballen en mai 1994, après la défaite de son parti aux législatives, ce qui l'obligea à transiger avec le mouvement indigène. Les mesures économiques marquées par la rigueur provoquent alors le réveil des mouvements sociaux à travers lesquels tous les secteurs populaires se sont mobilisés. Le mécontentement généralisé, l'incapacité des classes dirigeantes à résoudre la crise économique et un régionalisme exacerbé entre la côte et la sierra ont débouché sur une situation d'intense conflictualité sociale<sup>55</sup>. Les efforts actuels destinés à décentraliser l'Etat équatorien ont pour but de favoriser la démocratie participative en rapprochant la prise de décisions des populations concernées. Il s'agit donc d'une décentralisation non seulement administrative, mais aussi économique et politique, car elle rend possible la participation aux pouvoirs locaux et régionaux. La fin de l'Etat pétrolier peut signifier l'entrée dans une période de dialogue et de concertation avec la société civile qui tendrait à favoriser une transformation des

---

<sup>54</sup> Jorge LEON, "Les mésaventures du populisme en Equateur, 1995-1997", *Problèmes d'Amérique Latine*, trimestriel No 26, 07-09-97.

<sup>55</sup> Axel GASTAMBIDE, "Equateur: de la crise bancaire de 1998 à la crise politique de 2000", *Problèmes d'Amérique Latine*, trimestriel No 36, 00-03-01.

relations entre l'Etat, la société et la nature dans le cadre du modèle de développement durable.

- **La crise environnementale et l'accroissement de la pauvreté**

L'exploitation du pétrole a provoqué un boom économique sans précédents dans l'histoire du pays et contribue à causer des problèmes socio-écologiques. La dette extérieure aggrave la détérioration économique de l'Equateur et la destruction de l'environnement car elle contribue à la déforestation par l'implantation de monocultures et l'exploitation de ressources non-renouvelables comme le pétrole et les minéraux. L'absence de politiques et de normes cohérentes qui favorisent la protection des ressources naturelles accentue la destruction du cadre naturel. Aux impacts écologiques provoqués par l'exploitation du pétrole s'ajoutent les impacts socio-culturels qui touchent avant tout les populations indigènes, contraintes de quitter leurs territoires ancestraux à cause de l'implantation de campements pétroliers et de la colonisation facilitée par la construction de routes. Le contact brutal avec l'extérieur a altéré significativement leurs systèmes sociaux sans pour autant améliorer leur niveau de vie. L'image lointaine et négative que ces peuples ont de l'Etat s'est accentuée du fait de l'absence de politique qui défende leurs intérêts. Sans médiation ni régulation, les demandes des indigènes se sont donc souvent dirigées directement aux entreprises pétrolières, converties en des sortes de "micro Etats" confrontés à d'innombrables demandes locales. Le rôle de l'Etat est ainsi teinté d'ambiguïtés, car il est multidimensionnel, à la fois juge et partie, objet des revendications et médiateur, tour à tour répressif et facilitateur<sup>56</sup>. Sidney Tarrow insiste sur le fait qu'un système politique incite à la mobilisation s'il combine des facteurs d'ouverture et des facteurs de fermeture<sup>57</sup>, ce qui est le cas en Equateur où,

---

<sup>56</sup> Sydney Tarrow, *Op. Cit.*, pages 91-94.

<sup>57</sup> *Ibid*, pages 86.

bien qu'il y aient des élections et un accès à l'information, les institutions et la culture politique sont encore contrôlées par une classe privilégiée qui tient son pouvoir politique de son poids économique.

### **1.2.2 L'Amazonie, une région stratégique**

La situation actuelle de l'Amazonie équatorienne découle du modèle d'exploitation des ressources naturelles initié depuis l'époque coloniale. Des relations coloniales et la confrontation historique entre l'Etat, les entreprises et les indigènes se sont mises en place avec l'établissement d'une économie d'enclave. La modernité s'est introduite dans la région amazonienne en plusieurs étapes ; du XVIe au XVIIIe siècle s'établissent les premières missions catholiques, le XIXe siècle voit l'essor de l'économie du caoutchouc, la première partie du XXe siècle est celle de la colonisation agricole et de la création des premiers centres de commerce, alors que les dernières décennies sont marquées par l'émergence du libéralisme moderne à travers les activités des entreprises nationales et transnationales et l'exploitation du pétrole.

A partir du Sommet de Rio en juin 1992, l'Amazonie, qui concentre 70% des forêts tropicales du monde<sup>58</sup>, devient le point de convergence des mouvements écologistes internationaux. Des conflits socio-écologiques sont engendrés par la déforestation et la pollution causée par les industries extractives ; afin de pallier ces conséquences, des programmes de développement durable et de conservation de l'environnement sont mis en place. Pour les organisations indigènes comme pour les mouvements écologistes, les impacts socio-écologiques conduisent à mettre en cause le modèle de développement occidental. Ainsi les conflits socio-écologiques s'articulent-ils autour de l'identité et de l'écologie. Mais l'exploitation des richesses de la région est un

---

<sup>58</sup> Petroleo vs Biodiversidad, *Alerta Verde*, No 71, Boletín Acción Ecológica, Quito, Octubre 1999.

enjeu suffisamment stratégique pour poser un obstacle majeur à la mobilisation des organisations indigènes.

- **Pétrole et colonisation agraire : la destruction de la forêt**

Les origines de la colonisation en Amazonie se trouvent dans les conditions socio-économiques associées à la croissance démographique et à la concentration foncière dans les régions traditionnellement intégrées au marché. Dans ce contexte, la faible densité humaine de la région amazonienne conduit l'Etat à déclarer « terres incultes » des millions d'hectares où sont installées des communautés indiennes. La colonisation massive commence avec les grands projets d'agriculture et d'élevage extensifs à faible productivité, dont l'impact s'ajoute à celui de l'extraction de bois pour accélérer la déforestation. En 1964 le gouvernement, à travers l'Institut Equatorien de Réforme Agraire, promulgue les premières lois de réforme agraire et de colonisation, principale cause de la déforestation durant les trois dernières décennies, étant donné qu'elles obligent le paysan à déboiser 50% du terrain pour obtenir sa titularisation. Cette politique dure jusqu'à la fin des années 1980, avec l'appui financier de la Banque mondiale. A l'influence des aides publiques s'ajoute la valeur spéculative de la terre dans un contexte d'hyper- inflation. Dans les années 1970-80 la déforestation s'accélère<sup>59</sup>, sous l'action conjuguée des entreprises forestières et pétrolières et des plantations de palme africaine, dont l'avancée s'accompagne de l'arrivée de petits producteurs le long des voies de communication ouvertes par l'industrie. L'une des premières mesures du gouvernement militaire, au pouvoir en 1963, est de réformer l'administration. L'Etat commence à participer directement à l'exploitation pétrolière en 1967, lorsqu'il crée la CEPE, devenue PETROECUADOR en 1989. En 1972 le pétrole commence à être exporté, et en 1977 la nouvelle junte militaire adopte une loi de Colonisation de la Région Amazonienne

---

<sup>59</sup> Osvaldo HURTADO, *El poder politico en El Ecuador*, Editorial Planeta, Quito, 2001, page 14.

Equatorienne et créé l'Institut de Colonisation de la Région Amazonienne Equatorienne (INCRAE)<sup>60</sup>. L'Etat tente d'intégrer la région au marché national et international, tout en renforçant la souveraineté nationale aux abords de la frontière péruvienne et en accélérant la construction de routes. La colonisation massive suit l'ouverture des routes de manière désorganisée, ce qui a pour effet d'exacerber les conflits avec les indigènes de la région. Bien que les impacts ne touchent pas de la même façon toutes les régions de l'Orient équatorien, les changements sociaux provoqués par l'activité pétrolière permet aux indigènes d'accumuler le capital nécessaire à l'achat de nouveaux biens manufacturés, ainsi que du bétail et des terres dans un contexte d'urbanisation mal contrôlée. La colonisation, priorité nationale, a pour origine la nécessité d'augmenter la production agricole, de corriger les déséquilibres nationaux dans la distribution spatiale de la population et d'occuper les zones frontalières pour des raisons de sécurité ; mais, faute de planification, d'appui logistique et financier, de débouchés, de rendements des récoltes et de main d'œuvre, le stade de la culture de subsistance n'est pas dépassé. L'incohérence de la répartition géographique des colons et du type de production amène à penser que la colonisation continuera dans le futur à se pratiquer selon le même modèle, compte tenu de la pression démographique, de l'instabilité des prix du pétrole et de la baisse des produits traditionnels d'exportation, qui, combinés avec le poids de la dette publique, limitent tout type de développement alternatif. Dans ces conditions, les ressources naturelles du pays, et en particulier les bois tropicaux et les réserves de brut continueront d'être utilisées pour générer des devises et, comme soupape de sécurité, pour alléger les pressions démographiques, rendant plus lointaines les possibilités de développement durable au niveau national.

---

<sup>60</sup> Ibid, page 14.

- **Impacts socio- écologiques de l'activité pétrolière**

Les impacts socio- écologiques représentent l'ensemble des effets négatifs produits directement ou indirectement par une activité humaine sur l'environnement et la population riveraine<sup>61</sup>. Ils concernent l'activité pétrolière dans son ensemble, de la première phase d'exploration jusqu'à l'utilisation de produits dérivés du pétrole, en passant par l'exploitation, le transport, le stockage et le raffinage. On distingue les impacts directs- déforestation, pollution et altération des cycles hydro- biologiques et des écosystèmes- des impacts indirects, qui sont quant à eux les effets de la frontière agricole et de la colonisation qui génère une pression démographique sur l'environnement, l'érosion des sols, la perte de la biodiversité et la disparition d'espèces animales par la chasse. Le taux de déforestation occasionné par l'activité pétrolière se situe entre 400 et 2000 hectares pour un bloc de 200 000 hectares, soit moins de 1% du bloc. Mais la déforestation entraînée indirectement par l'érosion des sols et la colonisation humaine autour de ces zones est trois fois plus importante<sup>62</sup>. La pollution générée affecte directement la qualité de l'air, des sols et des eaux par la production de boues toxiques, de déchets solides non- biodégradables, l'utilisation de produits chimiques, l'incinération du gaz naturel et l'entrepôt des eaux salines. A cela s'ajoute le réchauffement de la nappe phréatique et des cours d'eau, la pollution sonore et les conséquences des accidents dans la maintenance des oléoducs et des stations de production. Pour les populations indigènes, le premier impact de l'activité pétrolière est l'invasion de leurs zones de résidence. Bien que l'aire d'influence des blocs soit limitée au regard de l'étendue de leurs territoires, le tracé des lignes sismiques et la construction de plateformes d'exploration et d'exploitation affectent leurs ressources vitales, telles que les cours d'eau et la pêche, les territoires de chasse et les cultures vivrières. Pour eux, la menace vient autant de l'industrie que des

---

<sup>61</sup> Anamaria VAREA, Op.Cit., page 64.

<sup>62</sup> Ibid, page 65.

paysans colons. Mais les impacts concernent également les relations clientélistes et paternalistes qui s'établissent entre les indigènes et les entreprises, ainsi que la division des communautés fomentée lors de négociations pour l'accès aux ressources, qui débouchent souvent sur une instrumentalisation des organisations de base. Ces relations peuvent aussi avoir des effets pervers pour la protection de l'environnement dans le cas où les indigènes choisissent de percevoir des indemnités- droit reconnu par la Constitution de 1998- pour les impacts écologiques. De même, l'organisation sociale des communautés est affectée par l'irruption de nouvelles sources d'emploi et la présence d'acteurs exogènes, ce qui a pour effet de renforcer leur dépendance économique.

L'indigence atteint 53% de la population amazonienne, et la pauvreté touche 79%, contre 16 et 54% dans les régions de la côte et de la sierra<sup>63</sup>. L'alimentation est insuffisante et déséquilibrée, et les peuples indigènes se caractérisent par un manque chronique de protéines causé par l'éloignement des mammifères ; les rivières contaminées empêchent également la consommation de poisson. La diminution de la production d'aliments et la dépendance des produits de la sierra élèvent les coûts des produits de consommation et accentuent la carence alimentaire dans la région.

- **Aires naturelles protégées<sup>64</sup>**

Afin de protéger les ressources de la forêt tropicale, la Loi de Conservation des Aires Naturelles et de la Vie Sylvestre a établi différentes catégories d'aires protégées, telles que celle de Parc National et de Réserve Ecologique. Le Système National des Aires Protégées (SNAP) intègre 24 aires de 4 619 021 hectares, qui correspondent à 17% du territoire national, dont 3 202 097 se trouvent en

---

<sup>63</sup> Ibid, page 65.

<sup>64</sup> (Voir Appendice A.5: Carte des aires protégées et des blocs pétroliers en Amazonie).

Amazonie<sup>65</sup>. Leur création est problématique car la délimitation s'est effectuée sans tenir compte des zones d'emplacement des populations indigènes. Les institutions locales n'ont pas été informées, ce qui a également engendré des conflits avec les zones de colonisation agraire. Ces aires se sont constituées dans un espace conflictuel où s'affrontent des acteurs aux intérêts divergents. Ainsi l'activité pétrolière se développe-t-elle dans les Parcs Nationaux de Yasuni, de Llanganates et de Sumaco, et dans les Réserves de Cuyabeno et de Limoncocha. Des travaux de prospection, d'exploration et d'exploitation minière sont également réalisés dans la Réserve de Cayambe- Coca et de Cotacachi- Cayapas et dans les Parcs Podocarpus et Sangay. Ces erreurs ou omissions ont empêché l'aboutissement des efforts de protection dans le contexte régional, ce qui, additionné au manque de soutien politique et économique, a fragilisé l'intervention de l'Etat dans la gestion de ces espaces.

- **Les zones intangibles, une protection renforcée<sup>66</sup>**

En réponse aux demandes d'organisations indigènes, de missionnaires capucins, d'ONG écologistes nationales et internationales, un décret présidentiel a établi en février 1999 deux zones intangibles, qui se trouvent dans des aires protégées : celle de Cuyabeno- Imuya et le territoire des Tagaeris et Taromenane, membres du peuple Huaorani qui refusent tout contact avec le monde extérieur. Aucune activité pétrolière, minière, et forestière ne peut s'y développer. Le territoire Tagaeri-Taromenane est situé dans le Parc National Yasuni, entre les Provinces Pastaza et Napo. Ce parc, créé en 1979, est déclaré par l'UNESCO Réserve de la Biosphère en 1989 ; il a une superficie de 982 000 hectares et entre dans la catégorie de forêt tropicale humide menacée<sup>67</sup>. En établissant cette zone intangible, le Bloc 32 de

---

<sup>65</sup> Anamaria VAREA, Op.Cit., page 65.

<sup>66</sup> (Voir Appendice A.4: carte des zones intangibles et des blocs pétroliers en Amazonie).

PETROECUADOR, qui occupe une superficie de 200 000 hectares au sud-ouest du Parc Yasuni est éliminé, et en février 2000 la compagnie argentine Perez Companc se voit refuser l'autorisation par le Ministère de l'Environnement de réaliser des activités de prospection sismique dans le territoire des Taromenane. Mais l'existence juridique du statut des aires intangibles, créé par les décrets présidentiels 551 et 552 est menacée par sa propre nature, étant donné que d'autres décrets peuvent le révoquer.

- **Problèmes socio- écologiques en Amazonie : les activités minière et agricole, la déforestation et la bio- prospection**

Les ressources minières métalliques et non- métalliques sont de plus en plus prisées par les capitaux nationaux et étrangers. Dans les provinces de Sucumbios, Napo, Pastaza, Morona Santiago et Zamora Chinchipe on trouve de l'or, du cuivre, du plomb et du zinc. Certaines de ces concessions minières se trouvent en territoire indigène. Les populations autochtones participent parfois à cette activité économique mais elles entrent souvent en conflit avec les entreprises et l'Etat car elles revendiquent la propriété du sous-sol de leur territoire.

La superficie de l'Amazonie dédiée à l'activité agricole atteint 1 052 000 hectares, ce qui équivaut à 8% de son territoire, dont 17,4% correspondent à des cultures et 80,6% à de l'élevage. Le secteur agraire est au centre de l'économie régionale, et 70% de la population amazonienne sont de petits agriculteurs<sup>68</sup>.

---

<sup>67</sup> Declaran intangibilidad en territorios indigenas, *Alerta Verde*, No 72, Accion Ecologica, Quito, Octobre 1999.

<sup>68</sup> Ibid.

La déforestation causée par la consommation de bois comme combustible (80%), est encouragée par la hausse du prix du gaz<sup>69</sup>. L'Equateur est le pays de la région amazonienne qui a le plus fort taux de déforestation. Les zones du pays les plus touchées, Napo et Sucumbios, sont également les plus pauvres. Jusqu'en 1993, les entreprises forestières ont exploité plus d'un million d'hectares, en grande partie pour la construction de routes destinées à faciliter l'extraction du pétrole. Les paysans ont également joué un grand rôle dans la déforestation accélérée de la région, encouragée par la loi de colonisation qui exige le défrichage de 50% des 50 hectares octroyés aux colons par l'Etat avant de leur donner le titre de propriété. 80% de la déforestation est ainsi dû à l'élevage dans les zones de colonisation. 30% du bois industriel consommé dans le pays provient de l'Amazonie, en grande partie par le biais de trafics de contrebande, or uniquement 7% du bois exploité arrive sur le marché, faute d'infrastructures et de machines appropriées.

La biodiversité de la région amazonienne est devenue une ressource et un bien de grande valeur avec le développement des biotechnologies. Les ressources génétiques de la forêt tropicale sont des extraits de matériel organique, tels que des plantes, des animaux et des gènes humains. La prospection de la biodiversité, appelée *bio-prospection*, est l'exploration, l'extraction et l'investigation de la diversité biologique et des connaissances indigènes<sup>70</sup>. La bio-prospection a surtout lieu en territoire indigène, et les ressources sont souvent exploitées sans le consentement des autochtones et sans qu'ils participent aux bénéfices.

---

<sup>69</sup> Ibid.

<sup>70</sup> David ROTHSCHILD, *Protegiendo lo nuestro, Pueblos indigenas y biodiversidad*, Abya Yala, Quito, 1996, page 19.

### 1.3 Émergence de l'acteur indigène équatorien

- **La mobilisation indigène en Équateur**

Galo Ramon, qui étudie le processus d'organisation indigène jusqu'à la configuration des communautés actuelles, montre que la construction du projet indien passe par une progressive réappropriation de la terre et par la mise en jeu de formes positives d'auto-représentation<sup>71</sup>, telles que celle qui présente les Indiens comme *gardiens de la terre* en symbiose avec leur environnement.

Dans les années 1950 les centrales syndicales occupent la totalité de l'espace social de la lutte politique, ce qui leur permet d'absorber les petites organisations indigènes, formées de communes et de coopératives, réduites à de modestes appendices des fédérations paysannes. Mais sur le long terme on constate un changement de répertoire de l'action collective, d'un ensemble de stratégies qui correspondent à un moment donné à une idéologie. La mobilisation indigène passe ainsi du thème la lutte des classes au thème de l'identité ethnique. La Confédération des Nationalités Indigènes de l'Équateur (CONAIE), créée en 1986, émerge dans ce contexte et coïncide avec l'ouverture démocratique de l'administration Roldos- Hurtado. Pour la première fois une organisation sociale est constituée dans le but de regrouper et de représenter les indigènes, indépendamment des autres organisations sociales. Initialement, la CONAIE organise sa lutte en marge des autres organisations populaires et des partis de l'ancienne gauche marxiste, bien qu'ils nouent des alliances politiques et mènent des actions communes. Les soulèvements et la participation politique des indigènes s'orientent vers la revendication de leurs droits économiques et sociaux, la défense et la promotion de leurs valeurs culturelles ancestrales. Les organisations indigènes entendent définir les problèmes généraux du pays et s'opposer

---

<sup>71</sup> Galo RAMON, *Actores de una década ganada: tribus, comunidades y campesinos en la Modernidad*, COMUNIDEC, Abya Yala, Quito, 1992, page 255.

à certaines politiques menées par les gouvernements, notamment celles d'ajustement structurel. La CONAIE définit son idéologie autour de la notion d'identité, en la déduisant de la culture indigène, de son expérience historique, des études anthropologiques, de certains éléments de la pensée chrétienne et de la nécessité de libérer et de promouvoir les peuples indiens. Bien qu'elle se soit longtemps appuyé sur des conseillers blancs ou métisses, qui d'une certaine façon ont cherché à influencer ses idées et ses positions politiques, l'organisation est dirigée par des "leaders" indigènes, dont la majorité a suivi un enseignement secondaire, voire universitaire. Cet ensemble de caractéristiques, ainsi que sa taille et son poids politique, font de la CONAIE la plus importante organisation indienne d'Amérique Latine.

Initialement, les indigènes n'acceptent pas la démocratie « formelle » comme système politique. Ils la disqualifient pour être trop éloignée de leurs besoins. La CONAIE appelle ainsi au boycott des élections de 1992 et demande aux Indiens de s'abstenir de collaborer avec le recensement de la population. Mais petit à petit cette position est abandonnée. En Avril 1992, la mobilisation amazonienne réunie au sein de l'Organisation des Peuples Indigènes du Pastaza (OPIP) entame une « marche pour la vie et le territoire » qui aboutit à la légalisation de 4,5 millions d'hectares dans l'Orient équatorien, dont 70% au bénéfice des communautés indigènes<sup>72</sup> ; en juin 1994, un nouveau conflit éclate lorsque le président Duran Ballen tente d'abroger la loi de réforme agraire de 1964 en remettant en cause la propriété publique des terres en friche et le régime d'irrigation au bénéfice de la propriété privée. La CONAIE convoque alors une « mobilisation pour la vie et la loi agraire » en bloquant les routes et l'approvisionnement de la capitale, ce qui conduit le Président à déclarer l'état d'urgence. Cette confrontation donne lieu à un débat public au cours duquel les

---

<sup>72</sup> Jorge UQUILLAS, « La tenencia de la tierra en la Amazonia ecuatoriana », in BUSTAMANTE Teodoro, ESPINOSA Maria Fernanda, RUIZ Lucy, TRUJILLO Jorge, UQUILLAS Jorge, *Retos de la Amazonia*, ILDIS, Abya Yala, Quito, 1993, page 70.

représentants de la CONAIE négocient tous les articles du projet de loi. En 1996, ils participent aux élections, pour lesquelles ils fondent, avec d'autres secteurs de la gauche équatorienne, le Mouvement d'Unité Plurinational Pachakutik Nouveau Pays. Cette participation leur permet d'obtenir l'élection de 70 représentants à des postes de maires, de conseillers et de députés du Congrès national, et d'accéder à la vice-présidence du Congrès National. L'opposition à la présidence d'Abdala Bucaram, qui succède à Duran Ballen en 1996, conduit à la formation d'un Front Patriotique rassemblant la CONAIE, le Front Uni des Travailleurs (FUT), le Front Populaire et la Coordination des Mouvements Sociaux (CMS). Durant l'intérim qui suit la chute de Bucaram, le Front Patriotique demande la réunion d'une Assemblée Constituante et obtient, en mars 1997, le remplacement du Ministère Ethnique par le Fonds National pour le Développement des Peuples Indigènes ainsi que la création du Conseil de Planification et du Développement des peuples Indigènes et Noirs (CONPLADEIN), placé sous la tutelle du Président, qui met en oeuvre le Projet de Développement des peuples Indigènes et Noirs de l'Equateur (PRODEPINE). Ce projet, initié en janvier 1998 pour cinq ans et qui ouvre un espace de participation sans précédent pour la CONAIE. Le CONPLADEIN est remplacé par le Conseil National de Développement des Nationalités et peuples de l'Equateur (CODENPE) en 1998. Les indigènes participent à l'Assemblée Constituante où ils contribuent à rédiger la Constitution Politique de 1998, qui incorpore dans son texte un court article (84)<sup>73</sup> sur les Droits Collectifs des Indigènes, expérience pionnière en Amérique Latine. Malgré ces avancées, l'année 1999 est marquée par plusieurs soulèvements dirigés contre les mesures d'ajustement structurel prises par le président Jamil Mahuad. Alliés à des acteurs sociaux aussi puissants que les fédérations de transport, les syndicats d'ouvriers et un pan important de l'armée, les indigènes prennent la tête de l'insurrection qui provoque la destitution de Jamil Mahuad par un coup d'Etat le 21 janvier 2000. Mais durant la présidence d'Alvaro Noboa, la CONAIE échoue à

---

<sup>73</sup> (Voir page chapitre I, 1.1).

organiser une consultation populaire visant à dissoudre le Congrès et la Cour de Suprême de Justice et des divisions surgissent au sein du mouvement indigène national. A l'automne 2000, une nouvelle mobilisation durement réprimée par le gouvernement a pour effet de renforcer l'unité du mouvement indigène mais, jusqu'en 2002, la CONAIE peine à dépasser la dimension de protestation des mobilisations.

Malgré ces difficultés, et bien que la mobilisation amazonienne soit antérieure à la mobilisation indigène nationale, cette dernière constitue pour les indigènes amazoniens un changement dans la structure d'opportunité qui crée des *incitations* pour son action collective<sup>74</sup>.

- **Discours, demandes, projet politique**

La plurinationalité, principale revendication du soulèvement de 1990, la territorialité, thématique développée à partir du soulèvement de 1992, et l'autodétermination, prônée dès 1995, constituent le fondement de toutes les revendications des organisations indigènes équatoriennes. Les demandes spécifiques à la politique étatique sont également insérées dans une problématique globale nationale, comme pour la politique environnementale. Les demandes locales, cantonales ou provinciales se dirigent quant à elles au fonctionnement de l'infrastructure de base et des services. Deborah Yashar parle d'une "re-conceptualisation de la nation, la réforme de la représentation politique, le bien-être matériel et la citoyenneté sociale" qui seraient au cœur de toute mobilisation indigène en Amérique Latine<sup>75</sup>. Le discours et le programme des organisations indigènes ont une double nature; ils procèdent comme vecteurs d'encadrement pour les bases et sont des instruments qui opèrent dans l'interaction stratégique avec l'Etat et les entreprises

---

<sup>74</sup> Sidney TARROW, Op. Cit., page 6.

<sup>75</sup> Deborah YASHAR, *Indigenous movements and democracy: contesting citizenship in Latin America*, Harvard University, Mimeo, January 1997, pages 101-105.

en donnant un sens aux actions de la mobilisation. Il s'agit de réunir pour mobiliser, et de se différencier, de désigner un adversaire pour s'unifier. Les idées présentes dans les discours ne sont pas seulement fixées à priori, elles sont avant tout produites dans l'interaction stratégique, et n'en acquièrent ainsi que plus de légitimité sociale<sup>76</sup>. Le *répertoire de l'action collective* désigne ainsi, dans une perspective dynamique, l'ensemble des moyens qu'un groupe se donne pour faire des revendications<sup>77</sup> ; c'est un concept structurel et culturel qui nous permet de prendre en compte ce que les acteurs font, et comment ils s'y prennent. En effet, les demandes concernant la plurinationalité et l'autodétermination ont pour contexte la fragilisation des liens sociaux, les privatisations et l'individualisation de la société.

Ainsi la structure des opportunités politiques apparaît-elle à la fois comme incitation et contrainte à l'action collective. Qui plus est, et cela semble contradictoire avec l'approche quelque peu structuraliste de Sydney Tarrow, elle est à la fois objective et subjective, dans le sens où les opportunités politiques dépendent aussi de la perception qu'ont d'elles les acteurs<sup>78</sup> ; la structure des opportunités politiques est en effet en relation étroite avec l'action des acteurs, et ceux-ci peuvent contribuer à en créer. Elle recouvre donc autant une dimension institutionnelle qu'une dimension cognitive, étant donné que les clivages politiques dépendent des clivages sociaux et culturels du pays.

---

<sup>76</sup> Sidney TARROW, Op. Cit., page 4.

<sup>77</sup> Ibid, Sidney, TARROW, page 31.

<sup>78</sup> W. GAMSON, D. S. MEYER "Framing political opportunity" in D. MC ADAM, J. MC CARTHY, M. ZALD, Op.cit., page 275.

## CHAPITRE II

### FORMES D'ORGANISATION ET PROCESSUS DE CONSTRUCTION IDENTITAIRE

Les opportunités politiques sont à la fois saisies, créées et diffusées par les mouvements sociaux, transformées en action collective et soutenues par des structures de mobilisation et des cadres culturels<sup>1</sup>. En effet la magnitude et la durabilité des actions collectives dépendent de la mobilisation des acteurs à travers des réseaux sociaux et autour de symboles identifiables issus de cadres culturels et idéologiques et destinés à former un consensus<sup>2</sup>. Ces deux ressources, qui sont intimement liées, étant donné le rôle des organisations indigènes amazoniennes dans la définition de l'identité collective du mouvement, permettent à l'acteur collectif amazonien de solutionner les problèmes de coordination que pose la mobilisation.

#### 2.1 La mobilisation indigène amazonienne

La mobilisation des autochtones en Amazonie crée des opportunités politiques en diffusant l'action collective à travers des réseaux sociaux et en formant des coalitions d'acteurs sociaux. Les structures organisationnelles lient la base à la tête du mouvement et assurent l'interaction avec les autres acteurs. Elles sont créées en vue d'un renforcement de la cohésion autant interne qu'externe, de leurs relations avec les

---

<sup>1</sup> Sidney, TARROW, Op. Cit., page 7.

<sup>2</sup> Ibid, page 6.

autorités, les alliés et les adversaires de la mobilisation<sup>3</sup>. Par ailleurs, le développement organisationnel dépend de la dynamique interne, du type de mobilisation comme des pré-conditions politiques, économiques, sociales et culturelles<sup>4</sup>. La structure du mouvement est un élément intermédiaire entre le contexte structurel et les stratégies et résultats de la mobilisation<sup>5</sup>. Contrairement à Sidney Tarrow, Dieter Rucht en fait une variable centrale car même si les opportunités politiques influencent l'organisation de l'action collective, celle-ci a un impact sur les stratégies, les résultats, le niveau et le type de mobilisation<sup>6</sup>. Si la centralisation contribue à la stabilité et à la continuité du mouvement en période de démobilisation, les objectifs peuvent devenir de plus en plus conservateurs et tendre vers une « maintenance organisationnelle » qui accentue les tendances oligarchiques des instances dirigeantes<sup>7</sup>. Les organisations indigènes amazoniennes sont constamment confrontées à la tension entre cette tendance centralisatrice, hiérarchique et bureaucratique et ce qu'appelle Sidney Tarrow la *tyrannie de la décentralisation*, que confronte toute mobilisation<sup>8</sup>. Lorsque celle-ci dépasse la simple protestation et est canalisée par des organisations, les acteurs indigènes entrent dans une logique politique de marchandage avec les autres acteurs, créant de nouvelles opportunités politiques en ouvrant un accès à la participation et en changeant par là-même la culture politique du pays<sup>9</sup>. Mais en diffusant les opportunités politiques vers d'autres acteurs, et plus particulièrement vers les élites politiques et économiques qui ont le dernier mot en matière de marchandage, la mobilisation perd sa première source de pouvoir<sup>10</sup>.

---

<sup>3</sup> Doug MC ADAM, John MC CARTHY, Mayer ZALD, Op.Cit., page 149.

<sup>4</sup> Ibid, page 156.

<sup>5</sup> Ibid, page 202.

<sup>6</sup> Ibid, page 191.

<sup>7</sup> Ibid, page 156.

<sup>8</sup> Sidney TARROW, Op. Cit., page 150.

<sup>9</sup> Ibid, page 190.

<sup>10</sup> Ibid, page 191

- **Spécificités des organisations indigènes d'Amazonie**

La population indigène d'Amazonie <sup>11</sup> est hétérogène, divisée en sept groupes ethnolinguistiques, avec une grande disparité démographique entre des groupes majoritaires tels que les Shuars et les Quichuas, et des groupes de quelques centaines d'individus, comme les Sionas, les Cofans, les Secoyas, les Achuars, les Huaoranis et les Zaparas<sup>12</sup>. Les peuples indigènes représentent 26% de la population amazonienne de l'Équateur<sup>13</sup>, dont les Quichuas et les Shuars forment 90%<sup>14</sup>. Les provinces qui ont les plus grandes concentration et diversité ethnique sont celles de Sucumbios et de Napo, où habitent les Cofans, les Sionas, les Secoyas, les Huaoranis, les Quichuas, les Zaparas et les Shuars, et celles de Zamora Chinchipe et de Morona Santiago<sup>15</sup> où sont établis les Shuars et des groupes de Saraguros originaires de la *Sierra*.

Contrairement aux Indiens andins, les indigènes de la forêt tropicale équatorienne n'ont pas été administrés par l'État; à la naissance de la République ils n'ont ni droits ni devoirs et l'Orient est alors considéré comme un territoire inhospitalier abandonné par l'État et, partant, par la société nationale. Mais les soulèvements des années 1990 ont permis aux indigènes de s'insérer dans la sphère publique, de passer du domaine local pour apparaître dans les médias. Lorsque la région amazonienne a été incorporée au sein de la société nationale il y a une trentaine d'années, l'économie traditionnelle des indigènes a été bouleversée et l'ordre social traditionnel s'est déstructuré pour laisser place au communautarisme. Les nouveaux codes de comportement ont une dimension duale, car ils sont ritualisés à travers une moralité construite par l'institution religieuse, et ils sont inscrits dans l'appareil étatique, car la

---

<sup>11</sup> (Voir Appendice A.2: carte des peuples indigènes de l'Équateur).

<sup>12</sup> Voir Appendice D: Peuples Indigènes de l'Amazonie équatorienne).

<sup>13</sup> Voir Appendice E: l'Amazonie en chiffres).

<sup>14</sup> Ibid Lucy RUIZ, Op.Cit., page 12

<sup>15</sup> (Voir Appendice A.3: carte des provinces de l'Équateur).

communauté est une des composantes de la structure politique et administrative du pays. Ces changements signifient la perte de l'autonomie de la société traditionnelle, ainsi que la soumission des autochtones aux pouvoirs locaux et nationaux.

Les organisations sont alors créées afin de modifier cette position subordonnée et à chercher un équilibre par la garantie d'une hégémonie locale. Les organisations amazoniennes sont formées dans le double but d'être une modalité d'organisation interne en lieu et place des modalités ethnico- territoriales passées, et de constituer une forme associative d'intégration des communautés de base à des fins de représentation politique du mouvement ethnique et de gestion des projets de développement, souvent substitués de l'économie traditionnelle. Si les organisations ont pour mission de se constituer en contre- pouvoir, de promouvoir des changements culturels et de combler le déficit de légitimité des structures institutionnelles<sup>16</sup>, elles ne s'opposent pas nécessairement aux desseins de l'Etat car les fonctions qu'elles occupent ne peuvent, dans de nombreux cas, être assumées par celui-ci, comme lorsqu'elles prennent en charge l'éducation bilingue ou la justice dans les communautés. Ainsi l'Etat représente-t-il souvent un allié face à l'oligarchie économique et politique du pays. On peut y voir un épanouissement de la démocratie locale, car l'action pacifiste et civique des organisations remet en cause la relation entre l'Etat et la société puisqu'elles s'engagent pour la décentralisation et la démocratisation des pratiques politiques dans le sens d'une plus grande tolérance et d'un pluralisme effectif.

Les organisations de l'Orient équatorien n'entretiennent pas les mêmes rapports et ne négocient pas de manière similaire avec l'autorité centrale que les organisations des Indiens andins. En effet les origines des organisations indigènes nationales sont

---

<sup>16</sup> Orlando FALS BORDA, "Mouvements sociaux et pouvoir, développement en Amérique Latine", in *Démocratie et exclusion en Amérique Latine*, Futur Antérieur, Paris, 1992, page 199.

marquées par l'expérience des groupes ethniques dont l'action s'articule aux secteurs paysans et à la revendication d'une réforme agraire démocratique. Mais les organisations des régions périphériques restent à la marge de ce processus, tout en souffrant des effets de la colonisation qui ont suivi les réformes agraires inachevées des années 1960 et 1970. Les groupes ethniques de la région amazonienne, plus homogènes et de taille plus réduite, restent longtemps en marge de l'économie de marché, tandis que les indigènes andins y sont nettement plus intégrés. Les organisations amazoniennes entretiennent des rapports avec l'Etat et les réseaux économiques internationaux qui diffèrent de leurs voisins andins, et cette différence économique engendre des conséquences en termes de définition des concepts de territoire et de changement social. Les populations indigènes amazoniennes sont sujettes au système d'exploitation agraire car leurs terres ont un emplacement stratégique pour l'Etat, que ce soit au regard de la colonisation agricole et de l'exploitation des ressources naturelles, comme du point de vue de la présence d'une frontière nationale. Ainsi, durant le soulèvement de 1992, l'Etat répond-t-il aux demandes de terres dans les Andes alors que les revendications amazoniennes de territoires sont ignorées. Par la nature de la configuration sociale et culturelle des peuples de l'Amazonie équatorienne, leurs logiques de direction politique diffèrent de celles de la Sierra. L'Eglise y joue un rôle indéniable, et les notions de peuples, de nationalités, de territoire et de gestion autonome sont prééminentes dans la vision des organisations amazoniennes. Ainsi la construction d'une identité collective indigène n'implique-t-elle pas l'absence de divisions internes. En effet s'il y a de profondes différences entre Indiens des Andes et de l'Amazonie, il en existe aussi entre les indigènes amazoniens; les contacts entre eux sont récents, ils n'ont pas la même expérience des relations avec l'Etat et souvent, ils n'appartiennent pas à la même confession. Ainsi, si les missionnaires ont aidé, volontairement ou involontairement, à la création d'espaces de *micromobilisation*, ils ont également engendré des

divisions entre les autochtones, comme en témoigne la candidature d'Antonio Vargas en 2002 sous la bannière d'une organisation évangéliste<sup>17</sup>.

Pour Anthony Oberschall, dont les travaux s'inscrivent dans le courant de la mobilisation des ressources, la mobilisation se réfère aux conditions dans lesquelles une opposition va assembler et investir les ressources pour défier les tenants du pouvoir<sup>18</sup>. Son analyse, de type structural, considère deux dimensions de l'intégration<sup>19</sup>. L'une, horizontale, prend en compte la nature et l'intensité des liens à l'intérieur de la communauté; la variable verticale, quant à elle, représente les liens entre collectivités. La mobilisation indigène amazonienne, contrairement à la mobilisation indigène andine, correspondrait dans ce schéma à une organisation de type communautaire "segmentée" par rapport au reste de la société. En effet, si les Indiens d'Amazonie sont insérés dans la société équatorienne, ils n'y sont pas pour autant tous intégrés, étant donné l'isolement géographique de la plupart des groupes ethniques. Anthony Oberschall indique que ce "cas-type" de communauté implique une forte probabilité de mobilisation collective.

En Amazonie, l'affirmation identitaire est liée à la perte des terres et à la désintégration de la culture. Le processus de colonisation initié par l'Etat dans la région amazonienne s'ensuit de la dépossession des terres des indigènes, de l'exploitation de leurs ressources qui détruit leurs formes de vie et menace leur survie. Dans ce contexte sont créées, en 1964, la Fédération Shuar, et en 1969 la Fédération des Organisations Indigènes du Napo (FOIN). L'avènement de ces nouvelles identités collectives s'inscrit dans un contexte de dilution de l'ancien ordre tribal au fur et à mesure que l'ordre communautaire et la sédentarisation sont assumés comme une

---

<sup>17</sup> Laurent TRANIER, « Les indigènes équatoriens face au défi évangélique », *Le Monde Diplomatique*, avril 2005, pages 18-19.

<sup>18</sup> Anthony OBERSHALL, "Une théorie sociologique de la mobilisation", in BIRNBAUM, Pierre et CHAZEL, F, *Sociologie Politique, Textes*, Armand Colin, Paris, 1978.

<sup>19</sup> (Voir Appendice G: Dimensions verticales et horizontales de l'intégration).

réponse possible à l'intense occupation de terres et à la prédation systématique et accélérée des ressources productives par les colons. Les indigènes, tels que les Shuars, vont développer l'élevage et l'agriculture commerciale combinée avec des activités traditionnelles. Un groupe de jeunes dirigeants formés par les missionnaires va alors tâcher d'intégrer les peuples dans la société nationale tout en assurant le maintien des territoires et des cultures traditionnels.

- **Formation des organisations indigènes amazoniennes**

Le mouvement amazonien se structure autour des Shuars et des Quichuas, les deux groupes ethniques dominants dans la région. A la différence de leurs homologues andins, leurs organisations restent en marge de l'influence des syndicats liés aux partis politiques et sont appuyées par les missions salésienne, carmélite, Joséphine et évangéliste. Le mouvement associatif lancé par la création de la Fédération des Centres Shuars (FCSH), en 1964, renforce en quelque sorte le mouvement des communes inauguré par les Quichuas de la Sierra et de l'Amazonie. La FCSH, qui regroupe les Shuars des provinces de Zamora, du Morona Santiago et du Pastaza, est créée sous l'égide des missionnaires salésiens. Dès l'origine, elle défend « l'autodétermination du groupe shuar dans un concept rénové d'Etat équatorien pluraliste, et l'autosuffisance économique comme base d'un développement libre de pressions et d'influences extérieures »<sup>20</sup>. La FCSH marque le début d'un processus qui va servir de modèle à tous les groupes indigènes du bassin amazonien, jusqu'à la constitution de l'organisation régionale COICA en 1984, composée des organisations amazoniennes de l'Equateur, du Pérou, de Bolivie, de Colombie, du Brésil et du Venezuela. Bien que sa vocation soit plus sociale que

---

<sup>20</sup> CONAIE, *Las nacionalidades indígenas en El Ecuador, Nuestro proceso organizativo*, Abya Yala, Quito, 1989, page 90.

politique, son mode de représentation et d'organisation joue un rôle déterminant dans la formation des organisations ethniques amazoniennes<sup>21</sup>.

Influencés par ce modèle et par l'expérience des communautés andines, les Quichuas créent quatre organisations provinciales dans les années 1970 : la Fédération d'Organisation Indigènes de Napo (FOIN) en 1973, la Fédération de Communes Unies des Natifs de l'Amazonie Equatorienne (FCUNAE) en 1976, la Fédération des Centres Indigènes de Pastaza (FECIP) en 1979- devenue l'Organisation des Peuples Indigènes de Pastaza (OPIP)- et la Fédération des Organisations Indigènes de Sucumbios de l'Equateur (FOISE).

Les autres peuples indigènes se dotent également d'organisations. Les Sionas et les Secoyas constituent dès 1977 l'Organisation Indigène Siona- Secoya de l'Equateur (OISSE). Puis l'Organisation Indigène des Secoyas de l'Equateur (OISE), et l'Organisation Indigène de la Nationalité Siona de l'Equateur (OINSE) naîtront de la scission de l'OISSE en 1993. Mais l'organisation des groupes ethniques minoritaires tels que les Huaoranis ou les Cofans ne prend forme qu'au cours des années 1980, sous l'égide de la CONFENIAE. En général, les bases de ces organisations sont fondées dans les années 1960, et commencent à associer la défense du territoire à la protection de l'environnement, en réponse à la colonisation accélérée par l'irruption de l'industrie pétrolière dans la région et la Loi de Réforme Agraire et de Colonisation en 1964. En 1968, six organisations de base sont créées, qui s'organisent en 1969 autour de la Fédération Provinciale des Organisations Paysannes du Napo (FEPOCAN) pour défendre la terre et légaliser les propriétés individuelles. Dès lors, le programme est modifié pour donner la priorité à la défense du territoire contre les invasions par les entreprises agro- industrielles, et la colonisation spontanée ou

---

<sup>21</sup> Guillaume FONTAINE, « De l'hacienda au gouvernement. Histoire contemporaine du mouvement indien équatorien », in *Identités, positionnement des groupes indiens en Amérique latine*, numéro coordonné par Perla Petrich, Cahiers ALHIM No 10, 2004, page 112.

planifiée par l'Etat. Dès l'origine, l'OPIP se fixe pour objectif l'adjudication de terres à toutes les communautés de la province, la reconnaissance de l'identité ethnique, le renforcement des organisations de base, et met l'accent sur l'éducation multiculturelle bilingue. En 1986, les communautés se transforment en centres, suivant le modèle adopté par les Shuars quarante ans auparavant. De cette stratégie naît l'Association des Centres Sionas et Secoyas. Comme l'indique John Mc Carthy<sup>22</sup>, on voit ici comment les lieux quotidiens comme les communautés et les institutions locales telles que l'Eglise sont des contextes de *micromobilisation* qui jouent un rôle essentiel dans la phase d'émergence des mouvements sociaux car ils facilitent la structuration de l'action collective.

Le processus organisationnel amazonien culmine lors d'une rencontre entre les représentants des cinq fédérations à Puyo, en 1980, à l'origine de la création de la Confédération des Nationalités Indigènes de l'Amazonie Equatorienne (CONFENIAE). Son programme associe la récupération et l'élargissement des territoires traditionnels à la défense de la culture, de l'éducation bilingue et de la santé, sous le concept de *nationalités* insérées dans le cadre d'un Etat plurinational. Les participants exigent l'abrogation de la Loi de Réforme Agraire et de Colonisation et réclament les terres usurpées par les missions religieuses. A l'occasion de ce congrès fondateur, les organisations indigènes définissent la terre comme « un ensemble de territoires appartenant de manière ancestrale aux nations indigènes de l'Amazonie et qui constitue la base fondamentale de leur survie et de leur reproduction, à travers lequel ils méconnaissent les limites politiques établies par l'Etat, dans la mesure où celles-ci représentent un obstacle à la vie, à l'utilisation du territoire et à l'organisation de leur peuple »<sup>23</sup>. Pour la CONFENIAE, la question territoriale revêt trois types de problèmes, à savoir ceux de la dépossession, du droit

---

<sup>22</sup> John MC CARTHY, "Constraints and opportunities in adopting, adapting, and inventing", in MC ADAM, Doug, MC CARTHY, John D., ZALD, Mayer N., Op.Cit., page 142.

<sup>23</sup> Alicia IBARRA, *Los indigenas y el Estado en el Ecuador*, Abya Yala, Quito, 1987, page 150.

ancestral et de la légalisation des territoires, et s'articulent avec la protection de l'environnement et l'insertion contrôlée de la région dans le marché. D'autre part, la dimension ethnique couvre les domaines de l'identité, de l'éducation bilingue et de la culture, qui font écho à l'amélioration des conditions de vie et de santé. La défense et la légalisation du territoire prennent donc rapidement la forme d'une stratégie globale qui porte sur l'abrogation de la Loi de Réforme Agraire et de Colonisation, la légalisation des terres délimitées par les indigènes, le rejet de toute invasion, la protection de l'environnement, le développement durable et la réintroduction de produits alimentaires traditionnels.

Face à la vitalité des organisations indigènes, l'Etat encourage la multiplication des organisations concurrentes. En Amazonie, cette politique se traduit par la création de l'Organisation des Natifs Résidant en Amazonie Centre Panacocha (ONCRAP), entrée en rivalité avec la FCUNAE pour la légalisation des titres fonciers, la Fédération de Développement Paysan du Pastaza (FEDECAP), créée avec l'appui du gouverneur de Pastaza pour concurrencer l'OPIP, ou encore la Fédération des Organisations Paysannes Indigènes du Napo (FOCIN), appuyée par le Parti Social-Chrétien en concurrence avec la FOIN. Cette politique se double d'une militarisation croissante de la région amazonienne, justifiée au nom du conflit avec le Pérou.

- **La mobilisation en Amazonie**

En octobre et en novembre 1991 des conflits éclatent en Amazonie lorsqu'un groupe de Cofans prend en otage 23 travailleurs de Petroecuador, la compagnie pétrolière étatique, exigeant le respect des aires protégées de la région de Cuyabeno<sup>24</sup>. Alors que dans la *Sierra* l'axe de la mobilisation indigène est celui de la possession de terres, le premier semestre de l'année 1992 introduit les demandes de territoires des

---

<sup>24</sup> "Los Cofanes, la gente del rio Aguarico", *Hoy*, 17-11-01.

nationalités indigènes de l'Orient équatorien<sup>25</sup>. Une marche amazonienne démarre à Puyo, suivie de l'installation d'un campement à Quito, et éveille l'intérêt du pays durant les mois d'avril et de mai. Si dans le cas de la Sierra la configuration spatiale de la population indigène suscite des doutes au moment de parler de "territoires ethniques" par leur insuffisante contiguïté territoriale, le problème ne se pose pas dans l'Amazonie équatorienne, où de grands espaces sont occupés par des peuples originaires. L'Organisation des Peuples Indigènes du Pastaza (OPIP), membre de la CONAIE, organise, grâce à un important soutien international d'organismes écologistes, une mobilisation de près de 2000 indigènes durant presque un mois, à laquelle de nombreux personnalités et dirigeants s'agrègent avant d'arriver à Quito le 23 Avril. La demande des organisations indigènes consiste alors en la reconnaissance de la propriété de leurs terres ancestrales. Sur la base du principe de territorialité, elles exigent la création d'un Etat plurinational. Ce propos, formulé des années auparavant, trouve ainsi une forme de matérialisation, et les idées de territorialité et de nationalité finissent par créer un questionnement de fond sur le régime en place. Le titre du document de la demande est d'ailleurs "Accord avec l'Etat équatorien sur le droit territorial des Peuples Quichua, Shiwiar et Achuar". La réponse du gouvernement consiste alors en une double stratégie; tout en invalidant l'idée de territorialité et en refusant les termes de l'accord proposé par les organisations indigènes, il décide l'adjudication de 1 115 000 hectares à 148 communautés indigènes du Pastaza en la qualifiant de concession historique. L'exigence d'un titre pour ces territoires représente une occasion propice pour insister sur la demande de plurinationalité.

La marche des peuples indigènes de l'Amazonie alimente le répertoire de l'action collective. La reconnaissance de *peuples* et de *nationalités* contribue dans une grande

---

<sup>25</sup> Julie MASSAL, *La participation politique indienne en Equateur: vers une démocratie participative ?*, Thèse de science politique sous la direction d'Olivier Dabène, IEP Aix- en- Provence, 2001, chapitre 3.

mesure à la construction d'un sentiment d'identité et d'appartenance. En même temps, la marche est la première action jouissant d'un soutien international organisé et d'une large couverture des moyens de communication étrangers. De plus, le campement de Quito permet un échange permanent avec le reste de la société, les citoyens voyant pour la plupart la première fois des indigènes Cofans ou Sionas- Secoyas. La marche sert de plateforme à l'élaboration du discours et de la tactique politique des organisations indigènes. Elles exigent la convocation d'une Assemblée Nationale Constituante pour délibérer sur la forme constitutionnelle qui donnerait naissance à la plurinationalité. Etant donné l'incapacité du Congrès à traiter le problème, le mouvement indigène concentre par la suite la dispute sur la légitimité sociale des institutions.

Mais dès le début de la participation électorale des indigènes des divisions ont éclaté entre les Indiens de l'Amazonie et de la Sierra. En 1995 et 1996 l'alliance entre Pachakutik et les partis de gauche Izquierda Democratica et le Parti Socialiste pose problème, et le front d'opposition au président Bucaram ne parvient pas à s'unir. En 2002 les indigènes vont même présenter deux candidatures. Face à Auki Tituana, Antonio Vargas se présente avec le Mouvement Evangélique Amauta Jatari.

## **2.2 Le discours de l'identité ethnique, moyen et fin de la mobilisation**

Selon Sidney Tarrow, les mouvements sociaux encadrent l'action collective autour de symboles culturels qui sont sélectionnés à partir d'un répertoire culturel propre au pays, et convertis de manière créative en cadres de l'action collective par des entrepreneurs politiques<sup>26</sup> au cours de la mobilisation. Le répertoire, rappelle-t-il, est l'ensemble des moyens qu'un groupe a pour asseoir ses revendications; le concept est autant structurel que culturel, et il s'inscrit dans une perspective dynamique pour

---

<sup>26</sup> Sydney TARROW, Op.Cit., page 119.

saisir ce que les acteurs font, comment ils le font, et ce que les autres acteurs attendent d'eux<sup>27</sup>. Les organisations et leurs dirigeants jouent, dans ce cadre, un rôle de premier plan. Une partie du répertoire de l'action collective est rigide<sup>28</sup>, étant donné que les organisations indigènes amazoniennes accordent leurs objectifs et leurs stratégies aux prédispositions de leurs interlocuteurs, et l'autre partie flexible, dans le sens où les symboles ne sont pas indépendants des interactions, des stratégies et des actions conflictuelles dans le mouvement et dans la société<sup>29</sup>. Ainsi Sidney Tarrow recommande-t-il d'inscrire l'analyse du discours au sein des rapports de force. A long terme la construction du sens vise à la formation du consensus, à la convergence de sens des réseaux sociaux, tels que les organisations indigènes et les organisations écologistes, qui est moins intentionnelle que la mobilisation dudit consensus, fruit d'une intention délibérée de diffuser les vues d'un acteur social à l'ensemble de la société<sup>30</sup>. La culture politique s'en trouve donc modifiée, d'autant plus que les médias facilitent et accélèrent la diffusion des discours et des actions des organisations indigènes, donnent une visibilité à leurs revendications; mais une telle médiation n'est pas exempte de distorsions et de manipulations indirectes, les indigènes étant enclins à perpétrer des actions violentes ou spectaculaires telles que les prises d'otages pour attirer l'attention.

Les organisations indigènes opposent une identité reconstruite à l'incapacité de l'Etat de répondre à ses nécessités, tant dans le domaine des politiques publiques que de la représentation, et en appellent à une nouvelle démocratie multiculturelle. Comme l'indique Alberto Melucci, l'identité collective est l'interaction des individus qui partagent les mêmes orientations dans l'action contre d'autres acteurs, autrement dit

---

<sup>27</sup> Ibid, page 31.

<sup>28</sup> Ibid, page 114.

<sup>29</sup> Ibid, page 122.

<sup>30</sup> Ibid, page 124.

comme un processus<sup>31</sup>; c'est donc dans le cours de la mobilisation que se définit l'identité collective, qui, n'est pas pré- donnée mais construite au gré des interactions entre les communautés indigènes et entre les communautés et la société équatorienne. Dans ce sens les Indiens questionnent autant le mode d'utilisation des ressources que le modèle culturel national. En effet les indigènes se confrontent à un Etat qui s'est fondé et développé à travers un imaginaire raciste blanc et métis hérité de l'époque coloniale et de la révolution libérale. L'Indien représente alors la partie anormale, pathologique et honteuse du corps social, opposée au progrès, à la modernité<sup>32</sup>. Par le passé, le problème indigène n'existe pas, il n'est pas visible car il n'est pas pris en compte par les institutions. Les discours des organisations indigènes font alors appel à l'idée d'un Etat uninationnel bourgeois et métis, et, en opposition, revendiquent leur présence en tant que peuples et nationalités aux modes d'organisation sociale et aux héritages culturels propres. La visibilité de l'identité ethnique apparaît ainsi comme un élément primordial dans la construction de l'identité indigène, l'identité étant entendue comme la capacité de l'acteur à s'auto- définir.

La mobilisation collective met en œuvre un ensemble d'éléments symboliques expressifs, en passant par la récupération de « l'ethos » communal basé sur la réciprocité et la solidarité, la ritualité au sein des protestations, et la revendication de la langue. Le discours établit une continuité entre les peuples originaires et les communautés indigènes contemporaines, ce qui légitime la revendication ethnique. Mais cette authenticité est le produit « concret, actuel et changeant de processus de construction sociale et culturelle »<sup>33</sup>. Il est donc vain de chercher des preuves de véracité dans les composantes de l'ethnicité, car seul compte « l'établissement subjectif de l'authenticité comme expérience vécue », bien que ces composants

---

<sup>31</sup> Alberto MELUCCI, Op.Cit., page 28

<sup>32</sup> Jose ALMEIDA, « Fundamentos del racismo ecuatoriano », *Ecuador Debate*, No 38, CAAP, Quito, 1996, page 69

<sup>33</sup> Ibid, page 6.

doivent être directement liés à « une source de pratiques et de symboles qui peuvent légitimement être attribués à la collectivité en question ou adoptés par elle »<sup>34</sup>.

Depuis les années 1980, l'identité ethnique est au coeur des mobilisations indigènes. Un débat se développe alors au sein des organisations sur le rôle des agents extérieurs au monde indien dans la mobilisation, rôle qui remet en question leur indépendance et leur autonomie. Si dans les années 40 la gauche traditionnelle a imposé le caractère paysan et ouvrier, donc de classe, des protestations, à travers une organisation syndicale et un discours prolétarien, durant les années 70 et 80 les dirigeants indigènes commencent à valoriser la dimension culturelle identitaire de leur lutte. Le monde indigène prend conscience de l'injustice de sa condition, ce qui a pour effet d'encourager les formes d'auto-représentation contre toute forme de tutelle. Les organisations développent un discours dual où l'indigène est doublement défavorisé, en tant qu'Indien et en tant que paysan. La CONAIE recommande de « regarder avec deux yeux: comme pauvre et comme indien, comme paysan exploité et comme culture et race opprimées »<sup>35</sup>. L'identité est un acte de résistance et de libération qui vise à trouver les conditions qui permettent aux indigènes d'être les acteurs de leur propre histoire; le président de la CONFENIAE Luis Vargas Canelos déclare ainsi qu' « être Indiens c'est lutter contre la corruption et contre ceux qui sont complices des pétroliers »<sup>36</sup>.

Pourtant, l'Amazonie n'a pas connu de constitution identitaire créatrice d'une dynamique sociale et culturelle homogène telle que l'Empire Inca; les peuples qui l'habitent ont tous des spécificités culturelles marquées, et préservées par le développement tardif de la scolarisation dans les années 60 et 70. De sorte que l'on

---

<sup>34</sup> Ibid, page 10.

<sup>35</sup> CONAIE, *Proyecto político*, Ediciones Tinkui, Quito, 1994.

<sup>36</sup> Luis VARGAS CANELOS, "Basta de represion, Fuera la OXY de Ecuador", CONFENIAE, [http://www.confeniae.org.ec/es/comunicados/050820\\_web.html](http://www.confeniae.org.ec/es/comunicados/050820_web.html) (consulté le 05-11-10).

assiste à la fois à une diversité intra- ethnique, que l'on retrouve à la base des concepts de *peuples* et de *nationalités*, mais également à un processus de socialisation, de réaffirmation ethnique. L'identité se forme à travers l'affirmation et la négation des différences dans un processus de long terme, qui peut néanmoins s'accélérer dans le court terme lors de fortes mobilisations telles que le soulèvement de 1990. Marc Augé souligne ainsi que "l'intolérance invente, structure l'altérité"<sup>37</sup>. Dès lors, les événements de 1990 ou la marche de 1992 et leur médiatisation, induisent une rupture dans la représentation de l'Indien comme opprimé, marginalisé socialement et culturellement, invisible, et place la société face à son propre racisme. Ainsi les mobilisations permettent-elles de faire évoluer les relations ethniques et sociales conventionnelles, et de réunir un grand nombre de demandes qui acquièrent, par le biais des organisations, visibilité et légitimité.

L'efficacité de l'appartenance fait de l'identité une ressource stratégique de la mobilisation ; le discours de l'ethnicité apparaît autant comme une fin que comme un moyen de la mobilisation des organisations amazoniennes. La formation d'identités collectives n'est donc pas simplement une modalité de la mobilisation des ressources, mais elle représente aussi un facteur déterminant de la maîtrise du changement social, et créé, par là- même, une modification de la structure des opportunités politiques. L'ethnicité est un élément clé de la mobilisation des organisations indigènes face aux conflits socio- écologiques dans la mesure où elle est une condition de la redéfinition des politiques publiques de protection de l'environnement et des droits de l'homme.

Le discours de l'ethnicité fait irruption dans le champ social, car il représente un discours généralisateur au fort pouvoir de convocation et devient le ciment de deux types d'alliances stratégiques, d'une part avec le secteur paysan et ouvrier, puis avec le secteur des ONG écologistes, notamment à travers la préparation du Sommet de la

---

<sup>37</sup> Marc AUGÉ, *Le sens des autres, Actualité de l'anthropologie*, Fayard, Paris, 1994, page 49.

Terre de Rio en juin 1992. L'ethnicité produit un discours rénové sur la légitimité dans le champ politique, à travers la revendication de droits culturels spécifiques, du droit à la consultation et à la participation, et la formulation d'un projet politique articulé autour de l'autodétermination et de l'autonomie. Mais l'ethnicité fait également irruption dans le champ économique, par le biais de la critique du développement néolibéral et de demandes économiques spécifiques, telles que l'accès à la terre ou la défense du territoire. La relation des indigènes à la terre et aux ressources naturelles constitue la matrice du discours de l'ethnicité. Par sa généralisation, cette rhétorique acquiert une légitimité universelle, car elle dessine un modèle de développement qui prend en compte l'équilibre naturel. Les organisations indigènes entendent par là valoriser leurs connaissances de l'environnement pour être les piliers de ce modèle.

Reste à savoir si les *gardiens de la forêt* existent toujours; en effet l'acculturation de la majeure partie des indigènes amazoniens remet en question leur capacité à ne pas dégrader leur environnement. Dans ce cas, cela revient à remettre en cause la véracité du discours ethnique et la légitimité de ses revendications. Les Quichuas de l'Amazonie ont ainsi utilisé un discours ethnique d'occupation ancestrale du territoire pour en revendiquer la propriété légale alors qu'ils sont originaires des Andes. L'ethnogenèse quichua a été un moyen de résister à l'ethnocide et est devenue un moyen de résistance à l'indigénisme de l'Etat<sup>38</sup>. En effet les desseins idéologiques et politiques sont inhérents au discours ethnique. Il semble que, si le discours identitaire porte ses fruits car il assure, en partie, l'efficacité de la mobilisation indigène amazonienne, il est largement construit, et il n'est pas sûr que les indigènes en soient les seuls auteurs. Les organisations indigènes tendent à reprendre le discours indigéniste des agences touristiques et de certaines ONG. Elles s'arrangent souvent du modèle d'assistantat imposé de l'extérieur et entrent en relation avec les autres

---

<sup>38</sup> Blanca MURATORIO, *Rucayaya Alonso y la historia economica y social del Alto Napo, 1850-1950*, Abya Yala, Quito, 1998, page 126.

acteurs à travers ce modèle, l'acceptent et l'intègrent dans leur quotidien car il est un moyen de solutionner leurs nécessités immédiates d'ordre matériel ou symbolique. Ce cadre de relation prédéfini a permis leur émergence conditionnée en tant qu'acteur politique de la région amazonienne et leur reproduction matérielle et symbolique. Or dans certains cas, un tel modèle risque d'établir des relations asymétriques dans lesquelles l'Indien reste le dominé, car il dessine un rapport de type « offre/demande », au sein duquel les conditions et les qualités de l'offre sont du ressort des entreprises et de l'Etat.

Dans ce sens, Manuel Castells distingue l'identité- légitimante, introduite par les institutions dirigeantes de la société pour contrôler les acteurs sociaux, de l'identité- résistance, produite par des acteurs qui se trouvent dans une position dévalorisée par la logique dominante, de l'identité- projet, qui redéfinit la place de l'acteur marginalisé dans la société et vise à transformer l'ensemble de la structure sociale<sup>39</sup>. L'identité ethnique des indigènes d'Amazonie, comme des Indiens équatoriens en général, correspond aux trois types- idéaux proposés par Manuel Castells. Si le premier débouche sur la création d'une société civile, le deuxième type amène à la création de communautés et à la configuration d'une résistance collective face à l'oppression ; mais l'identité- projet, issue de l'identité- résistance, constitue des « sujets », qui expriment le désir d'être des individus intégrés dans la société<sup>40</sup>.

- **Mensonges et vérités de l'indianisme**

Le rôle des communautés indigènes dans la préservation de l'environnement est traditionnellement l'objet d'un certain scepticisme chez les écologistes. Selon une définition orthodoxe, les parcs naturels sont des espaces vierges et dépeuplés, ce qui

---

<sup>39</sup> Manuel CASTELLS, *Le pouvoir de l'identité*, Op. Cit., page 18.

<sup>40</sup> Ibid, page 20.

exclut la présence de tout groupe humain, fût-elle antérieure à la délimitation de l'aire protégée. L'un des principaux motifs de divergence entre les écologistes et les organisations indigènes réside dans la nécessité pour les premiers d'entretenir une image symbolique des parcs naturels, opposée à l'image déprédatrice incarnée par l'exploitation commerciale des ressources naturelles<sup>41</sup>. Ainsi, les écologistes se sentent souvent trahis par les communautés indigènes qui ne répondent pas à la pureté morale écologique. Les intérêts en jeu sont également liés au développement de l'écotourisme, qui joue un rôle déterminant dans la politique de délimitation d'espaces protégés. Cependant, les ONG écologistes admettent aujourd'hui dans leur grande majorité la nécessité de tenir compte des populations établies dans les espaces réputés inaltérés par l'homme ; les populations indigènes sont actuellement presque toujours associées aux décisions et aux projets conservateurs.

Néanmoins, deux thèses s'opposent fondamentalement quant à la compatibilité de l'organisation sociale et économique indigène avec la préservation de la biodiversité. Pour certains, le « savoir indigène », qui est l'ensemble des connaissances et des croyances transmis de génération en génération, est attesté par leur capacité à vivre et se reproduire depuis des millénaires dans un environnement fragile. Les pratiques indigènes assurent la reproduction de l'écosystème par la protection d'espèces et de plantes, par la rotation des cultures et par les migrations périodiques. Ces auteurs mettent l'accent sur le fait que les communautés indigènes ont accumulé des connaissances plus efficaces en matière de conservation que le savoir scientifique moderne. La protection de la biodiversité passe donc par la reconnaissance de la propriété intellectuelle et la délimitation des territoires indigènes, et de l'utilisation collective des ressources naturelles. Pour d'autres, les communautés indigènes sont irrévocablement absorbées par l'économie de marché et le changement social conduit

---

<sup>41</sup> Carlos CASTANO URIBE, *Situación general de la conservación de la biodiversidad en la región amazónica: evaluación de las áreas protegidas, propuestas y estrategias*, TCA, UICN, Quito, 1983, page 56.

à une modification des pratiques traditionnelles, qui ne sont plus adaptées à la préservation de l'environnement. Selon Roberto Ulloa<sup>42</sup>, directeur des Aires Protégées du Ministère de l'Environnement, la vision idéalisée de l'Indien *gardien de la terre* ne saurait correspondre à la plupart des activités des groupes ethniques en Amazonie, bien que certaines communautés, telles que celle des Cofans, semblent toujours vivre en équilibre avec leur environnement. En ce sens, le "savoir indigène" ne saurait être considéré comme une garantie de développement durable. Dans une perspective historiciste, celles-ci sont vouées à être assimilées par la société moderne et à exercer une forte pression sur l'environnement, à la fois par la croissance démographique et l'usage de technologies modernes. On peut également penser que les groupes ethniques amazoniens obéissent à une logique opportuniste plutôt que conservatrice et parviennent à l'équilibre écologique parce que leurs formes d'organisation sociale encouragent la mobilité. Ce serait l'absence de pouvoir centralisé qui permettrait à ces populations de s'adapter à l'environnement sans entraîner de dégradation irréversible ; or la pression colonisatrice et le changement causé par leur intégration à l'économie de marché menacent de bouleverser ce modèle de développement durable, par la sédentarisation et l'irruption des technologies telles que le moteur hors-bord. En ce sens, la principale menace pour l'environnement vient moins des changements dans le système de croyance que dans l'organisation socio-politique et la réforme du régime de propriété de la terre. Cela peut paraître opposé aux propos habituels formulés par le discours de l'ethnicité, qui tend à idéaliser l'Indien vivant en symbiose avec la nature. Et ce postulat peut se révéler contre-productif, comme le soulignent le président du CODENPE Marcelino Chumpi<sup>43</sup> et le coordinateur adjoint de la COICA Rodrigo de la Cruz<sup>44</sup>, pour lesquels

---

<sup>42</sup> Entretien réalisé avec Roberto Ulloa, directeur des Aires Protégées, au Ministère de l'Environnement le 02-05-10.

<sup>43</sup> Entretien réalisé avec Marcelino Chumpi, président du CODENPE, au siège du CODENPE à Quito le 02-05-17.

<sup>44</sup> Entretien avec Rodrigo de la Cruz coordinateur adjoint de la COICA réalisé au siège de la COICA à Quito le 02-05-15.

il est nécessaire de s'intéresser aux politiques communautaires d'utilisation des ressources naturelles pour mettre en œuvre les programmes de développement durable.

- **Les symboles, ciment et stratégie de l'action collective**

Les symboles ne sont pas seulement inscrits dans les pratiques des acteurs sociaux ; ils sont eux- mêmes des faits sociaux<sup>45</sup>. En effet, ils sont utilisés au sein de la mobilisation pour créer des catégories identitaires, et sont instrumentalisés pour que les indigènes des communautés se considèrent comme participants à une lutte commune. Les vêtements, les parures, les bijoux et d'autres objets hier méprisés sont portés avec un certain « orgueil ethnique » dans les réunions officielles et les événements publics. Des faits historiques ou légendaires sont érigés en mythes, et durant les marches sont arborées les *wipalas*, des drapeaux multicolores vieux de 2000 ans, apparus selon les historiens en Bolivie, qui symbolisent les valeurs des cultures ancestrales et la diversité ethnique des pays andins. Les *wipalas* sont tout d'abord un symbole du peuple aymara, et seront utilisées lors du soulèvement de Tupac Amaru, en 1780, au Pérou. Ces drapeaux sont un exemple d'invention de la tradition, dans un processus d'ethnogenèse et de construction d'un imaginaire collectif. L'image du soleil participe également à la symbolique indigène, en tant que principe fédérateur des nationalités autochtones, qui représente l'unité et la solidarité des populations pan- andines. Les Indiens parlent souvent du « soleil inca », alors que les autochtones amazoniens n'ont pas été soumis à leur joug et ne pouvaient, par conséquent, connaître leur culte. L'imaginaire est souvent fort créatif, comme lorsqu' Antonio Vargas, l'ex- leader de la CONAIE et candidat à la présidence du pays,

---

<sup>45</sup> Patricio SILVA, *Etnicidad como estrategia en America Latina y el Caribe*, Abya Yala, Quito, 1996, page 22.

propose de régler les déficits du pays à l'aide du "trésor d'Atahualpa"<sup>46</sup>, dont il connaîtrait la cachette. Le langage symbolique est surtout utilisé par les dirigeants des organisations, pour lesquels il est un moyen de renforcer et de reproduire une idéologie, car il sert de référent pour construire une identité qui procure un sentiment de loyauté pour une cause rendue légitime. Les symboles tels que le soleil inca et la *wipala* sont transformés dans une dynamique qui est propre aux mouvements sociaux ; les manipulations symboliques sont porteuses d'un discours indianiste qui sert d'appui aux dirigeants ethniques pour s'auto-affirmer comme sujets politiques. En effet, par le biais de ces symboles, les organisations indigènes s'approprient un espace discursif qu'elles disputent aux classes dominantes à travers la parole non-officielle, espace de pouvoir qui modifie les relations de domination. Mais, comme nous l'avons vu précédemment pour le développement durable, les indigènes récupèrent en partie le discours indigéniste et « folklorisant » des tenants de la parole légitime. Et cette participation, qui fait écho à la collaboration au pouvoir central, n'est pas, à l'avenir, exempte de risques.

- **Conflit socio-écologique et territoire ethnique: une relation complexe**

L'identité indigène renvoie moins à des frontières matérialisées et manifestées dans le territoire et dans l'histoire, qu'à une frontière symbolique qui traverse l'ensemble de la société. La mobilisation des organisations indigènes amazoniennes met en jeu, au sein de la société globale, la frontière intérieure, ce schème structurant les champs symbolique, social, culturel et politique de la nation équatorienne, car un des enjeux de leur action est de dépasser la représentation négative de l'Indien, de combattre et d'empêcher la discrimination, de renverser la frontière symbolique. Et c'est bien pour cela que les dirigeants indigènes ne se revendiquent pas d'une tradition politique nationale spécifique.

---

<sup>46</sup> "Antonio Vargas: "Mí voto no sera etnico", El Universo, 02- 10- 28.

En plus d'être un processus de différenciation culturelle, l'identité ethnique fait également référence à une localisation géographique, un lieu d'origine. En Equateur il est nécessaire de distinguer les terres andines occupées avec un titre qui remonte parfois à l'époque coloniale dans des régions traditionnellement liées à l'économie de marché, des terres de la région selvatique, occupées par des populations dont la subsistance dépend, à l'origine, de la chasse, de la pêche, de la cueillette ou de l'agriculture transhumante. Les populations amazoniennes sont absorbées par le système d'exploitation agraire à mesure que leurs terres- déclarées « incultes » dans les années 1960 pour les bénéfices des réformes agraires- deviennent des enjeux stratégiques pour l'Etat, soit pour la colonisation agraire, soit pour l'exploitation des ressources naturelles et énergétiques, soit par la présence d'une frontière internationale.

Le discours de l'identité ethnique considère que le problème de la terre est à la fois économique et culturel, puisque celle- ci constitue non seulement un moyen de production et de survie mais aussi un espace territorial qui assure la reproduction culturelle. Par conséquent, les Indiens revendiquent la mise en œuvre d'une réforme agraire intégrale dans laquelle la récupération des territoires est liée à la défense de l'organisation sociale. En Amazonie, on passe en trente ans d'une reconnaissance *de jure* d'une territorialité indigène sous forme de territoires dûment attribués à des communautés et qui était exceptionnelle, à une autre où elle a tendance à devenir la règle commune selon une norme explicite du droit. Le territoire est tout d'abord un droit à l'identité et à l'autonomie car il représente pour les Indiens la possibilité d'exister en tant que peuples distincts, mais il est aussi l'expression d'une propriété collective sur la terre et les richesses, ainsi que le lieu d'un pouvoir des communautés sur elles- mêmes et vis-à-vis de l'extérieur qui s'incarne naturellement dans une nouvelle forme d'organisation. Mais cet espace se crée car il est reconnu et se traduit par la fixation d'une frontière, qui va de pair avec une nouvelle normativité introduite

de l'extérieur. Ainsi la reconnaissance des droits territoriaux a-t-elle intégré les peuples natifs dans la société nationale. Les territoires indigènes sont autant des espaces matériels que des espaces symboliques car ce sont des lieux de relations sociales et de mémoire collective balisés par le mythe et réactualisés par des rites, imaginés et sans cesse recréés. Ils sont multidimensionnels et sans frontières fixes. Le conflit socio-écologique joue un rôle spécifique en Amazonie car il lie le territoire à la subjectivité familiale et communautaire, au moment où celui-ci est intériorisé, imaginé, symbolisé à travers la sensibilité développée envers l'espace et ses ressources. La mémoire géographique est un niveau d'appropriation subjective de l'espace, mais elle ne peut fonder la territorialité si elle ne se traduit pas en terme d'appropriation politique. Les conflits socio-écologiques permettent de mettre en lumière la relation étroite entre la perception ethnico-spatiale, les conflits et la construction territoriale; la territorialité et le territoire se construisent et se reconstruisent dans le cadre des conflits et la perception se modifie également dans le cadre de ces processus. La construction de l'identité est ainsi liée à la construction du territoire. Les conflits changent la perception, les comportements traditionnels des indigènes, car les organisations mettent en place des moyens d'accès et de contrôle des ressources et des espaces. Cette régulation a pour effet de redessiner l'espace ethnique. La présence des entreprises pétrolières est d'autant plus menaçante qu'elles rebaptisent du nom de blocs numérotés des lieux qui correspondent au vécu et au monde symbolique des Indiens<sup>47</sup>. Pour la CONAIE, « le territoire est cet espace physique déterminé qui comprend la totalité de l'habitat occupé par les peuples et les nationalités, où ils développent leurs cultures, leurs lois, leur formes d'organisation et leur économie propres. Il est constitué de la superficie de la terre et le sous-sol »<sup>48</sup>.

---

<sup>47</sup> Ramon VERA HERRERA, « L'Amazonie équatorienne, butin des entreprises pétrolières », 05-10-21, RISAL, [http://risal.collectifs.net/imprimer.php3?id\\_article=1497](http://risal.collectifs.net/imprimer.php3?id_article=1497) (consulté le 05-10-25).

<sup>48</sup> CONAIE, *Projet de Constitution de l'Etat plurinational de l'Equateur*, Quito, 1997.

Ainsi l'identité ethnique se construit-elle dans un processus constant de différenciation, de négociation et de révision, comme une conséquence de la croyance en une origine commune qui s'appuie moins sur la possession de traits ethniques spécifiques que sur une construction sociale, telle une organisation sociale en perpétuelle revitalisation. Aussi un Indien Amazonien s'identifie aux Shuars, aux indigènes amazoniens, aux indigènes équatoriens, ou aux citoyens équatoriens selon les circonstances. L'identité est donc étroitement liée à la structure des opportunités politiques.

### **2.3 Acteurs et stratégies**

L'orientation de la mobilisation indigène amazonienne correspondrait au « modèle sub- culturel » décrit par Hanspeter Kriesi<sup>49</sup>, qui consiste en la reproduction de l'identité collective formée par l'interaction entre les membres et avec les autres acteurs. L'identité est ainsi centrale au sein du développement organisationnel car elle vise à la cohésion interne comme à l'efficacité de la projection externe des organisations. Un tel développement assure une solidarité interne et une certaine stabilité en période de démobilisation<sup>50</sup>. Ces facteurs sont donc étroitement liés à la définition de stratégies ; mais si Hanspeter Kriesi suggère que les organisations de type sub- culturel ont tendance à se transformer en organismes de prestations de services et d'activités sociales<sup>51</sup>, nous verrons que, dans le cas des organisations amazoniennes, le choix des stratégies dépend du contexte de la mobilisation. Selon la configuration du pouvoir et la structuration interne des organisations, les Indiens peuvent opter pour une négociation institutionnalisée ou une opposition radicale qui use de moyens extralégaux.

---

<sup>49</sup> Hanspeter KRIESI, « The organizational structure of new social movements in a political context », John MC ADAM, John MC CARTHY, Mayer ZALD, Op.Cit., page 158.

<sup>50</sup> Ibid, page 158.

<sup>51</sup> Ibid, page 158.

- **Les acteurs**

La complexité des conflits socio-écologiques tient au fait que chaque acteur, qui est en lui-même multidimensionnel, offre des définitions, des interprétations, des modes de valorisation de l'espace physique. Le rapport entre les différents agents s'articule autour d'alliances tactiques et stratégiques, et d'oppositions. Chaque acteur agit selon sa propre rationalité, sa propre logique ; celle des organisations indigènes se situe dans le domaine de l'éthique, son projet étant celui de la défense de son identité dans une logique de résistance. Mais elles s'inscrivent également dans une logique économique, car elles visent à s'assurer le contrôle des ressources sur leurs territoires pour préserver leur mode de vie. Les ONG écologistes se situent dans le champ social car leur action s'oriente vers la défense de l'environnement, dans une logique de pression et de « lobbying ». Comme dans l'ensemble du territoire amazonien, elles cristallisent les dynamiques sociales de la région en étant à la fois le lieu d'expressions d'identités locales fortes, le médiateur entre les demandes des populations et les autorités publiques alors qu'elles ne sauraient être neutres et avoir la légitimité pour jouer ce rôle<sup>52</sup>. De plus, elles agissent sans remettre en cause ni permettre de modifier des relations sociales fortement asymétriques. La rationalité de l'Etat, quant à elle, est principalement située dans le champ politique, car son projet est avant tout celui de l'aménagement de son territoire. Mais au sein des conflits socio-écologiques, l'Etat est multidimensionnel et joue un double rôle politique et économique, étant un acteur institutionnel producteur de normes juridiques, et un acteur économique exerçant une activité lucrative par le biais des entreprises pétrolières publiques. Il n'est certes plus le distributeur de richesses qu'il était sous la dictature, car le modèle de l'Etat Providence tend à être substitué par celui de l'Etat-

---

<sup>52</sup> Benjamin BUCLET, *Le Marché International de la Solidarité : les Organisations Non Gouvernementales en Amazonie Brésilienne*, Thèse de socio-économie du développement sous la direction d'Afrânio Garcia, Centre de Recherches sur le Brésil Contemporain (CRBC), Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 2004.

gendarme. L'alliance avec les organisations indigènes se base sur une collaboration et une complémentarité, l'Etat procurant un cadre légal à la défense des droits collectifs, tandis que les indigènes assurent une valorisation de la biodiversité et du développement durable. Pour Guillermo Granja<sup>53</sup>, co-directeur du projet Petramaz, les conflits socio-écologiques sont causés par l'absence d'un organisme étatique de planification. Il n'existe pas encore de réglementation claire par rapport à l'exploitation des ressources et la participation des organisations indigènes. L'Etat doit selon lui dépasser le double discours du développement durable et de la défense de ses intérêts économiques, obliger les entreprises pétrolières à respecter certaines normes de protection de l'environnement et des droits des indigènes, et mettre en place un système de gestion environnementale avec des acteurs indépendants et des procédures bien définies, car les études d'impacts environnementaux ne sauraient être fiables ; le Ministère de l'Environnement est impuissant car il n'existe pas de volonté pour établir une gestion claire des aires protégées, et les différents ministères mènent des politiques contradictoires. La rationalité des entreprises pétrolières ou minières, quant à elles, se situe avant tout dans le champ économique ; leur projet est celui de la rentabilité, et elles s'inscrivent dans une logique de négociation aussi bien avec l'Etat qu'avec les organisations indigènes et écologistes. Les acteurs sont multidimensionnels et, comme l'indique Sidney Tarrow, les relations qu'ils entretiennent en Amazonie sont de plus en plus multipolaires à mesure que les conflits s'intensifient<sup>54</sup>. Les stratégies des organisations indigènes sont donc aussi plurielles, car chaque conflit met en scène des acteurs, des communautés et des enjeux différents.

---

<sup>53</sup> Entretien réalisé avec Guillermo Granja, co-directeur du projet PETRAMAZ, Quito, le 02-05-09.

<sup>54</sup> Sidney TARROW, Op.Cit., page 157.

- **Stratégies des organisations indigènes face à l'exploitation pétrolière**

Certaines organisations ont choisi de négocier, alors que d'autres refusent l'entrée des entreprises sur leur territoire. L'hétérogénéité des positions adoptées par les organisations indigènes amazoniennes peut avoir différentes explications. Alors que les peuples du nord-ouest de l'Amazonie, dans les Provinces de Sucumbios et Orellana, sont affectés par la présence d'entreprises pétrolières qui développent des activités d'exploitation durant les trois dernières décennies, au cours des années 1990 les peuples du centre et du sud ne subissent que des activités de prospection et jouissent de l'expérience de deux décennies de processus organisationnel et d'un contexte plus favorable à leur demande. La composition du peuplement indigène du nord-ouest est également variée ; beaucoup de Quichuas s'y sont installés, attirés par les possibilités de travail qu'offrent les entreprises pétrolières. Mais le facteur le plus pertinent pour expliquer cette diversité de positions est sans doute externe, déterminé par la pression exercée par l'Etat et les entreprises sur les organisations et les communautés, souvent avec l'appui des militaires et des pouvoirs locaux.

De la fin des années 1970 jusqu'aux années 1980, lors des premiers pas du processus de formation de la CONFENIAE comme instance régionale regroupant les différents peuples amazoniens, les indigènes structurent une politique d'opposition à l'exploitation pétrolière sur leurs territoires. En plus des dénonciations concernant les problèmes environnementaux et la perte des terres ancestrales par l'ouverture de routes et la colonisation, les organisations s'inquiètent des négociations unilatérales entre les entreprises et les communautés, et réclament une redistribution plus équitable des revenus du pétrole qui ne font pas l'objet d'investissements dans la région au bénéfice des groupes ethniques. En guise de réponse, la Corporation Etatique Pétrolière Equatorienne (CEPE) crée en 1984 le Fonds de Développement Communal et réalise un accord avec la CONFENIAE afin de mener à bien des projets

de développement dans les communautés affectées. Mais à partir de 1985 l'Etat légalise des prospections et des exploitations pétrolières dans toute l'Amazonie, ce qui a pour effet de renforcer les organisations indigènes et de favoriser leur alliance avec les organisations écologistes nationales et internationales. On passe alors d'une politique d'opposition à la formulation de propositions sur la nécessité d'un moratoire concernant l'exploitation pétrolière tant que les droits des peuples indigènes ne sont pas assurés. Durant toute cette période, les organisations indigènes amazoniennes utilisent une grande diversité de moyens de pression, tels que la marche des indigènes de Pastaza à Quito en 1992- grâce à laquelle ils obtiennent la légalisation de leurs territoires de près de deux millions d'hectares, l'occupation de puits de pétrole, des grèves locales et régionales, et une campagne internationale de dénonciation des dommages perpétrés par les entreprises pétrolières en Amazonie. La Coordination des Organisations Indigènes de l'Amazonie COICA s'allie alors à des ONG et à des organisations internationales écologistes, et permet la participation des peuples indigènes lors des grands sommets mondiaux sur l'environnement. Bien que la pression internationale ait réussi à influencer certaines entreprises pétrolières, l'Etat est longtemps resté insensible aux demandes de création d'une législation spécifique.

Même si elles s'opposent à leur implantation, les organisations amazoniennes sont contraintes de négocier des accords avec les entreprises pétrolières déjà installées sur leurs territoires. Il existe deux catégories de négociation ; l'une, développée dans les années 1970 et 1980 et prédominante aujourd'hui, privilégie ce que peut apporter l'entreprise aux communautés, tel que des produits manufacturés ou la construction d'infrastructures. Néanmoins, un autre type de négociation apparaît au cours des années 1990, qui vise à établir des critères et des normes de comportement afin de limiter les impacts socio- écologiques. Mais les organisations agissent dans un contexte où les termes du contrat entre les entreprises et l'Etat, qu'elles ignorent la plupart du temps, sont prédéfinis. Le cadre préétabli de la négociation est difficile à modifier car les organisations ne disposent pas d'un espace effectif de participation et

de dialogue avec l'Etat. Les relations, qu'elles soient d'opposition ou d'accord, sont donc largement inéquitables. En effet l'entreprise pétrolière jouit du pouvoir économique, du contrôle de l'information et de la collaboration de l'acteur étatique.

Des facteurs internes aux organisations déterminent également les négociations. Les positions des groupes indigènes se caractérisent par leur grande flexibilité ; ils peuvent aisément passer de l'opposition à la négociation. D'autre part, il s'agit d'une relation asymétrique, entre des entités qui n'ont pas la même logique ni le même pouvoir d'accès aux ressources. La contradiction entre les deux logiques économiques débouche souvent sur une crise morale qui rend impossible la définition de valeurs pouvant guider l'action des organisations lors des dialogues avec les compagnies pétrolières. Les normes et procédures internes aux communautés et aux organisations ne sont pas suffisantes pour affronter la relation avec les entreprises car, bien souvent, il n'existe pas de normes qui réglementent les prises de décision, les devoirs des représentants, la transparence et l'information. Pour beaucoup d'indigènes, le fait de négocier est souvent perçu comme le synonyme de recevoir des biens, ou de s'être vendus<sup>55</sup>. La corruption de nombreux leaders indigènes « achetés » par des entreprises accentue la crise de confiance qui s'instaure envers les organisations. Les communautés leur préfèrent alors des relations directes avec les compagnies pétrolières. De plus, les entreprises pétrolières favorisent ce type de relations avec les communautés lorsqu'elles voient que les organisations ne leur sont pas favorables.

Par ailleurs, les organisations amazoniennes sont encore traversées par des conflits entre la forme traditionnelle d'organisation et celle, nouvelle, d'inspiration syndicale-pyramidale. Aussi tentent-elles de dépasser cette contradiction grâce à des formes plus cohérentes de représentation par peuple. Toutefois, l'adoption d'une telle

---

<sup>55</sup> Natalia WRAY, *Pueblos indigenas amazonicos y actividad petrolera en el Ecuador*, Ibis Dinamarca, Quito, 2000, page 105.

stratégie divise les autochtones et aurait pour conséquence l'affaiblissement de leur poids dans le rapport de force.

Après avoir obtenu la légalisation de leur territoire, les organisations élaborent des plans d'aménagement territorial afin de créer les conditions favorables à un développement durable basé sur l'identité, l'autonomie et la conservation de la forêt. Beaucoup de communautés sont affectées par les plans étatiques de production pétrolière dans leurs territoires. Les cas les plus récents se trouvent dans le sud amazonien, où se trouvent les blocs 23 et 24. L'Etat a signé des contrats de prospection avec les compagnies CGC, qui opère dans le bloc 23, dans la province de Pastaza, en territoire achuar, et avec Arco Oriente puis Burlington Resources Limited, dont le bloc 24 affecte des communautés achuar, shuar, et quichua dans la province de Morona Santiago. Une nouvelle campagne d'autorisation pour l'exploitation pétrolière est pour l'instant retardée par la multiplication des conflits. Les 11 blocs qui en sont l'objet sont situés dans le sud, en territoire shuar et achuar. Dans un premier temps, la Fédération Indépendante des Peuples Shuar de l'Equateur (FIPSE) et la Fédération Interprovinciale de la Nationalité Achuar de l'Equateur (FUNAIE) ont résolu de s'opposer radicalement à l'entrée des compagnies sur leurs terres. La FIPSE a opté pour la voie légale, à travers une action d'injonction constitutionnelle devant le juge civil de la ville de Macas, capitale de la province de Morona Santiago, contre les compagnies Arco Oriente puis contre Burlington Resources Limited, en s'appuyant sur la Convention 169 de l'OIT et l'article 84 de la Constitution. Mais il semblerait que les deux parties soient arrivées à un accord le 6 février 2002, par le biais duquel 120 000 dollars serviront à un processus de « socialisation » de l'activité pétrolière. La Fédération Interprovinciale des Nationalités Achuar de l'Equateur FINAE, pour sa part, tente d'obtenir de l'Etat qu'il déclare leurs territoires « zones intangibles ». Quant à la Fédération Interprovinciale des Centres Shuar (FICSH), elle tente de dépasser la stratégie d'opposition par une nouvelle politique de négociation, au sein de laquelle l'Etat devrait informer et consulter les populations

shuars, qui formeraient une équipe technique de contrôle lors des activités de prospection. Le peuple shuar ferait partie de la négociation pour l'exploitation, deviendrait actionnaire, ce qui lui permettrait de percevoir un pourcentage important des bénéfices de l'entreprise.

Si ces trois organisations semblent être passées d'une stratégie d'opposition à une stratégie de coopération avec les compagnies pétrolières, il en est autrement, du moins pour l'instant, pour la communauté quichua de Sarayaku, représentée par l'Organisation des Peuples Indigènes de Pastaza (OPIP), dans laquelle un « médiateur communautaire » indigène est puni au mois d'avril 2002 pour avoir tenté de servir d'intermédiaire entre le groupe autochtone et la Compagnie Générale de Combustibles (CGC)<sup>56</sup>. Au mois de novembre 2002, trois travailleurs de la compagnie ont été retenus une semaine par la communauté car ils étaient entrés sur son territoire<sup>57</sup>. Franco Viteri, le chef de Sarayacu, a demandé au ministre de l'Energie et des Mines de faire respecter les droits collectifs des indigènes. Inversement, la communauté voisine de Papayacu s'est opposée à une telle prise d'otage et a défendu l'accord qui la lie avec la compagnie CGC<sup>58</sup>.

Si beaucoup d'organisations indigènes refusent formellement l'entrée des compagnies pétrolières dans leurs territoires, dans la pratique la majorité coopère. De l'avis de Guillermo Granja, co-directeur<sup>59</sup> du projet de développement Petramaz, les organisations devraient s'unir afin de définir une position commune cohérente et de proposer de nouvelles normes dans la législation sur les hydrocarbures. Pour l'instant

---

<sup>56</sup> « La negativa a la prospeccion petrolera persiste en Pastaza », *El Comercio*, 02-4-06.

« La petrolera rechaza la demanda de desacato », *El Comercio*, 02-4-13.

« Petroleo : los indigenas amazonicos buscan participacion », *El Comercio*, 01-12-06.

« Los indios marcan su frontera petrolera », *El Comercio*, 01-11-23.

<sup>57</sup> « Quichuas de Sarayacu retienen a tres petroleros », *El Comercio*, 02-11-24.

<sup>58</sup> « Los indios liberan a tres trabajadores », *El Comercio*, 02-11-27.

<sup>59</sup> Entretien réalisé avec le co-directeur du projet PETRAMAZ Guillermo Granja à Quito le 02-05-09.

les organisations sont divisées sur cette question, comme sur celle du droit constitutionnel de « consultation préalable », critiqué par les organisations car l'autonomie qu'elles revendiquent suppose le droit de gestion des ressources du sol et du sous-sol présentes sur leurs territoires, et cette consultation annulerait toute possibilité de s'opposer à l'activité pétrolière.

La structure des opportunités politiques apparaît ainsi comme une variable indépendante et dépendante, dans le sens où l'action collective des indigènes amazoniens contribue à définir de nouvelles opportunités, mais également de nouvelles contraintes, car le changement de structure peut favoriser d'autres acteurs, alliés ou opposés à leurs intérêts<sup>60</sup>. C'est, selon Sidney Tarrow, ce qui rend incertaines les issues d'un cycle de mobilisation, car les interactions tendent à devenir de plus en plus multipolaires. En suivant ses propos la mobilisation indigène amazonienne a une dynamique bien spécifique car elle s'insère dans un cycle de protestation marqué par les trois étapes, à savoir celles de l'ouverture, de la diffusion et de la fin de la mobilisation. L'ouverture d'opportunités s'ensuit d'une production d'externalités, c'est-à-dire de la création d'opportunités pour d'autres groupes, de l'interdépendance croissante des acteurs, et enfin de la fermeture des opportunités politiques<sup>61</sup>. Cette fermeture peut être causée par des dissensions croissantes au sein de la mobilisation, entre les partisans d'une radicalisation de leur opposition et ceux qui défendent la négociation et l'institutionnalisation du mouvement. Ce qui a commencé par des conflits pour des revendications termine en luttes de pouvoir<sup>62</sup> car, lorsque les organisations indigènes entrent dans une logique de marchandage politique, l'initiative dépend de plus en plus des dirigeants et la distance entre les organisations et les communautés se creuse. Les relations entre les organisations, les ONG, l'Etat et les entreprises se complexifient et débouchent sur des résultats

---

<sup>60</sup> Sidney TARROW, Op. Cit., page 168.

<sup>61</sup> Ibid, Sydney TARROW, Op. Cit., page 154.

<sup>62</sup> Ibid, Sydney TARROW, Op. Cit., page 168.

souvent bien éloignés des revendications de départ car les opportunités vont des mobilisés aux élites. Mais les résultats de court terme apparaissent souvent comme un retour au statu quo, alors qu'à plus long terme la mobilisation a des effets indirects non négligeables car elle crée un accès au pouvoir et à la participation en contribuant à la socialisation politique des participants, change les pratiques des institutions, la culture politique du pays, et fomentent un réseau d'activistes qui réapparaît lorsque de nouvelles opportunités politiques se présentent. Dans ce sens, il serait plus approprié d'insérer la constitution de l'acteur collectif autochtone amazonien dans un contexte plus large au lieu de la circonscrire aux seules périodes de mobilisation et de démobilisation. Par ailleurs, les conflits peuvent aussi devenir de plus en plus récurrents et de plus en plus violents si les revendications des mobilisés ne sont pas traitées par une politique publique adéquate. L'étude de cas qui s'ensuit sera susceptible de nous aider à mettre en lumière les dangers inhérents à toute fermeture d'opportunités dénuée de mécanismes démocratiques de résolution de conflit.

## **CHAPITRE III**

### **ÉTUDE DE LA STRATÉGIE DES ORGANISATIONS AUTOCHTONES**

Afin de mieux cerner la complexité du processus de constitution de l'acteur politique collectif autochtone amazonien dans l'Orient équatorien encore faut-il examiner de plus près, sur le terrain, quelles sont les actions menées par les organisations indigènes, comment se forment leurs stratégies, quelles sont les possibles issues et les potentielles menaces qui pèsent sur le règlement des conflits socio-écologiques dans la région. Un bref post-scriptum viendra nous éclairer quant à leur évolution de 2002 à 2005.

#### **3.1 Les organisations**

En guise d'illustration des propos tenus dans le chapitre 2 au sujet des formes d'organisation et de processus identitaire des indigènes amazoniens nous présenterons succinctement le cas de deux organisations, celle de la Nationalité Huaorani de l'Amazonie Equatorienne (ONHAE) et celle des Peuples Indigènes du Pastaza (OPIP), toutes deux aux prises avec des conflits socio-écologiques et qui ont une origine et des logiques distinctes. Ainsi pourrions-nous avoir une idée plus précise des enjeux et des stratégies que de tels conflits impliquent. Dans le premier cas l'organisation supposément représentative des Huaoranis a été créée, et soutenue par des missionnaires et l'Etat, en vue d'assurer les intérêts des compagnies pétrolières. Dans ce cas, l'institutionnalisation des revendications des indigènes est le fruit d'une

manipulation qui a récemment poussé les Huaoranis à se mobiliser par d'autres canaux, comme nous le verrons en troisième partie dans le post-scriptum. Concernant la deuxième organisation abordée dans cette première partie, l'OPIP, nous verrons comment, à force de mobilisations au cours des années 1990, elle a rendu possibles beaucoup d'acquis en matière de territoire et de présence des indigènes au sein des négociations avec les compagnies pétrolière et l'Etat. Si la cooptation externe ne semble pas être un danger qui la concerne, elle est néanmoins sujette à un processus de centralisation et est accusée de dériver vers un certain clientélisme par de nombreux acteurs indigènes comme non- indigènes.

- **Le parc Yasuni et les Huaoranis : l'ONHAE ou la mobilisation instrumentalisée**

La politique menée dans le parc Yasuni<sup>63</sup> est un exemple des actions contradictoires de l'Etat, contraint de rembourser une dette extérieure démesurée par rapport à son niveau de revenu et à sa capacité productive tout en tentant de conserver le patrimoine écologique de la région amazonienne. Une partie du territoire des Huaoranis, légalement reconnu par l'Etat équatorien et qui s'étend sur plus de 600 000 hectares dans les provinces de Napo, d'Orellana et de Pastaza, se trouve dans le parc Yasuni. Ce groupe ethnique d'environ 2000 individus est confronté à l'activité pétrolière dès son apparition en Amazonie. Leurs terres sont déclarées Réserve de la Biosphère en 1989, dont quelques zones font partie du Parc National Yasuni, créé en 1979, et de la Zone Intangible constituée en 1999. Aujourd'hui, les Huaoranis subissent les impacts socio- écologiques consécutifs à la colonisation de leur territoire, à la contamination pétrolière, au trafic forestier, à l'imposition de plans communautaires et à une croissance démographique causée par les mutations socio-

---

<sup>63</sup> (Voir Appendice A.4: carte des zones intangibles et des blocs pétroliers en Amazonie).

culturelles du groupe ethnique. Les entreprises pétrolières, soucieuses de contrôler tout obstacle à leur implantation, créent des relations d'assistanat avec les indigènes.

Depuis quarante ans les terres des Huaorani éveillent l'intérêt d'entreprises qui favorisent l'acculturation des indigènes à leur bénéfice. Au sein de leur territoire les activités d'évangélisation, d'exploitation pétrolière, de conservation de l'environnement et du tourisme entretiennent des rapports plus qu'ambigus. L'Institut Linguistique d'Été (ILV), organisation évangélique américaine se présentant comme un institut scientifique qui vise à traduire la Bible en toute langue indigène, entre en contact avec les Huaorani à la fin des années 1950 ; plusieurs chercheurs, tels que Marcelo Naranjo<sup>64</sup>, Jorge Trujillo<sup>65</sup>, Ivan Narvaez<sup>66</sup>, Judith Kimerling<sup>67</sup>, et Miguel Angel Cabodevilla<sup>68</sup>, mettent en évidence la connivence entre l'ILV et les entreprises pétrolières, ainsi que les intérêts communs de l'Etat, des évangélistes et des transnationales. En effet, à la fin des années 1930 et pendant les années 1940 la compagnie Shell développe des activités de prospection pétrolière en territoire huaorani qui prennent fin à cause de l'opposition de ces derniers. C'est à cette période que le gouvernement prend contact avec l'ILV afin d'élaborer un plan de pacification du peuple autochtone. A la fin des années 1960, le consortium Texaco- Gulf découvre de grandes quantités de pétrole au nord du territoire, et les nombreux incidents avec les Huaorani l'amène à rentrer en contact avec l'ILV afin de les déplacer. Dans les années 1990 cette relation entre missionnaires et pétroliers se confirme lorsque l'ILV collabore avec l'entreprise Maxus pour signer un Accord d'Amitié, de Respect et de

---

<sup>64</sup> Marcelo NARANJO, *Etnografía Huaorani*, Fundación Presley Norton, Quito, 1994.

<sup>65</sup> Jorge TRUJILLO, *Diagnostico de la situación de las poblaciones indígenas de la Amazonia Ecuatoriana*, Ecorae, Quito, 1999.

<sup>66</sup> Ivan NARVAEZ, *Huaorani vs Maxus, poder etnico vs poder transnacional*, Fundación Ecuatoriana de Estudios Sociales, Quito, 1996.

<sup>67</sup> Judith KIMMERLING, *El derecho del tambor*, Abya Yala, Quito, 1996.

<sup>68</sup> Miguel Angel CABODEVILLA, *Los Huaorani en la historia de los pueblos del oriente*, CICAME, Coca, 1999.

Soutien Mutuel à Kihuaru en 1993 avec l'Organisation de la Nationalité Huaorani de l'Amazonie Equatorienne (ONHAE).

A la fin des années 1980, face à l'intensification de l'activité pétrolière en Amazonie, la CONFENIAE organise des campagnes et des mobilisations nationales et internationales afin de légaliser le territoire des Huaoranis. En 1990 le gouvernement de Rodrigo Borja accède à la demande, mais le sous-sol des terres reste entre les mains de l'État. En effet l'accord stipule que les indigènes « ne pourront gêner les travaux d'exploration et/ou d'exploitation minière et pétrolière réalisés par le Gouvernement national et/ou des personnes physiques ou morales légalement autorisées »<sup>69</sup>.

Si la ONHAE, créée en 1990 sous les auspices de la compagnie Maxus, est censée représenter les intérêts du groupe, ses objectifs originels de lutte identitaire ont rapidement été substitués par d'autres activités. Cette organisation n'est pas née d'une volonté des Huaoranis mais des intérêts nationaux et transnationaux qui cherchent à légitimer l'intervention de la compagnie Maxus dans le bloc 16 en échange de programmes de santé, d'éducation et de coopération. Elle n'apparaît pas comme un acteur politique en conflit avec les entreprises et l'Etat mais plutôt comme une entité fonctionnelle dont la tâche est la résolution des conflits socio-écologiques inhérents à l'activité pétrolière, et, bien sûr, au bénéfice de cette dernière. L'ONHAE représente une légitimation des actions menées par l'Etat et les entreprises face aux propres communautés huaoranis et le reste de la société, et reproduit le modèle d'assistanat entre les deux parties. De nombreux conflits ont lieu entre la ONHAE et les communautés, car celles-ci l'accusent de ne pas redistribuer équitablement les ressources accordées par l'entreprise pétrolière. Tout conduit à constater que l'organisation n'est pas le fruit d'un accord consensuel entre les communautés et

---

<sup>69</sup> Alex Rivas TOLEDO, Rommel LARA PONCE, Op.Cit.

qu'elle ne favorise aucunement l'intégration du groupe ethnique au sein de la société car elle ne contribue pas à changer la situation d'exclusion et de ségrégation dans laquelle il se trouve. De plus, la structure de la ONHAE ne correspond pas au modèle égalitaire et segmenté de l'organisation sociale en bandes des Huaoranis. Cette organisation signe des accords permettant à des installations scientifiques et des entreprises touristiques de s'implanter dans le territoire huaorani sans en informer les communautés.

Tout autre est le rôle de la CONFENIAE et de la CONAIE dont la lutte s'est attachée à demander la légalisation des terres huaoranes et à dénoncer les activités de la compagnie Maxus pendant les années 1990. Cette mobilisation a dévoilé un conflit, qui de local est devenu national, car il a diffusé les demandes sociales du groupe ethnique. Un film est même réalisé sur les relations entre les Huaos et MAXUS<sup>70</sup>. A l'inverse, les Huaoranis paraissent être institutionnellement représentés par le biais du modèle d'assistantat imposé à travers la ONHAE. Ils n'ont pas renforcé leur identité de groupe à la recherche d'une revendication sociale, mais semblent au contraire s'insérer dans un processus de transfiguration ethnique qui les emprisonne dans un archétype social. Ce phénomène, décrit par Darcy Ribeiro<sup>71</sup> indique que les minorités indigènes perdent leurs qualités culturelles lorsqu'elles font partie de grands groupes qui n'ont pas forcément de stratégie identitaire solide et qui sont considérés par le reste de la société comme des individus de seconde classe. C'est ce qui semble se passer avec les Huaoranis, qui se rapprochent des Quichuas, considérés comme des Indiens plus « civilisés », pour se libérer de leur image d'Indiens « sauvages ». De plus, les Huaoranis se trouvent dans une dynamique socio- économique qui les contraint à chercher d'autres ressources que celles que leur procurent la pêche ou la

---

<sup>70</sup> Christopher WALKER, *Trinkets and beads, Petroleo y baratijas*, AU-GB, 52 mn, Color, Faction Films, 1996.

<sup>71</sup> Darcy RIBEIRO, *El proceso civilizatorio*, Editorial de Ciencias Sociales, La Habana, 1992, page 106.

chasse car ils ont en grande partie abandonné leur économie traditionnelle. L'industrie pétrolière, le trafic forestier et le tourisme, présent dans le territoire depuis les années 1970, paraissent alors être leurs seules alternatives.

- **L'Organisation des Indigènes du Pastaza (OPIP)**

Beaucoup de conflits socio-écologiques liés à l'activité pétrolière ont lieu dans le Pastaza, la plus grande province de la région amazonienne équatorienne, qui couvre 30 000 km<sup>2</sup> pour une population de 5 000 habitants, dont 48% vivent dans des communautés quichuas, shuars, huaoraniens, achuars et zaparas<sup>72</sup>. Outre le bloc 10, elle est affectée, en partie ou en totalité, par les blocs 20, 22, 24, 26, 28, 29 et 30 auxquels s'ajoutent deux concessions de PETROECUADOR<sup>73</sup>.

Le 21 décembre 1977, 70 délégués indigènes créent la Fédération des Centres Indigènes de Pastaza (FECIP) afin d'unir les communautés de la province pour défendre leurs territoires ; en 1981 elle devient l'Organisation des Peuples Indigènes de Pastaza (OPIP), qui regroupe actuellement 192 communautés divisées en cinq peuples dont les territoires s'étendent sur plus de 25 000 km<sup>2</sup>. Au fil du conflit qui l'oppose à la compagnie pétrolière Arco et au gouvernement équatorien depuis 1986, cette organisation a acquis une grande expérience en matière de participation à la politique pétrolière. Même si cette participation demeure soumise aux aléas de la vie politique et économique du pays, il n'en demeure pas moins que cette organisation provinciale jouit désormais d'un statut d'interlocuteur légitime dans l'élaboration des normes techniques et des conditions d'exploration ou d'exploitation pétrolière en Amazonie, dont elle a su faire profiter la CONFENIAE. Il en va ainsi de sa participation aux négociations pour la construction d'un oléoduc secondaire, des

---

<sup>72</sup> Lucy RUIZ, *La Amazonia ecuatoriana siglo XXI*, Programa Amazonia- UICN, Ecociencia, Quito, juin 1999.

<sup>73</sup> (Voir Appendice A.5: carte des aires protégées et des blocs pétroliers en Amazonie).

piscines de traitement des eaux résiduelles et de l'emploi de la main d'œuvre indigène sur les chantiers. Surtout, elle participe désormais à la définition des termes de référence des études d'impacts socio-écologiques, tant pour la réalisation des travaux d'exploration ou d'exploitation que pour la construction d'infrastructures. Mais la participation aux bénéfices de l'activité pétrolière continue d'être l'objet de désaccords, en particulier parce qu'elle se double du problème de l'aménagement du territoire et de la reconnaissance des entités territoriales ethniques annoncée par la Constitution mais soumise à la réforme légale en cours en 2002. D'un côté, l'OPIP souhaite que l'ensemble de la population de la province soit intéressée à ces bénéfices, mais de l'autre, Arco ne souhaite impliquer que les populations directement affectées par l'activité dans le bloc 10. L'entreprise et l'Etat appuient les communautés riveraines des puits et de la route de l'oléoduc pour assumer le minimum de responsabilités au lieu d'assumer les responsabilités sociales qu'implique tout le bloc. En attendant, l'OPIP s'oppose à l'ouverture de nouveaux travaux d'exploration dans la région, qui portent, en 1998, sur quelques 800 000 hectares dans le Pastaza mais qui ne trouvent pas encore preneur<sup>74</sup>. L'organisation dénonce l'entrée d'Arco dans le bloc 24, réparti entre le Pastaza et le Morona Santiago. Ce projet, auquel s'opposent également les organisations shuar et achuar, devient un point de crispation en 1999 et donne lieu à la première action d'injonction constitutionnelle gagnée par la Fédération Interprovinciale des Peuples Shuars de l'Equateur (FIPSE) en première instance en août 1999 et confirmée par le Tribunal des Garanties Constitutionnelles quelques mois plus tard. De la même manière, l'OPIP s'oppose à l'exploitation par Tripetrol du bloc 28, situé dans le nord de la province et le sud du Napo, et des blocs 22 et 23, administrés par PETROECUADOR. Ces trois projets sont en relation avec l'exploitation du bloc 10

---

<sup>74</sup> OPIP, *Plan integral de autodesarrollo de los pueblos indigenas de Pastaza*, version borrador para debate, Quito, mars 1998.

et devraient bénéficier de son infrastructure, et en particulier de l'oléoduc secondaire qui rejoint le système d'oléoduc transandin<sup>75</sup>.

Mais pour l'OPIP, le moment est venu de valoriser d'autres ressources naturelles, telles que la biodiversité et le tourisme, sur la base d'un plan de développement intégral élaboré en 1998. Deux types de population se trouvent dans le Pastaza : la première, établie à l'intérieur des terres, est dans une situation d'isolement géographique, voire d'autarcie, confrontée à des problèmes de santé et d'accès aux services publics, tout en ayant préservé une relative cohésion sociale et une organisation traditionnelle ; la seconde, située dans la zone de colonisation agricole, profite d'un accès relativement facile aux services publics mais est de plus en plus dépendante des circuits économiques commerciaux et confrontée au problème d'acculturation. D'où ce paradoxe, que l'étude de l'OPIP met en exergue : « nous voulons l'éducation mais en même temps nous voyons comment le monde culturel et l'environnement se détériorent à partir de ces voies ; nous voulons une meilleure assistance médicale et davantage d'infrastructures sanitaires mais nous voyons comment les modes de vie extérieurs s'introduisent insidieusement; nous désirons une plus grande productivité mais nous ne voulons pas d'une intégration totale au marché »<sup>76</sup>. Pour surmonter ces contradictions, le plan de développement intégral s'appuie sur la dimension fondamentale de la culture, de l'autonomie territoriale et de l'organisation politique, en associant la maîtrise du développement à la protection de l'environnement dans un cadre territorial légitime. Depuis 1996, l'organisation s'efforce d'obtenir que le territoire légalisé en 1992 soit déclaré réserve biologique. Ce projet s'articule avec l'ambition de la CONFENIAE de mettre en œuvre un plan de développement durable à l'échelle régionale, en collaboration avec l'ECORAE, qui représente l'administration publique équatorienne, la Banque Inter- américaine de

---

<sup>75</sup> (Voir Appendice F: les oléoducs SOTE et OCP).

<sup>76</sup> OPIP, *Plan integral de autodesarrollo de los pueblos indigenas de Pastaza*, Op.Cit.

Développement, la Banque Mondiale et l'Union Européenne. Cette idée reprend le rêve d'autonomie que les organisations indigènes défendent depuis les années 1980. En effet, il s'agit pour elles de mettre en œuvre des programmes de développement dans le domaine de l'éducation, de la santé et des infrastructures, dans la mesure où le réseau routier couvre à peine 12% de la province, le réseau électrifié est très déficient et les moyens de communication privilégiés pour accéder aux confins du Pastaza restent l'avion et la radio. Depuis sa création, l'OPIP a développé d'importants programmes susceptibles de constituer une base à ce plan, en particulier dans le domaine de la formation, avec le centre forestier, le centre artisanal Yanapuma, le centre de formation et de recherche technologique et agro- biologique, l'institut des sciences et de la technologie de l'Amazonie Amazanga, le parc ethno- botanique Omaere ou encore le centre animalier de Fatima. Néanmoins, Medardo Tapia, le directeur de ce centre, souligne la mauvaise gestion des fonds de coopération internationale et les dérives clientélistes et centralisatrices de l'OPIP<sup>77</sup>. Dans le domaine des services, l'organisation a créé un département de l'aviation qui assure notamment le transport aérien ambulancier et une coopérative de crédit qui participe aux projets de développement communautaire et un programme d'écotourisme. Ceci viendrait illustrer le modèle d'orientation proposé par Hanspeter Kriesi<sup>78</sup>, évoqué plus haut, pour qui les organisations de type sub-culturel se transforment à terme en organismes de prestations de services et d'administration d'activités sociales.

- **Vers un règlement des conflits socio- écologiques ?**

En Equateur, la réforme du règlement environnemental rencontre de sérieuses difficultés pour obtenir la participation des communautés paysannes et indigènes. L'objectif de cette réforme est le renforcement de la base juridique et l'instauration

---

<sup>77</sup> Entretien réalisé avec Medardo Tapia, directeur du centre OMAERE à Puyo le 02-06-15.

<sup>78</sup> Hanspeter KRIESI, Op. Cit.

d'un système efficace de suivi et de contrôle environnemental. La principale difficulté réside dans la révision des paramètres et des limites tolérables de décharges liquides et de contrôle des émissions de gaz toxiques, l'intégration des composantes sol et air dans ces paramètres et la mise en place d'un système de rapports entre l'industrie et les organismes de contrôle environnemental. Le plus grand obstacle à l'efficacité du dialogue entre l'Etat, les entreprises et les organisations indigènes semble être celui de la division des organisations autochtones. Le secteur indigène n'est pas homogène et ne parle pas d'une seule voix. La CONFENIAE continue de s'opposer à l'activité pétrolière, mais n'en fait pas une priorité dans son programme, en partie parce que, par sa position critique, elle n'a pas été consultée lors des neuvième et dixième séries d'appel d'offre. Dès lors, elle semble se désolidariser des organisations amazoniennes telles que la FIPSE, la FINAE, l'OPIP ou la FCUNAE, qui ont participé à la discussion sur la réforme du règlement environnemental.

Cependant, au cours des dernières années, les organisations indigènes ont obtenu un renforcement de la réglementation, obligeant les entreprises à adopter de nouvelles technologies d'exploitation moins polluantes. Désormais, la ré-injection des eaux résiduelles est une obligation légale, de même que l'élaboration d'un plan de gestion environnemental et la consultation des populations indigènes sont deux conditions préalables à l'obtention de licences d'exploration et d'exploitation. La prise de conscience des risques par les populations affectées a indéniablement accru leur capacité de pression sur les acteurs institutionnels et économiques, obligeant les entreprises à prendre des précautions et à mettre au point des plans d'urgence plus stricts, tout en amenant l'Etat à prendre ses responsabilités. Mais la mise en œuvre de nouvelles technologies pour la production et le transport des hydrocarbures impliquent des investissements considérables, que l'Etat ne saurait assumer seul à l'heure actuelle.

L'articulation des actions des organisations indigènes avec celles d'autres entités, l'accès au système politique, par le biais du Ministère de l'Environnement par exemple, et le renforcement de la capacité d'organisation des communautés autochtones sont autant de conquêtes qui pourraient déboucher sur un règlement plus cohérent des conflits socio-écologiques dans la région amazonienne. Le changement le plus important qui s'est produit dans la logique de ces conflits réside sans doute dans l'accès de la population indigène à l'information et dans la conquête de ses droits positifs. Nous avons vu que les conflits socio-écologiques s'inscrivent dans un ensemble de croyances, de représentations, de valeurs et d'attitudes qui varient selon les situations. Par conséquent, leurs modalités changent en fonction des relations entre tradition et culture, de la situation démographique et de la localisation sur le front agricole et pétrolier ou encore du degré d'organisation politique ; ainsi, elles peuvent prendre la forme d'un rejet sans concession, d'une négociation sur les conditions immédiates de l'activité d'exploitation, ou d'une stratégie dessinée à long terme. Il reste que les conflits sont asymétriques, dans la mesure où l'Etat est à la fois juge et partie, et que sa politique de protection de l'environnement est menée parallèlement à une intensification de l'exploitation des ressources renouvelables et non-renouvelables. Cette pratique étatique se traduit par une contradiction flagrante entre une politique agricole et pétrolière agressive, et une politique environnementale et indigéniste opportuniste. Les confusions légales et le caractère spécial des lois sur les ressources non-renouvelables se doublent d'un centralisme politique et d'une inefficacité administrative qui renforcent la dépendance extérieure et constituent autant d'obstacles à la résolution des conflits socio-écologiques. Dans certains cas, cette contradiction peut donner lieu à des manipulations, comme en témoigne le cas de l'ONHAE, où l'élargissement du parc national Yasuni et du territoire huaorani s'accompagne d'un allègement des contraintes relatives à l'exploitation pétrolière dans le bloc 16.

Comme nous l'avons vu avec Sidney Tarrow<sup>79</sup>, la mobilisation des indigènes amazoniens a contribué à créer des opportunités politiques pour d'autres acteurs, tels que les organisations écologistes et de défense des droits de l'homme. Bien qu'elles renforcent parfois les organisations indigènes, elles ne constituent pas un mouvement social homogène ; il est au contraire divisé entre des organisations, telles qu'Accion Ecologica, qui posent un questionnement radical du modèle de développement et visent la généralisation du conflit plus que l'aménagement d'une nouvelle politique pétrolière, et celles, comme Ecociencia, qui privilégient des réformes dans les pratiques de l'Etat ainsi que le renforcement des organisations sociales, assumant le rôle de médiateur et de conseiller dans la gestion des conflits particuliers. La politisation d'une partie de ce mouvement écologiste, qui est à l'origine de la scission entre des organisations radicales et conservatrices, accentue cette division. Par ailleurs, les ONG ne sauraient se substituer à la société civile dont elles font partie mais qu'elles ne représentent pas. Le thème de leur légitimité renvoie à la double problématique de la participation et de la représentation des populations. Elles occupent certes un espace laissé vacant par l'Etat, mais leur propension à s'ériger en médiateurs constitue parfois un obstacle à la gouvernance des conflits socio-écologiques.

Mais la création d'opportunités concerne également les adversaires<sup>80</sup>, dans le sens où les entreprises deviennent un interlocuteur légitime et une institution chargée, bien des fois, de responsabilités régaliennes étant donné leurs importantes ressources ; et pour cette raison- même, comme le dit Sidney Tarrow, les résultats des mobilisations sociales sont souvent inattendus et ne sont pas toujours à l'avantage des mobilisés<sup>81</sup>. Mais il indique également que, bien que les résultats de court terme semblent parfois être un retour au statu- quo ou en défaveur de la mobilisation sociale, à plus long

---

<sup>79</sup> Sydney TARRROW, Op.Cit, page 96.

<sup>80</sup> Ibid, page 96.

<sup>81</sup> Sydney TARRROW, Op. Cit., page 171.

terme les effets de l'action collective peuvent être positifs ou du moins plus nuancés. L'ouverture d'opportunités peut aussi bien signifier de nouvelles contraintes pour les acteurs. Il en va ainsi pour les entreprises, quelquefois forcées à repenser leur modèle de relations communautaires et à substituer la traditionnelle tactique de division et de négociation de cas particuliers par une véritable stratégie de dialogue avec les organisations légitimes. Ces mutations impliquent un changement culturel qui obligerait les acteurs économiques à remplacer par une information de bonne foi l'habituelle communication « de marketing ». Mais à trop laisser l'initiative aux entreprises, l'Etat encourage la privatisation de l'indigénisme et de la politique de développement, ce qui se traduit par un affaiblissement de sa légitimité.

Dans ce cadre, le processus organisationnel est souvent un mode de défense du territoire efficace, marquant le passage d'une stratégie de résistance à une stratégie de lutte pour la participation des communautés indigènes. Au-delà de la revendication territoriale et identitaire, l'identité ethnique devient alors le support d'une critique qui passe de l'isolationnisme à la demande de participation. Les organisations peuvent articuler des actions légales avec des actions illégales comme la prise d'otages pour contraindre l'Etat et les entreprises à négocier les conditions des activités d'exploitation dans des territoires légalement constitués.

Ainsi, à l'aide de notre étude de cas, pouvons-nous insérer la constitution de l'acteur collectif autochtone amazonien dans un contexte plus large que celui délimité par les seules processus de mobilisation et de démobilisation ; quelles perspectives futures, quels risques les indigènes amazoniens devront-ils affronter ?

### 3.2 Risques futurs

- **L'institutionnalisation de la mobilisation**

Les études sur les mobilisations sociales établissent différentes formes par lesquelles le cycle de l'action collective prend fin : ou bien les demandes principales sont satisfaites et la mobilisation n'a plus de raison d'être, ou alors le conflit s'aggrave et donne lieu à une forte répression qui élève les coûts de la mobilisation, ou, dans d'autres cas, un processus d'institutionnalisation de la mobilisation prend corps. Cette institutionnalisation recouvre deux dimensions; la mobilisation sociale peut se transformer en parti politique qui agit dans le cadre du régime politique établi et prétend le réformer de l'intérieur, mais il apparaît tout aussi important de considérer la prééminence des formes de pression et de négociation dans le cadre des procédures conventionnelles établies par l'Etat. L'entrée de la mobilisation dans la politique institutionnelle peut être perçue comme une stratégie de plus, qui fait partie de son répertoire. Mais comme l'indique Sidney Tarrow, la facilitation de l'entrée dans le cercle de pouvoir peut recouvrir une dimension répressive, dans le sens où la légitimation et l'institutionnalisation de l'action collective est souvent le moyen le plus efficace de contrôle social<sup>82</sup>. Bien que les organisations indigènes mobilisées se considèrent opposées à et en dehors de l'Etat, l'action collective l'insère dans son domaine et dans les luttes de pouvoir qui y ont cours<sup>83</sup>. John Mc Carthy souligne que leurs objectifs deviennent plus conservateurs, qu'elles tendent vers la maintenance organisationnelle et une certaine *oligarchisation*<sup>84</sup>. Pour lui l'institutionnalisation est l'ensemble des transformations au cours desquelles les organisations se convertissent

---

<sup>82</sup> Ibid, page 171.

<sup>83</sup> Ibid, page 26.

<sup>84</sup> Hanspeter KRIESI, "The organizational structure of new social movements in a political context", in Doug MC ADAM, John MC CARTHY, Mayer ZALD, Op. Cit., page 156.

en groupe d'intérêt ou en parti avec la stabilisation des flux de ressources, le développement de la structure interne, un répertoire d'action plus conventionnel et l'intégration dans les systèmes institutionnels de médiation des intérêts. Bien que l'on trouve ces quatre facteurs dans notre cas d'étude, il n'en demeure pas moins qu'ils ne se réfèrent qu'à une des réalités de la mobilisation en Amazonie. En effet l'institutionnalisation se juxtapose-t-elle avec la permanence d'une radicalisation de la lutte. Nous nous situons alors en contrepoint de Sidney Tarrow qui insiste sur le fait que la multipolarité croissante des interactions entre les différents acteurs et la division de la mobilisation entre partisans de l'institutionnalisation et défenseurs de la radicalisation amèneraient à un affaiblissement de l'action collective. Le cas des organisations amazoniennes en Equateur ne semble pas confirmer ces prédictions ; en effet, de 1992 à 2002 la multiplication des conflits socio-écologiques le dément, les Indiens amazoniens combinant leurs stratégies selon le contexte, sans que les négociations avec l'Etat et les entreprises ne viennent inéluctablement affaiblir leur mobilisation.

L'institutionnalisation recouvre deux dimensions; en premier lieu, l'action des organisations se déplace vers plus de participation au sein des institutions gouvernementales, vers les accords avec l'Etat sur la distribution des ressources publiques et sur l'application de certaines politiques; en second lieu, il y a prééminence de la négociation et de la participation électorale comme principales formes d'action. La relation avec l'institutionnalisation est influencée par l'environnement externe et la dynamique interne de la mobilisation<sup>85</sup>. Tout d'abord jouent le niveau de stabilité et de légitimité du régime politique, l'ouverture des opportunités de participation institutionnelle, les bénéfices d'une telle institutionnalisation ; et, dans un deuxième mouvement, le niveau de conflictualité entre modérés et radicaux, ou encore la possibilité de percevoir la capacité

---

<sup>85</sup> Ibid, page 156.

d'innovation des institutions politiques. La mobilisation indigène amazonienne est actuellement entrée dans une phase de répartition des bénéfices d'une lutte menée depuis un demi-siècle sur le plan légal. En effet, les organisations ont obtenu d'importants espaces de participation dans le système politique, en particulier à travers les réformes constitutionnelles de 1998. Cette institutionnalisation constitue sûrement le plus grand défi pour la mobilisation des organisations indigènes amazoniennes, qui continuent d'être menacées par la dérive bureaucratique et le centralisme.

Dans la lignée des propos de Doug Mc Adam<sup>86</sup>, nous pouvons toutefois suggérer que les études qui ont pour objet la mobilisation sociale sont centrées sur le mouvement lui-même et délaissent quelque peu les interactions entre les différents acteurs du conflit social. En effet toutes les actions entreprises par les organisations indigènes amazoniennes sont médiatisées par d'autres acteurs ; ainsi l'issue des conflits socio-écologiques dépend-t-elle en grande partie de l'engagement de l'Etat à régler la situation.

- **Le risque d'institutionnalisation de l'identité ethnique**

Avec raison Deborah Yashar souligne que la mobilisation des indigènes en Amérique latine durant cette troisième vague de démocratisation en appelle non aux frontières, mais à la redéfinition du contenu de la citoyenneté<sup>87</sup>. A la suite du modèle corporatiste qui nie l'identité ethnique au profit d'une identité de classe, le modèle libéral, en favorisant les identités individuelles plutôt que collectives, est venu

---

<sup>86</sup> Doug MC ADAM, "The framing function of movement tactics: strategic dramaturgy in the American civil rights movement", in Doug MC ADAM, John MC CARTHY, Mayer ZALD, Op.Cit., page 354.

<sup>87</sup> Deborah YASHAR, *Citizenship and Ethnic Politics in Latin America*, Working Paper for UNDP 2004 Report, Building Inclusive Societies, Final Draft: December 2003, page 3.

menacer la vie communautaire que le premier, par son inefficacité, a permis, et a donc engendré la politisation de l'identité autochtone car l'autonomie s'en trouve menacée<sup>88</sup>. Les autochtones proposeraient selon elle une politique post-libérale qui assumerait l'hétérogénéité de la nation comme de l'Etat. Les organisations indigènes émergent ainsi par le biais de trois facteurs, qui sont autant d'opportunités et de capacités politiques : le changement de régime de citoyenneté qui concurrence l'autonomie locale, l'existence de réseaux sociaux<sup>89</sup> et l'ouverture de l'espace politique, au travers, notamment des libertés d'association et d'expression<sup>90</sup> qui ont toujours été plus effectives en Amazonie étant donnée l'isolement de la région. Parallèlement, les réformes structurelles liées aux politiques de libéralisation et de privatisation menacent les droits économiques, sociaux et politiques des Indiens<sup>91</sup> et altèrent leur relation avec l'Etat. Après s'être mobilisés contre les effets de la colonisation initiée dans les années 60, les indigènes amazoniens s'opposent à l'intrusion des compagnies étrangères depuis les années 80 avec l'appui de l'Etat qui vend ou loue les droits du sous-sol au plus offrant.

L'Etat est donc en voie de redéfinir sa politique indigéniste à travers un projet de société multiethnique et pluriculturelle, mais également par une ouverture de l'espace institutionnel aux organisations indigènes. L'institutionnalisation de l'identité ethnique s'exprime autant par la réforme du droit national et du droit international, que par un changement de politique publique. Mais, bien que les réformes constitutionnelles aient une influence grandissante au sein des champs politique et économique, les organisations indigènes doivent aujourd'hui faire l'apprentissage de la "chose publique". D'une part, cela implique un véritable compromis de la part de l'Etat qui

---

<sup>88</sup> Ibid, page 9.

<sup>89</sup> Les réseaux sociaux encouragent la communication et la coopération qui sont essentielles pour transcender la dispersion géographique, les barrières linguistiques et culturelles. Ils donnent l'occasion aux dirigeants indigènes de se rencontrer, de partager leurs expériences, de développer un langage commun, de forger une identité translocale et transnationale et d'articuler leurs objectifs; Ibid, page 22.

<sup>90</sup> Ibid, page 10.

<sup>91</sup> Ibid, page 18.

est censé former ou du moins accompagner les dirigeants indigènes, ce qui peut entraîner un phénomène de bureaucratisation des organisations. D'autre part, ces changements transforment la pratique organisationnelle, la socialisation et les revendications de celles-ci dans l'application des réformes légales qui découlent des mutations constitutionnelles de 1998. La Constitution reconnaît le concept de droits collectifs en opposition aux droits individuels et personnels du droit classique, et établit une distinction entre les droits culturels et les droits économiques et sociaux. Si ces réformes constituent une évolution qui a propulsé l'Equateur au rang des pays les plus progressistes en matière de droits collectifs, leur application pose néanmoins d'importants problèmes d'ordre législatif et politique. L'avocat Max Andrade<sup>92</sup> du Ministère de l'Environnement souligne ainsi que les droits collectifs ne peuvent être revendiqués individuellement, et dans la pratique l'Etat ne fait que reconnaître les terres indigènes, sans octroyer de véritables titres de propriété. De plus, la loi de Décentralisation, adoptée en 1997 et qui n'a pas, pour l'instant, fait l'objet d'une mise en œuvre effective faute de moyens et de volonté politique, ne prend pas en compte les territoires indigènes.

L'autonomie de ces territoires est pour le moment en contradiction avec les pratiques légales et politiques de l'Etat dans le domaine de l'administration territoriale et de la gestion du développement et de l'environnement. L'Etat peut ainsi déclarer d'utilité publique les terres communautaires pour mener à bien des projets de développement. La concrétisation des réformes constitutionnelles implique donc une mutation institutionnelle et une restructuration de l'Etat, de son système électoral comme de son organisation territoriale. Des réformes sont actuellement en cours, telles que la loi organique des Peuples, des Nationalités et des Circonscriptions Territoriales Indigènes, que la CONAIE doit aider à formuler, la loi des Communes, ou la création d'un Fonds de Développement des Nationalités et des Peuples Indigènes. Le problème

---

<sup>92</sup> Entretien réalisé avec l'avocat Max Andrade au Ministère de l'Environnement à Quito, le 02-05-09.

le plus important vient sans doute du fait que la Constitution établit des entités territoriales indigènes alors que la loi ne prévoit pas qu'elles perçoivent des rentes de l'exploitation des ressources naturelles, ce qui explique les retards dans l'adoption d'une loi d'aménagement territorial. De plus, le droit de participation des indigènes à l'utilisation de leurs ressources naturelles ne concerne que les ressources renouvelables, car l'Etat dispose des ressources non- renouvelables.

En réalité, la politique d'aménagement du territoire actuellement en cours conduit à la détérioration de l'environnement. En effet la conception juridique étatique s'accompagne d'une idéologie qui valorise les intérêts stratégiques de l'Etat- nation, et qui ignore les dynamiques culturelles indigènes et des écosystèmes. Le droit positif équatorien articule la propriété, l'utilisation et l'administration des ressources naturelles autour de la distinction entre ressources renouvelables et non-renouvelables. L'Etat est le propriétaire des ressources non- renouvelables, des rivières, des lacs et des eaux littorales. Cette situation a des conséquences restrictives sur la propriété et l'administration des territoires indigènes. La propriété des ressources non- renouvelables, en particulier des minéraux et des hydrocarbures, implique le pouvoir discrétionnaire de développer directement ou d'autoriser leur exploration et leur exploitation sans la participation des populations locales. Et, bien que les communautés jouissent d'un droit préférentiel dans l'usage des rivières et des lacs situés dans leurs territoires, dans la pratique celui-ci est limité par le manque de dispositions légales de protection environnementale. Les indigènes ne bénéficient en réalité d'aucune garantie contre les risques de contamination des zones de pêche et des eaux d'usage domestique par les déchets d'hydrocarbures. Concernant les ressources renouvelables, la loi équatorienne reconnaît aux autochtones un droit de propriété et d'usage de la faune et de la flore dans leur territoire, mais il existe une concurrence entre les autorités administratives et indigènes dans la gestion de ces ressources. Cette concurrence d'intérêts est à l'origine de nombreux conflits territoriaux dans la Réserve Naturelle de Cuyabeno, où sont reconnus les territoires

des Cofans et des Siona-Secoya depuis 1990, ou dans le Parc Yasuni, où, comme nous l'avons vu, le pétrole est exploité en territoire huaorani.

L'institutionnalisation de l'identité ethnique peut donc ainsi nuire à la mobilisation des organisations indigènes face aux conflits socio-écologiques. La logique de l'Etat, qui reconnaît les organisations comme des interlocuteurs légitimes, n'est pas pour autant dénuée d'effets pervers. Dans le domaine idéologique, l'Etat impose une logique de résultat qui peut s'opposer à une logique de consultation, et qui se traduit par la formulation de projets de développement au sein desquels les délais et les objectifs sont plus importants que le processus lui-même. Ces actions de court terme peuvent désavantager les petites organisations communautaires peu habituées à négocier avec les acteurs politiques et économiques, et renforcer le rôle des dirigeants des grandes organisations indigènes, qui se substituent alors aux autorités traditionnelles. Au niveau politique, la légitimité de ces autorités traditionnelles peut être remise en question et accélérer l'acculturation des peuples amazoniens. Cela oblige les communautés à mobiliser des ressources supplémentaires, en favorisant leur dépendance à l'égard de l'économie de marché ou en les condamnant à rester en marge du processus organisationnel, et les mécanismes de communication nécessaires ne conviennent pas forcément à l'isolement géographique des groupes ethniques. Contraintes de suivre le rythme des réunions et des prises de décision imposé par l'Etat, les organisations indigènes doivent alors se prononcer sur des problèmes communautaires sans avoir l'opportunité de consulter les populations, desquelles découle leur légitimité. Cette forme de démocratie représentative est d'autant plus problématique quand il s'agit pour elles de se déplacer vers les centres de pouvoir, où se réalisent la majorité des réunions avec les représentants de l'Etat. En effet, elles sont alors obligées de s'organiser de telle façon qu'elles aient au moins un représentant dans chaque grand centre urbain, ce qui crée un niveau de médiation supplémentaire, alors que la communication entre les communautés de base et les

organisations locales, régionales et nationales en Amazonie est loin d'être facile. C'est ainsi que l'ONHAE est basée à Puyo, et non en territoire huaorani.

Le regroupement des organisations dans des fédérations et des confédérations instaure également une distance entre les dirigeants et la population que ceux-ci sont censés représenter. Un cercle vicieux se développe alors souvent entre le processus organisationnel et le divorce politique et idéologique des organisations nationales et des aires périphériques. Alors que les premières se préoccupent de mener la lutte en des termes abstraits, nécessaires pour générer une normativité conforme à la diversité ethnique du pays, les organisations de base luttent pour leur survie, sans qu'il existe nécessairement une communication effective entre les extrêmes de la mobilisation sociale identitaire.

- **Réformer les organisations ?**

Face à cette situation pour le moins complexe, d'aucuns en appellent à une refondation de la mobilisation indigène, et, partant, des organisations amazoniennes. C'est ainsi que le dirigeant historique Carlos Viteri Gualinda critique le modèle d'organisation d'origine européenne, importé par les Salésiens et adopté par les Shuars puis par le reste des peuples. Selon lui, les organisations se sont converties en une fin et non plus en un moyen, elles constituent des entités superposées à la société indigène qui agissent uniquement en vue d'établir des relations avec l'Etat et la société dominante, au lieu de fortifier la cohésion sociale interne des indigènes<sup>93</sup>. Dans une vision à long terme, il propose alors un retour à des processus d'autogestion développés à partir de la *chacra*<sup>94</sup> traditionnelle, et articulés dans un projet de société propre aux indigènes, ainsi qu'une administration effective de leurs territoires et des

---

<sup>93</sup>Carlos VITERI GUALINGA, « Nuevos retos del movimiento indígena amazonico ». in Marco RESTREPO, *III Jornadas internacionales amazonicas*, CEDIME- UNICEF, Quito, 1997, page 234.

<sup>94</sup> lopin de terre familial.

ressources renouvelables et non- renouvelables qui s'y trouvent. Il suggère d'éliminer les organisations existantes afin de permettre une véritable dynamique de participation sociale qui encourage une mobilisation libérée de la politique caritative de l'Etat.

En effet les procédures et les structures des organisations indigènes n'intègrent pas de formes consensuelles de décisions; elles ont tendance à construire une identité exclusive manipulée par un groupe de dirigeants, un organisme administratif et technique hiérarchisé qui fait preuve d'une grande adaptation aux mécanismes bureaucratiques et paternalistes des institutions étatiques. Selon Marcelino Chumpi, actuellement en charge du programme ECORAE, la distance se creuse entre les personnes à la tête des organisations amazoniennes et leurs bases car il n'y a pas eu de renouvellement ni de roulement régulier de dirigeants<sup>95</sup>. Les organisations indigènes sont en effet enclines à créer une relation fragmentée et d'assistanat avec leurs bases. Bien que leur rôle soit déterminant lors de la première période de mobilisation, en permettant l'affirmation d'une identité et la confrontation directe avec l'Etat et les entreprises pétrolières, elles se distancient de leurs communautés et développent des relations de dépendance en prétendant assumer des responsabilités inhérentes à l'Etat ou aux communautés. Elles finissent par assimiler, paradoxalement, les pratiques de la culture dominante et de l'Etat. La concertation et le consensus sont quelquefois abandonnés au profit de relations personnelles clandestines. Pour certains, comme Carlos Viteri Gualinda, les organisations ne représentent plus les peuples et les nationalités indigènes. A l'assimilation au système dominant s'ajoute l'entrée dans une « culture de la subvention », provoqué par l'augmentation de l'aide accordée par la coopération internationale ou par les compagnies étrangères elles-mêmes, qui a renforcé la dépendance des organisations, lesquelles se sont alors abstenues de promouvoir des politiques d'autogestion dans le

---

<sup>95</sup> Entretien réalisé avec Marcelino Chumpi, directeur de l'ECORAE, le 05-11-18.

cadre d'un projet de société novateur. Il s'agirait de s'organiser par peuples selon l'origine ethnique, système jugé parfois plus cohérent car il s'adapterait mieux aux circonscriptions territoriales créées par la nouvelle Constitution<sup>96</sup>.

Mais si les organisations indigènes peuvent être critiquées à bien des égards, elles représentent toutefois un poids considérable dans l'espace politique du pays, et semblent être plus aptes et plus efficaces dans les rapports de force avec l'Etat et les entreprises. En effet, une division de la mobilisation indigène entraînerait une fragmentation des demandes et un affaiblissement considérable du poids politique des indigènes.

- **Le Plan Colombie : risque de criminalisation du conflit**

L'élection du candidat amazonien Lucio Gutierrez à la présidence de l'Equateur en 2002 n'est pas dénuée de sens si l'on considère la situation stratégique de cette région. Avec environ 500 000 habitants dont près de 140 000 indigènes, l'Amazonie, réserve de richesses du pays, est appelée à jouer un rôle croissant dans le système politique équatorien. Cette importance va de paire avec une recrudescence des tensions dans la région. En effet, durant les dernières mobilisations indigènes, les seuls débordements observés ont lieu en Amazonie. Les journaux nationaux se font l'écho de l'augmentation de la délinquance, de la contrebande, de la production et de la consommation de drogue qui sont le quotidien de la frontière nord. Pendant la grève amazonienne de janvier 2002, des sabotages et des attentats montrent que la violence s'est déplacée. La région est la plus pauvre du pays, et aux problèmes sociaux viennent s'ajouter les problèmes écologiques auxquels sont confrontées les organisations indigènes. La situation géostratégique de l'Amazonie est actuellement celle d'un espace de tensions suscitées en grande partie par la lutte- officielle- des

---

<sup>96</sup> Ibid.

pays du bassin amazonien et des Etats- Unis contre le narco- trafic et les narco- guérillas. Ce combat s'est traduit par une militarisation croissante de la zone, surtout en Colombie et au Pérou, avec la présence de groupes armés contestataires qui s'appuient sur les communautés paysannes et de groupes militaires et paramilitaires soutenus par les Etats-Unis. Dans ce contexte, les peuples indigènes sont les premières victimes ; pris en otage, ils sont souvent forcés de quitter leurs territoires, comme les Jivi du Curripaco colombien, réfugiés au Venezuela<sup>97</sup>.

Les fumigations de cultures de coca et de marijuana en Colombie et dans le nord de l'Equateur s'inscrivent dans le cadre du Plan Colombie. Elles sont réalisées avec un produit fabriqué par la compagnie Monsanto, le *glifosfate*, distribué sous le nom de *roundup*. Cet herbicide liquide contient des composants toxiques qui affectent la santé de la population amazonienne, car ils polluent l'eau, les animaux et la végétation. En effet, les fumigations par voie aérienne ne touchent pas uniquement les cultures illégales. Les maux observés sont généralement des troubles du système nerveux et du système gastro- intestinal, des problèmes respiratoires et la destruction de globules rouges<sup>98</sup>. En Colombie, l'Organisation des Peuples Indigènes de l'Amazonie Colombienne (OPIAC) a porté l'affaire en justice mais sa mobilisation n'a pas reçu de réponse favorable pour l'instant. En Equateur, l'ONG Accion Ecologica a réalisé une étude des impacts des fumigations à la frontière nord du pays entre décembre 2000 et janvier 2001 ; elle confirme la dangerosité du glifosfate et indique que trois mois après les fumigations aériennes, la population présente des intoxications jusqu'à 5 km de la zone visée<sup>99</sup>.

---

<sup>97</sup> PAEZ, Alexei, « Pueblos Indigenas : prioridad nacional », *Nuestra Amazonia*, ALDHU, 03-02, page 54.

<sup>98</sup> Adriana RODRIGUEZ, « Fumigaciones », *Nuestra Amazonia*, ALDHU, Quito, 02-11-01, page 64.

<sup>99</sup> Ibid page 67.

- **Absence de régulation et de planification de l'espace amazonien**

En Equateur, la montée de la criminalité dans la région amazonienne semble être la conséquence de sa paupérisation. Toutes les tentatives de planification se sont pour l'instant soldées par un échec. La création de l'ECORAE a réveillé un certain espoir mais cet organisme est rapidement devenu une organisation bureaucratique accusée de dérives clientélistes<sup>100</sup>. Les projets de développement que ce programme met en œuvre sont financés par 0,10% des bénéfices du pétrole, et représentent environ 4,5 millions de dollars ; beaucoup concernent les peuples indigènes, et l'ECORAE a signé des accords avec toutes les organisations et plusieurs communautés indigènes de l'Orient équatorien. En 1999 cette entité a même financé la totalité du Plan Stratégique de la CONFENIAE, et en 2001, une convention de coopération a été signée avec le Ministère des Affaires Sociales, le Ministère de l'Agriculture, la CONFENIAE, la CONAIE et la COICA. Mais les micro- projets de pisciculture, d'écotourisme ou de formation ne font pas l'objet d'un suivi, et la majorité disparaissent dès que les aides se terminent. Pour Marcelino Chumpi<sup>101</sup>, directeur du CODENPE, l'Amazonie doit plutôt faire l'objet d'un projet de développement régional « macro », inter- institutionnel et inter- ethnique. Les programmes mis en œuvre n'ont pas permis, pour l'instant, de rénover les infrastructures élémentaires de la région, et aucune institution n'a pour le moment réussi à formuler un plan de développement intégral. Pour Cesar Yancuan<sup>102</sup>, responsable des relations avec les organisations indigènes au sein de l'ECORAE, le plus grand problème de cette institution est le manque de soutien économique et de coopération avec les autres instances gouvernementales. Et les problèmes de la région ne peuvent que

---

<sup>100</sup> Karen ANDRADE, « El papel del ECORAE en la region amazonica ecuatoriana. Un ejemplo de crisis de gobernabilidad democratica en el Ecuador », in *Petroleo y Desarrollo Sostenible en el Ecuador*, FLACSO, Quito, 2004.

<sup>101</sup> Entretien réalisé avec Marcelino Chumpi, directeur du CODENPE, Quito, 02-05-17.

<sup>102</sup> Entretien réalisé avec Cesar Yancuan, responsable des relations avec les organisations indigènes au sein de l'ECORAE, le 02-05-08.

s'amplifier, du fait de la croissance de la population, des mouvements migratoires et de la contrebande en provenance de Colombie.

Dans le domaine écologique, un département entièrement consacré à l'Amazonie est mis en place, en 1998, au sein du Ministère de l'Environnement, dans le cadre de la Stratégie Environnementale du Développement Durable. A cette époque la région représente une « Aire d'Intervention Prioritaire », et l'unité de gestion a coordonné de grands projets de développement, tels que celui de PETRAMAZ, en partie financé par PETROECUADOR et l'Union Européenne, le Plan Condor qui vise à pacifier une région marquée par la guerre avec le Pérou, le plan Gran Sumaco, financé par la coopération allemande GTZ, et des projets plus réduits de l'ONG équatorienne ECOCIENCIA. La responsable de ce département, Lucy Ruiz, a essayé d'attirer l'attention du gouvernement et de la population sur les problèmes socio- écologiques tels que ceux des parcs nationaux. Elle a ainsi organisé des « Forums Amazoniens » où participent les organisations indigènes, des responsables étatiques, des représentants des compagnies pétrolière et des ONG écologistes afin de connaître les nécessités de la population, de formuler une proposition politique, et d'harmoniser les projets jusque- là isolés. Lucy Ruiz entend par là résoudre- dans le centre et le nord- et prévenir- dans le sud- les conflits socio- écologiques amazoniens ; mais elle déplore le manque de volonté politique de la part de l'Etat- en 1999 la nouvelle ministre fait disparaître le département - et le manque de prise de conscience des organisations indigènes qui n'ont pas, selon elle, encore pensé à l'opportunité du combat écologique<sup>103</sup> . Pour elle, le discours indianiste ne repose pas sur une réalité concrète et l'efficacité des projets en est affectée ; elle souligne en effet que dans le nord de la région les indigènes sont en grande partie responsables de la déforestation. Or cet état de fait ne fait pas l'objet d'une analyse concrète. Selon elle les

---

<sup>103</sup> Entretien réalisé avec Lucy Ruiz, responsable en 1998 du département de l'Amazonie au Ministère de l'Environnement, 02-03-15 .

organisations indigènes ne sont préoccupées que par l'obtention de territoires mais ne proposent pas assez d'alternatives de développement. La responsabilité des conflits socio-écologiques incomberait donc autant à l'Etat qu'à la société civile et à la coopération internationale qui donne des fonds aux Indiens sans les orienter et sans réaliser de suivi, comme l'Union Européenne avec l'OPIP. Pour Lucy Ruiz, les problèmes actuels sont avant tout liés au fait que les organisations indigènes amazoniennes confondent leur rôle politique avec le développement, et se convertissent en entreprises, bien qu'elles soient parvenues à légaliser les territoires, à s'affranchir de la tutelle des Eglises, et à mettre en évidence les dommages causés par les industries pétrolières et minières.

Ainsi, même si les mobilisations indigènes amazoniennes ont amené à la constitution d'un acteur collectif autochtone en Amazonie, acteur multidimensionnel s'il en est, les défis futurs sont de taille. Le post-scriptum qui s'ensuit montre cependant que, malgré la progressive institutionnalisation de leurs actions, les indigènes amazoniens, face au manque de régulation étatique et à l'absence d'équité dans le règlement des conflits socio-écologiques dans la région, mettent également en place des mobilisations extra-institutionnelles qui n'ont fait que se multiplier depuis 2002.

### **3.3 Post-scriptum 2002-2005**

En janvier 2003 l'élection de Lucio Gutierrez a suscité autant d'espoirs qu'il a provoqué de désillusions. Si la participation de deux ministres de Pachakutik dans son gouvernement représente l'institutionnalisation de la mobilisation indigène nationale, celle-ci prend fin six mois plus tard, en juin 2003, et provoque une crise profonde au sein de la CONAIE car Lucio Gutierrez fomenté une stratégie de division en favorisant les organisations amazoniennes<sup>104</sup>. Son attitude ambiguë face aux

---

politiques néolibérales débouche sur un soulèvement de la classe moyenne lors de la rébellion des *forajidos* qui fait tomber son gouvernement en avril 2005, rébellion que les organisations indigènes vont soutenir sans y participer directement.

Aujourd'hui le mouvement indigène équatorien semble être à l'heure du bilan ; en effet, depuis les déboires encourus lors de leur participation au cours des six premiers mois du gouvernement Gutierrez, les dirigeants revoient leur stratégie politique. Selon Luis Macas, le nouveau président de la CONAIE, la participation au sein des institutions publiques ne s'est pas traduite par de grands bénéfices pour la population indigène du pays, et les Indiens ont d'après lui plus à gagner en restant en marge du pouvoir institutionnel, en tant que groupe de pression et de proposition, comme au cours des années 1990<sup>105</sup>. Mais il insiste sur l'importance de la participation au niveau local, en soulignant que, de nos jours, 10 députés et 27 maires du pays appartiennent au mouvement Pachakutik. Il s'agirait ainsi de combiner la force sociale avec la force politique, en donnant la priorité à la construction d'un Etat plurinational, qui n'est pas qu'une revendication indigène mais qui se présente comme un véritable programme politique pour l'ensemble du pays.

Au niveau des organisations indigènes régionales et internationales les revendications et les propositions s'orientent vers la résistance à la Communauté Sud- américaine des Nations (CSN), à l'Initiative d'Infrastructure Régionale d'Amérique du sud (IIRSA) qu'elle développe, et au Traité de libre-échange des Amériques (TLC), que l'Equateur n'a pas encore ratifié. Les organisations indigènes équatoriennes demandent pour cela l'organisation d'une consultation populaire. Comme l'explique Ricardo Ulcuango, député équatorien et président du Parlement Indigène d'Amérique, ces traités favorisent les privatisations et l'implantation des multinationales sur leurs

---

<sup>104</sup>Guillaume FONTAINE, « De l'hacienda au gouvernement. Histoire contemporaine du mouvement indien équatorien », Op. Cit., page 121.

<sup>105</sup> Luis MACAS, BBCMundo.com, [http://news.bbc.co.uk/go/pr/fr//hi/spanish/latin\\_america/newsid\\_4749000/4749969.stm](http://news.bbc.co.uk/go/pr/fr//hi/spanish/latin_america/newsid_4749000/4749969.stm), 2005/09/16 (consulté le 05-10-27).

territoires et menacent l'économie, et donc l'identité des peuples autochtones<sup>106</sup>. Au modèle de développement néolibéral les indigènes n'ont de cesse de proposer une société alternative fondée sur les cultures spécifiques de chaque région ainsi que sur l'économie solidaire et communautaire. La situation des indigènes quant à l'accès aux soins et à l'éducation est de plus en plus dramatique, et en Equateur 80% se trouvent sous le seuil de pauvreté<sup>107</sup>.

Ces réalités sont encore plus criantes en région amazonienne. Les conflits socio-écologiques s'y sont multipliés depuis 2002 et font l'objet d'une plus grande couverture médiatique nationale et internationale. En août 2005, durant trois jours de grève, les stations de Petroecuador ont été bloquées et endommagées par les populations, indigènes y compris, de la province d'Orellana et le gouvernement d'Alfredo Palacio, le nouveau président qui est arrivé au pouvoir après la rébellion des *forajidos*, a déclaré deux fois l'état d'urgence et fait appel à l'armée. Depuis lors, les organisations indigènes et écologistes mènent une campagne contre l'entreprise Occidental Exploration and Production Company (Oxy), qui est confrontée à la caducité de ses contrats avec l'Etat équatorien pour avoir enfreint de manière répétée les lois et les ordonnances du pays. Mais Alfredo Palacio a affirmé que déclarer ou non caducs les contrats d'Oxy est « une question d'Etat »<sup>108</sup>. Qui plus est, le gouvernement nord-américain aurait déterminé comme condition à la signature du traité de libre-échange que le gouvernement équatorien renonce à déclarer nul le contrat passé avec Oxy<sup>109</sup>. Au sein du bloc 24 exploité par Burlington Resources dans le Morona Santiago et le Pastaza les Shuars et les Achuar continuent de se mobiliser,

---

<sup>106</sup> Eduardo TAMAYO, «Parlamentarios y lideres indigenas proponen otra integracion », ALAI-AMLATINA, <http://alainet.org/active/9470&lang=es>, 13/10/2005, Quito, (consulté le 05-11-27).

<sup>107</sup> « El 80% son pobres », BBC Mundo.com, [http://news.bbc.co.uk/go/pr/fr/-/hi/spanish/latin\\_america/newsid\\_4126000/4126098.stm](http://news.bbc.co.uk/go/pr/fr/-/hi/spanish/latin_america/newsid_4126000/4126098.stm), 2005/09/16 16:09:09 GMT, (consulté le 05-10-27).

<sup>108</sup> Ramon VERA HERRERA, « L'Amazonie équatorienne, butin des entreprises pétrolière », 05-10-21, RISAL, [http://risal.collectifs.net/imprimer.php3?id\\_article=1497](http://risal.collectifs.net/imprimer.php3?id_article=1497) (consulté le 05-10-24).

<sup>109</sup> Ibid .

alors que la communauté quichua de Sarayacu s'oppose fermement à la compagnie CGC qui opère dans le bloc 23 et qui a réussi à s'allier quelques communautés avoisinantes. Des groupes de Quichuas du Napo et du Pastaza s'opposent à la consultation sur l'exploitation des blocs 20 et 29, et en Orellana un conflit se prépare contre l'entreprise brésilienne Petrobras dans le bloc 31. Les provinces de Sucumbios et d'Orellana sont de plus en plus contaminées étant donnée la récurrence de fuites et d'accidents qui ont provoqué le procès contre Chevron- Texaco et qui suscite des accusations contre Petroecuador. Par ailleurs, les conflits socio- écologiques en Amazonie affectent de plus en plus la politique énergétique de l'Etat équatorien étant donné l'échec de la neuvième ronde de licitations de blocs pétroliers et de la réforme de la loi sur les hydrocarbures, et la baisse du rendement des champs pétrolifères<sup>110</sup>.

En août 2005 de nouveaux acteurs, qui sont restés jusqu'ici au second plan, ont fait leur apparition au sein des conflits socio- écologiques. Il s'agit des autorités locales des provinces amazoniennes de Sucumbios et d'Orellana, tels que Maximo Abad, le maire de Lago Agrio, et Guillermo Munoz, préfet de Sucumbios<sup>111</sup>, regroupées au sein de l'assemblée biprovinciale afin de forcer le président Alfredo Palacio à respecter l'accord signé par son prédécesseur Lucio Gutierrez, lequel avait promis des investissements dans les secteurs des transports et de l'éducation<sup>112</sup>. On voit ici à quel point l'Etat équatorien ne saurait être unidimensionnel ; les autorités étatiques régionales et municipales, tout comme le ministère de l'Environnement, dans certains cas seulement, peuvent être des alliées stratégiques des organisations indigènes bien qu'elles ne visent pas exactement les mêmes objectifs. En effet l'ouverture de nouvelles routes représente une porte ouverte à la colonisation et à la pression exercée

---

<sup>110</sup> Guillaume FONTAINE, *Petroleo y desarrollo sostenible en Ecuador*, Op.Cit.

<sup>111</sup> Eduardo TAMAYO, "Equateur: l'actualité de la lutte pour le contrôle du pétrole", RISAL, Novembre 2005, [http://risal.collectifs.net/article.php3?id\\_article=1518](http://risal.collectifs.net/article.php3?id_article=1518) (consulté le 05-11-17).

<sup>112</sup> Karen ANDRADE, Guillaume FONTAINE, Paul CISNEROS, « The social conflict in the Ecuadorian Amazon », *Focal Point*, Spotlight on the Americas, Vol 4, No 9, October 2005, page 6, [http://www.focal.ca/pdf/focalpoint\\_october05.pdf](http://www.focal.ca/pdf/focalpoint_october05.pdf) (consulté le 10-11-05).

sur les territoires indigènes. Mais les conflits socio-écologiques sont de plus en plus médiatisés et ont pour effet la légitimation des actions parfois violentes des indigènes. Une affaire longtemps circonscrite à la partie amazonienne du pays pourrait devenir nationale, et l'on demande aujourd'hui dans les médias et les agendas de partis politiques une meilleure répartition des revenus du pétrole au bénéfice du pays.

Concernant les Huaoranis les communautés restent divisées et la position de l'ONHAE est sévèrement critiquée dans ses négociations avec les pétrolières Petrobras et Repsol-YPF, avec lesquelles elle a signé des accords de vingt ans et de cinq ans. Avant sa destitution, le président Juan Enomenga est critiqué pour le fait de recevoir un salaire de 300\$ et de faire une utilisation peu scrupuleuse des 300 000\$ accordés par les compagnies pétrolières pour financer des projets de santé, d'éducation et de renforcement organisationnel de 2005 à 2010<sup>113</sup>. En septembre 2005 le peuple huaorani est divisé entre partisans de Juan Enomenga, président de l'ONHAE, et de Moi Enomenga, ancien dirigeant de l'organisation, sur la question des accords passés avec les pétroliers et la possibilité de permettre ou non l'exploitation dans le parc Yasuni. Le Ministère de l'Environnement n'a d'ailleurs pas encore émis de licence environnementale à ce sujet. A l'issue d'une réunion convoquée du 27 au 29 août 2005 à Tiwino par d'anciens dirigeants de l'ONHAE et formée de plus de 300 représentants, 22 des 34 communautés huaoranes se sont opposées à la politique menée par Juan Enomenga. Jusqu'en octobre 2005 deux ONHAE se sont affrontées, mais l'Etat équatorien a fini par reconnaître l'initiative de Tiwino légitime. Cependant, les projets de l'organisation vont continuer à être presque entièrement financés par les deux compagnies pétrolières<sup>114</sup>.

Ainsi les participations électorales des indigènes équatoriens durant les premières années du millénaire ont-elles mise à l'épreuve la cohérence de leur position, de leurs

---

<sup>113</sup> “Los Huao estan divididos por las negociaciones con petroleras”, *El Comercio*, Quito, 05-08-31.

<sup>114</sup> “Los Huao ponen bajo la lupa a las petroleras”, *El Comercio*, Quito, 05-10-11.

moyens d'actions et de leur projet national. Les organisations amazoniennes ont tout particulièrement souffert de leurs divisions intestines et du manque de transparence de certains de leurs dirigeants, comme Antonio Vargas. Mais ces difficultés ne semblent présenter qu'une étape de plus dans la constitution de l'acteur collectif autochtone, toujours en mouvement et en interaction avec les autres acteurs, et non une démobilisation inéluctablement liée à l'institutionnalisation d'un certain nombre de leurs actions. Malgré les avatars, l'autochtone amazonien fait maintenant partie de l'espace politique national.

## CONCLUSION

Au cours de notre étude, articulée autour des notions d'opportunités politiques, de structures de mobilisation, de processus de construction identitaire, et à travers l'analyse de deux cas et des perspectives de la constitution de l'acteur collectif autochtone amazonien, certains concepts se sont vérifiés alors que d'autres devront être infirmés. En effet si l'identité apparaît bien comme fin et le moyen de la mobilisation des indigènes en Amazonie, et que leur lutte est à la fois ethnique et économique, la présence d'opportunités est plus sujette à caution. Même si la Constitution de 1998 et la ratification de la Convention 169 de l'OIT représentent des contextes « objectivement » favorables aux demandes autochtones, de telles opportunités sont également subjectives dans le sens où elles dépendent de la perception qu'en ont les acteurs. De plus pouvons-nous remettre en question le concept- même de structure, en lui-même déterministe, qui en oublie quelque peu l'agence propre à un processus de constitution dynamique. Ainsi sera-t-il approprié de critiquer les apports et les limites des approches théoriques utilisées dans notre étude, et de revenir sur la constitution de l'acteur collectif amazonien, et, plus largement, équatorien, dans un contexte national et international et dans une perspective plus philosophique afin de souligner les implications de cette mobilisation pour les réflexions politiques sur la citoyenneté.

- **Apports et limites théoriques**

Si les outils conceptuels empruntés au courant de la mobilisation des ressources se sont révélés utiles à l'heure d'analyser le processus de constitution de l'acteur

collectif amazonien, ils ne paraissent pourtant pas s'affranchir des travers déterministes du structuralisme. Des auteurs tels que Sydney Tarrow, Doug Mc Adam, ou encore Charles Tilly viennent tous de cette tradition et cherchent à s'en émanciper. D'ailleurs, dans leur dernier ouvrage collectif<sup>1</sup> ils tentent de reformuler un corps théorique moins ambitieux et plus à l'écoute des apports du constructivisme et d'autres courants critiques tels que l'approche relationnelle, la dimension idéelle et l'importance de l'identité au sein du processus de mobilisation. Mais à force de remettre en cause, bien que fort à propos, le statisme, la réification et l'essentialisation des structures d'opportunités et de mobilisation, ils s'orientent alors dans un constructivisme qui n'est pas exempt de contradictions. Ils tentent de réconcilier les approches structuraliste, rationaliste, phénoménologique et culturelle en présentant un modèle plus dynamique afin d'identifier les mécanismes et les processus causaux qui réapparaissent dans différents contextes et avec des résultats variés, étant donné les particularités culturelles locales de chaque cas d'étude. Néanmoins, en faisant de la construction sociale le centre de leur analyse<sup>2</sup> ils en arrivent à se rallier à l'ontologie idéelle des constructivistes. Bien qu'ils abandonnent l'idée de construire un système d'explication général ils ne sont pas moins tentés d'expliquer, et non de comprendre, les phénomènes sociaux à l'aide d'une épistémologie positiviste, rationaliste et d'une méthodologie inductive qui contredisent l'ontologie idéelle. Or une épistémologie positiviste n'est valable que si elle se marie avec une ontologie matérialiste. Contrairement à cette position, nous en arrivons à la conclusion, au terme de cette étude, que la structure comporte des éléments objectifs et subjectifs, matériels et idéels, qu'on ne peut arriver à connaître ni objectivement, ni dans leur totalité.

---

<sup>1</sup> Doug MC ADAM, Sydney TARROW, Charles TILLY, *Dynamics of Contention*, Op.Cit.

<sup>2</sup> Ibid, page 51.

Pour illustrer mes propos je prendrai l'exemple des opportunités politiques. A dessein faut-il insister sur l'agence, le fait que les acteurs contribuent à créer des conditions favorables ou défavorables à leur lutte. De plus, cela dépend également de leur perception de ladite opportunité, comme celle de la participation électorale, récemment perçue par les dirigeants indigènes comme un piège et une cause de démobilisation alors qu'au cours de la seconde partie des années 90 la possibilité d'y accéder était vue comme un succès de plus.

Si les opportunités sont construites socialement, dans l'interaction entre les différents acteurs, il n'en est pas moins vrai qu'elles constituent également une certaine réalité objective, dans le sens où, par exemple, la démocratie offre plus d'accès à la participation des indigènes et est plus encline à légitimer leurs actions qu'une dictature. De plus, s'il est souhaitable de partager les vœux de Sydney Tarrow, de Doug Mc Adam, de Charles Tilly et de John Mc Carthy, qui, à raison, en appellent à des analyses plus dynamiques et relationnelles<sup>3</sup>, le rôle qu'ils assignent aux approches théoriques soulève plus de doutes. Il ne peut y avoir d'explication générale en tant que telle, mais des compréhensions toujours partielles et précaires d'une réalité complexe.

Dans notre cas d'étude, il en ressort que la constitution de l'acteur collectif amazonien se fait en grande partie dans l'interaction stratégique avec les autres acteurs, mais tout ce processus ne saurait être le produit de décisions pensées stratégiquement. En effet ne faut-il pas ignorer la contingence et le caractère interactif « inconscient » de cette évolution. Enfin, la mobilisation indigène ne saurait être isolée du contexte social où elle s'inscrit, de la crise institutionnelle et identitaire récurrente que traverse l'Equateur. Comme le souligne Luis Macas, actuel président de la CONAIE, il s'agit de revendiquer un changement politique au-delà des

---

<sup>3</sup> Ibid, page 42.

frontières ethniques et d'établir pour cela des alliances stratégiques avec l'ensemble des secteurs sociaux, comme les syndicats ou les écologistes, afin d'exiger l'exercice de la démocratie et d'aboutir à une proposition globale de réforme de la politique étatique<sup>4</sup>. Il en incombe donc aux membres de la société civile de créer les opportunités politiques afin d'être les acteurs de l'histoire et de la politique nationale. Mais la constitution de l'acteur politique collectif autochtone n'est pas du seul ressort des indigènes car elle s'opère en interaction avec les autres acteurs, et ses implications sont, partant, bien plus complexes et ambiguës.

- **La constitution de l'acteur politique autochtone et le risque d'*ethnification* du traitement des conflits socio-écologiques**

La constitution de l'acteur politique collectif indigène en Amazonie est multiple, dans le sens où la mobilisation s'est faite dans l'interaction avec les autres acteurs, et en réponse à leurs actions. Dans ce sens, les indigènes ont été opprimés et se sont libérés en tant qu'Indiens. Or, la manière dont l'Etat équatorien traite leurs demandes en créant des institutions comme le PRODEPINE ou le CODENPE, qui leur sont exclusivement dirigées, ou en instituant des consultations où seuls les indigènes sont pris en compte tend à isoler leurs revendications et la gestion des conflits socio-écologiques en Amazonie de la société équatorienne, et d'empêcher, partant, leur résolution démocratique. Une telle régulation sociale et politique, pour être efficace et durable, devrait prendre en compte l'ensemble de la population, comme les colons, qui souffrent également de la mauvaise redistribution des revenus du pétrole. Si la constitution de l'acteur collectif autochtone représente une étape nécessaire pour rendre visible une classe opprimée et légitimer ses revendications, elle peut également être un piège à l'heure de résoudre les problèmes soulevés par sa

---

<sup>4</sup> Silvia TORRALBA, « Equateur : notre objectif est de retrouver l'unité et notre dignité comme mouvement indigène, Entretien avec Luis Macas, leader de la CONAIE », RISAL, 05-11-14.

mobilisation. L'*ethnification* du traitement des demandes sociales ne saurait être en faveur des desseins que visent les Indiens amazoniens<sup>5</sup>. Conscient de tels déboires, l'actuel président de la CONAIE Luis Macas plaide au contraire pour une stratégie d'alliance avec d'autres secteurs sociaux, victimes des politiques mises en œuvre par un gouvernement pris en tenaille par sa dette externe, par la pression qu'exercent sur lui les institutions financières internationales et les pays d'origine des multinationales qui exploitent le pétrole dans la région amazonienne.

L'identité est donc un processus dynamique inscrit dans une temporalité qui implique une logique de construction et de reformulation permanentes. Ce caractère conjoncturel fait qu'elle ne puisse être appréhendée dans sa totalité. Elle établit un lien entre les niveaux individuel, collectif et social car elle se forge en opposition et avec les autres. L'identité serait ainsi la conjonction entre une auto- définition et une « définition externe » issue d'un rapport le plus souvent conflictuel avec l'extérieur<sup>6</sup>, qui est, par la suite, intériorisée et interprétée par l'agent. Aussi la stratégie identitaire des indigènes, dont la finalité est celle d'être reconnus et de s'intégrer au sein du système social, informe sur les relations que les individus et les groupes entretiennent entre eux dans la société équatorienne. Il y aurait ainsi un double jeu, car l'identité est auto- définition et définition attribuée. Dans ce cadre, les groupes de pouvoir- autorités institutionnelles, médias- peuvent imposer temporairement une identité culturelle fixe. Par ailleurs, le discours identitaire est souvent l'apanage de dirigeants qui manipulent les symboles et les mythes selon les circonstances. Mais un tel usage n'est pas exempt d'écueils, car les autorités indigènes doivent constamment articuler les expériences passées aux changements sociaux, donc innover, afin de coller au plus

---

<sup>5</sup> Franklin RAMIREZ GALLEGOS, « Etiquetamiento y control politico : las paradojas de la cuestion indigena en Ecuador », *Nueva Sociedad*, No 176, novembre- décembre 2003, Caracas, pages 17-23.

<sup>6</sup> Perla PETRICH, « Présentation », in *Identités : positionnements des groupes indiens en Amérique latine*, Cahiers ALHIM, No 10, Paris, 2004.

près à la réalité des populations et des nouvelles générations, qui ne tarderont sans doute pas à être en rupture avec certains aspects de la tradition.

En reprenant les termes utilisés par Manuel Castells, l'identité indigène est donc à la fois une *identité- résistance*, produite par les acteurs qui se trouvent dans une position dévalorisée et stigmatisée par la logique dominante, et une *identité- légitimante*, qui est introduite par les institutions dirigeantes de la société équatorienne pour étendre sa domination sur un secteur social donné<sup>7</sup>. Mais elle représente également une *identité-projet*, dans le sens où les indigènes visent, à travers elle, à redéfinir leur position dans la société équatorienne, et, par là- même, proposent de transformer l'ensemble de sa structure sociale et de son projet politique comme nous le verrons plus en avant. Bien que l'identité indigène soit défensive elle ne s'articule pas uniquement autour de principes communautaires. Notre analyse se situe donc en contrepoint des propos de Manuel Castells, pour qui la constitution d'acteurs collectifs ne s'enracinerait plus dans des sociétés civiles, en passe de se désintégrer, mais dans le sillage d'une résistance communautaire à l'asservissement imposé par des élites dominantes, qui, quant à elles, seraient sans identité<sup>8</sup>. Dans le contexte historique d'une *société en réseaux* vers laquelle l'humanité tendrait, la dissolution des identités communes amèneraient selon lui à une désintégration de la société en tant que système porteur de sens humain<sup>9</sup>. Dans ce cadre, les indigènes amazoniens constitueraient un cas d'identité- résistance, retranchés dans des « paradis communautaires », ne communiquant avec l'Etat que pour négocier au nom de leurs intérêts particuliers. Si cela pourrait éventuellement s'appliquer, et cela reste à vérifier, au contexte social des Etats-Unis, il n'en saurait être de même pour l'Equateur, comme nous le verrons ultérieurement.

---

<sup>7</sup> Manuel CASTELLS, Op.Cit, page 18.

<sup>8</sup> Ibid, page 428.

<sup>9</sup> Ibid, page 425.

A l'inverse, pour Yvon Le Bot, la mobilisation des Indiens fait émerger un sujet en résistance aux dépendances tant intracommunautaires qu'extracommunautaires<sup>10</sup>, en leur opposant l'idée d'une société civile plus autonome « où se déploient des acteurs sociaux, se construisent des identités et s'invente une autre culture politique ». Mais nous pourrions cependant souligner, dans le sillage de Sidney Tarrow et d'Alain Touraine, que de l'attitude de l'Etat face aux conflits engendrés par la mondialisation dépend le type de société à venir<sup>11</sup>.

- **L'Etat en question**

La constitution de l'acteur collectif politique autochtone se fait au cours du conflit socio-écologique, et donne naissance à un sujet, qui a un jugement, une autonomie, une logique valorisante propres et qui a la capacité de transformer les besoins et les utopies en projets afin d'orienter le présent<sup>12</sup>. Ce processus d'autonomisation se structure dans l'opposition aux politiques néolibérales, à la discontinuité des politiques gouvernementales successives, au caractère corporatif de la lutte politique. Les revendications étant à la fois ethniques, *classistes* et citoyennes, la réponse étatique s'en trouve d'autant plus complexifiée qu'elle concerne tous les niveaux administratifs et tous les ministères. L'Etat a une responsabilité évidente dans la multiplication des conflits socio-écologiques, du fait des contradictions entre les politiques publiques indigénistes, écologiques et pétrolières. Au delà du consensus affiché, l'étude des situations locales fait état d'une grande disparité dans le traitement réservé aux conflits; ainsi, leurs modalités se répartissent selon un spectre de relations allant de la confrontation radicale à la collaboration entre les parties, en

---

<sup>10</sup> Yvon LE BOT, « Le renversement historique de la question indienne en Amérique Latine », in *Identités, positionnements des groupes indiens en Amérique Latine*, Cahiers ALHIM, No 10, Paris, 2004.

<sup>11</sup> Ibid, page 137.

<sup>12</sup> Augusto BARRERA, « El movimiento indígena ecuatoriano, entre los actores sociales y el sistema político », *Nueva Sociedad*, No 182, novembre- décembre 2002, Caracas, pages 90-105.

passant par la négociation des conditions de l'activité extractive à long terme. Une telle diversité dépend autant de la condition particulière de chaque communauté indigène que de l'attitude de certains secteurs étatiques, tels que le Ministère de l'Energie et des Mines, dans le déroulement des conflits. Ce dernier s'est le plus souvent situé du côté des entreprises, oubliant par là- même son rôle de garant de la démocratie et son devoir de protection vis- à- vis des citoyens, pourtant consacré par la Constitution. Les entreprises, quant à elles, mettent en pratique des tactiques de division des communautés, et accentuent les mécanismes clientélistes de redistribution des richesses pour limiter les coûts de la gestion des conflits. Bien qu'elles se soient vues contraintes à négocier des accords de plus en plus précis avec les organisations indigènes, cette tendance à la privatisation des politiques sociales et environnementales porte en elle un risque de dégradation des conditions de la gouvernance des conflits socio- écologiques. Selon Roberto Ulloa<sup>13</sup>, directeur du département des zones protégées du Ministère de l'Environnement, pour rompre avec cette polarisation, il est nécessaire d'établir les conditions d'un dialogue continu entre les acteurs, assurant une prise en compte des différentes logiques d'action et des enjeux respectifs. Selon lui, l'Etat doit assumer un rôle actif dans l'institutionnalisation des conflits et définir clairement les responsabilités des entreprises, car la société civile seule ne saurait remédier aux problèmes qui touchent l'Amazonie. Pour le moment, les politiques publiques ont des effets particulièrement néfastes pour l'environnement et pour les populations amazoniennes. Leurs conséquences sont des éléments structurels des conflits socio- écologiques, déterminés par la faiblesse de l'Etat, la dépendance externe et par un modèle de développement néfaste pour l'environnement.

---

<sup>13</sup> Entretien réalisé avec Roberto Ulloa au Ministère de l'Environnement à Quito le 02-05-10.

A la lumière de l'évolution des droits indigènes reconnus dans la Constitution de 1998, la propriété du sous-sol pourrait être remise en question<sup>14</sup>. Il s'agit, en grande partie, d'un problème de politique publique qui, s'il n'est pas pris en compte, risque de se compliquer dans les années à venir, étant donné le contrôle de plus en plus marqué du Ministère de l'Energie et des Mines sur les questions environnementales et le manque d'autonomie financière de Petroecuador. Qui plus est, les revenus pétroliers servent essentiellement au paiement d'une dette extérieure de 1100\$ *per capita*, la plus élevée d'Amérique latine, et au sauvetage financier des banques commerciales en faillite<sup>15</sup>. L'exploitation des ressources naturelles d'Amazonie se fait donc au bénéfice des entreprises, qui ne versent que de maigres redevances en échange de leurs concessions. L'Etat ne perçoit ainsi qu'entre 2 et 20 % des revenus, alors qu'il a construit, en partie ou en totalité, des infrastructures telles que l'oléoduc OCP, des raffineries et des stations de stockage, ce qui a eu pour effet de tripler la dette nationale<sup>16</sup>. Or sans volonté politique la situation risque de s'aggraver. Actuellement, situation récurrente en Equateur, le gouvernement Palacio est faible car tributaire du Congrès où il n'est pas majoritaire, et semble plus se soucier des intérêts des compagnies que des politiques sociales. En août 2005 le ministre de l'économie Mauricio Correa, favorable à une distribution plus juste des fonds pétroliers, a démissionné, suivi du président de Petroecuador, qui avait remis un rapport accusant la compagnie Occidental Petroleum d'avoir cédé une partie de sa concession sans autorisation<sup>17</sup>.

---

<sup>14</sup> Edmundo GUERRA, « Propiedad de la tierra y riqueza del subsuelo. Un regalo colonial », in *Petroleo y Desarrollo Sostenible en Ecuador*, FLACSO.

<sup>15</sup> Françoise BARTHELEMY, « Les routes contestées du pétrole équatorien », *Le Monde Diplomatique*, Janvier 2003, page 24.

<sup>16</sup> Benito PEREZ, « Equateur: peuple indigène et pétrole », Interview de Fredy Alvarado, représentant indigène », RISAL, 04-02-16.

<sup>17</sup> Marie DELCAS, « L'Equateur à la recherche d'une solution aux troubles sur les champs de pétrole », *Le Monde*, 05-08-23, <http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3222,36-681718,0.html> (consulté le 05-11-20).

En parallèle la société équatorienne évolue sous l'impulsion d'un mouvement identitaire fortement mobilisateur, structuré par des organisations et soutenu par des réseaux transnationaux d'ONG ainsi que par le droit international. Face à un Etat en quête de légitimité, les mobilisations indigènes et écologistes convergent pour exprimer leur volonté de redéfinir de la démocratie, et pour élaborer des solutions alternatives à la colonisation de la région amazonienne, accélérée par l'avancée du front pétrolier. Cela conduit à une pression en faveur de réformes progressives des politiques publiques visant à accroître la protection de l'environnement et des populations indigènes amazoniennes. Ainsi les organisations indigènes et les ONG écologistes se sont-elles alliées afin d'obtenir la délimitation d'aires protégées ou de territoires ainsi que le droit à être consultées pour tout projet affectant ces espaces. Dans ce sens, le conflit ne doit donc pas être considéré comme une pathologie mais comme un phénomène normal et inhérent à toute démocratie. Il ne s'agit pas de nier le conflit dans un consensus général car il est souvent inévitable, ou de laisser perdurer une situation de confrontation, mais de rechercher des solutions négociées.

En ce qui concerne les activités extractives, la consultation préalable est consacrée par l'article 84 de la Constitution, conforme à la Convention 169 de l'OIT, mais son interprétation prête pour l'instant à confusion. Elle ne fait pas l'objet d'une norme d'application ; contrairement aux études d'impacts écologiques, elle reste au stade d'une pétition de principe non-réglémentée. De plus, la procédure actuelle n'oblige à réaliser la consultation qu'après la sélection des entreprises et la signature des contrats d'association. Les organisations indigènes amazoniennes, et la société civile équatorienne en général, continuent, dans ce contexte, à se mobiliser afin de contraindre l'Etat à faire respecter leurs droits. Il s'agit de concilier le développement économique avec le développement social, synonyme d'élévation du niveau de vie, de préservation des cultures indigènes et de respect de l'environnement. La mobilisation sociale dispute à l'Etat le monopole de la définition de la démocratie mais la société civile ne peut opérer qu'indirectement sur la transformation du

système politique sous peine d'être récupérée par le système politique. Toutefois, les organisations indigènes, dans un contexte d'épuisement relatif du mode de gouvernement national populaire et de faillite d'un modèle de développement, n'en influencent pas moins le régime politique lorsqu'elles opposent une identité reconstruite à l'incapacité étatique de répondre aux demandes des communautés et en appellent à une nouvelle démocratie tout en questionnant le modèle de l'Etat- nation.

- **Une société en mouvement?**

Si l'État renonce à régler les conflits socio- écologiques, faire respecter les droits reconnus dans la Constitution et assurer la plurinationalité, l'Amazonie équatorienne pourrait être la préfiguration de ce que Sidney Tarrow appelle la « société en mouvement »<sup>18</sup>. En effet, sans politique inclusive, la société deviendrait de plus en plus conflictuelle et les conflits de plus en plus violents, mais, dans un même mouvement, d'autres pans de la mobilisation sociale, plus enclins au compromis, verraient leurs protestations s'institutionnaliser<sup>19</sup>. Depuis le début de l'exploitation pétrolière le pays s'est considérablement appauvri et compte aujourd'hui plus de 80% de sa population sous le seuil de pauvreté<sup>20</sup>. La masse monétaire générée par l'argent du pétrole a débouché sur une forte inflation, renchérie par la hausse des prix du baril et qui s'est ensuivie d'un gonflement des importations et de la dette extérieure<sup>21</sup>. Une des conséquences de la pression exercée par la Banque mondiale, le Fonds Monétaire International et le gouvernement américain est la croissante polarisation des acteurs des conflits dans un pays jusque-là connu pour son pacifisme. Maintes activités

---

<sup>18</sup> Sidney TARROW, *Power in movement, Social Movements, Collective Action and Politics*, Cambridge Studies in Comparative Politics, Cambridge University Press, 1994, page 195.

<sup>19</sup> David MEYER, Sidney TARROW, *The Social Movement Society, Contentious Politics for a New Century*, Rowman & Littlefield Publishers, Oxford, 1998, page 6.

<sup>20</sup> « El 80% son pobres », BBC Mundo.com, [http://news.bbc.co.uk/go/pr/fr/-/hi/spanish/latin\\_america/newsid\\_4126000/4126098.stm](http://news.bbc.co.uk/go/pr/fr/-/hi/spanish/latin_america/newsid_4126000/4126098.stm), 05-09-16, (consulté le 05-10-10).

<sup>21</sup> «Country profile: Ecuador», BBC News, 05-10-07  
[http://news.bbc.co.uk/go/pr/fr/-/2/hi/americas/country\\_profiles/1212882.stm](http://news.bbc.co.uk/go/pr/fr/-/2/hi/americas/country_profiles/1212882.stm), (consulté le 05-10-10).

d'exploration et d'exploitation pétrolières se font aujourd'hui sous la protection de l'armée, souvent légitimée par la présence des guérillas colombiennes ; la région est l'objet d'une militarisation croissante et plusieurs heurts ont déjà eu lieu entre les soldats et les communautés indigènes quichuas et achuars<sup>22</sup>. Dans ce contexte, nous pouvons partager les inquiétudes de Sydney Tarrow, pour qui rien n'est moins sûr que les politiques néolibérales soient à même d'institutionnaliser les demandes exprimées par les mobilisations sociales. Le monde actuel passerait, selon lui, d'une logique d'alternance entre des périodes de mobilisation et des périodes de quiétude vers une société mondiale mobilisée en permanence, et de plus en plus violente du fait de l'absence de mécanisme de règlement des conflits et de la perte de contrôle étatique, en partie volontaire, des multinationales sur son territoire<sup>23</sup>.

- **Un défi post-libéral**

La mobilisation indigène demande à l'Etat de prendre acte de ses revendications et de réformer les institutions afin d'accommoder les identités plurielles, les différentes unités politiques, et l'hétérogénéité administrative en vue de consolider la démocratie. C'est ce que Deborah Yashar appelle le *défi post-libéral*<sup>24</sup>. En effet les organisations indigènes ne visent-elles pas que la défense de leurs droits collectifs ; elles demandent également une inclusion et le traitement égal légitimement accordé aux individus au sein d'une démocratie effective. Elles s'opposent donc aux modèles corporatistes et libéraux homogénéisants. Leur revendication est duale, car elles demandent à l'Etat de reconnaître leurs droits collectifs à l'autonomie indigène, et, dans un deuxième temps, d'assurer leurs droits individuels à l'égalité de traitement

---

<sup>22</sup> Michael VOSS, "Ecuador tribes vow to fight oil threat", BBC News, 05-03-03 <http://news.bbc.co.uk/2/hi/americas/4308537.stm>, (consulté le 05-10-10).

<sup>23</sup> Sidney TARROW, *Power in movement, Social Movements, Collective Action and Politics*, Op.Cit., page 195.

<sup>24</sup> Deborah YASHAR, *Indigenous movements and democracy: contesting citizenship in Latin America*, Op.Cit., page 28.

grâce à de nouvelles formes de médiation d'intérêt et de représentation politique. Ces objectifs ne tendent pas vers une simple protection, mais vers une réelle participation à l'élaboration des politiques publiques qui appliquent de tels droits. La citoyenneté implique donc plus qu'un ensemble de droits ; certes le respect de l'hétérogénéité est difficile à mettre en place, car l'administration étatique aurait à accommoder l'allégeance à l'Etat et aux lois nationales avec les lois communautaires des territoires autonomes. Les demandes indigènes vont en effet bien plus loin que des projets de décentralisation ou de fédéralisme qui demeurent des politiques étatiques homogénéisatrices<sup>25</sup>. Dans ce sens, la mobilisation des indigènes, en visant l'inclusion via l'autonomie, est à l'avant-garde des réflexions sur la démocratie, que ce soit en Equateur, en Amérique Latine ou dans l'ensemble des sociétés contemporaines.

- **Des changements structurels ?**

La situation actuelle ne semble pas représenter qu'une opportunité conjoncturelle pour les organisations indigènes étant donné leur rôle prépondérant au sein de l'échiquier politique équatorien. Bien que les impératifs économiques limitent leurs possibilités d'action, leurs revendications s'insèrent tant bien que mal dans le paysage politique du pays depuis le début des années 1990. L'influence de leur mobilisation est considérable, et leur participation à la formulation de politiques nationales paraît s'inscrire dans une perspective de long terme plutôt que de court terme. Même si cela risque de ne pas changer immédiatement la vie quotidienne et la situation sociale des communautés, il n'est pas trop optimiste de constater les progrès réalisés au cours de la dernière décennie, dans le sens où tous les efforts convergent aujourd'hui vers une reconnaissance de la légitimité des droits indigènes et de la conservation de l'environnement. Les organisations autochtones qui mettent en œuvre des modèles de

---

<sup>25</sup> Ibid, page 29.

développement en accord avec leurs connaissances traditionnelles et respectueuses de la nature font écho aux préoccupations mondiales soucieuses de préserver l'équilibre écologique. Il existe de nos jours un consensus sur la nécessité de changement des politiques économiques, mais la recherche d'alternatives s'inscrit dans le long terme. C'est exactement ce que prédit Galo Ramon en 1992<sup>26</sup> lorsqu'il constate que les projets de développement durable que mettent en place les communautés indigènes en Amazonie équatorienne représentent une réponse économique à leurs besoins, et la réalisation d'une nouvelle politique de conservation de la forêt tropicale. Aussi Luis Macas, actuel président de la CONAIE, parle-t-il des années 1990 comme d'une « décennie gagnée pour les Indiens équatoriens ».<sup>27</sup>

- **Les Indiens, vecteur de la démocratisation du pays**

La stratégie duale des indigènes, tant politique que sociale, entend changer du dedans comme du dehors, et a pour l'instant réussi à démocratiser les institutions de l'Équateur et à former un espace de délibération sociale. Les organisations sont d'ores et déjà devenues une nouvelle forme de médiation qui lie la population indigène à l'Etat et aux institutions publiques. Au delà, une transformation de l'Etat équatorien a cours de nos jours, celui-ci étant entendu non seulement comme un système ou un appareil, mais, dans le sens de Pierre Bourdieu<sup>28</sup>, comme un champ spécifique constitué d'individus et de groupes qui s'affrontent en son sein. Il ne saurait donc être immuable, homogène et monolithique, car il est un processus qui se transforme sans cesse, à la merci des accords entre ses membres et des conjonctures extérieures. Il est un produit historique sujet à des changements permanents. Or la mobilisation

---

<sup>26</sup> Galo RAMON, *Actores de una decada ganada: tribus, comunidades y campesinos en la modernidad*, COMUNIDEC, Abya Yala, Quito, 1992, page 111.

<sup>27</sup> Ibid page 9.

<sup>28</sup> Pierre BOURDIEU, *Réponses, pour une anthropologie réflexive*, Editions du Seuil, Paris, 1992, page 28.

indigène lui demande une recherche de consensus et de légitimité, et, par là, se fait garante de la culture démocratique du pays. Elle amène de nouveaux questionnements, de nouvelles valeurs dans la sphère publique, et sa stratégie est tout autant défensive qu'offensive car elle rivalise avec l'Etat pour donner le sens du « nous », en lui disputant la représentativité de la nation.

Mais la mobilisation indigène oscille constamment entre deux pôles : celui de la participation communautaire et celui de l'insertion dans des logiques d'action étatique ou de participation clientéliste. Selon Yvon Le Bot, les indigènes ne sauraient pour l'instant se passer du cadre étatique, car, « en l'absence d'un Etat de droit, de procédures de régulation des conflits et de politiques sociales, la désintégration des communautés risque de s'accélérer sous l'effet d'un libéralisme agressif et généralisé »<sup>29</sup>. La raison du succès médiatique des luttes indiennes telles que celle du Chiapas tient à ce qu'elles tentent de préserver le lien communautaire en s'opposant aux forces qui contribuent à sa dissolution, mais, à l'inverse des fondamentalismes à l'œuvre de nos jours dans d'autres régions du monde, en l'ouvrant sur la société globale. Or comment sortir d'une conception holiste sans perdre son identité ?

- **Les populations autochtones et le nouveau millénaire : « l'autre » réconcilié avec le « nous »**

La mobilisation indigène amazonienne est une lutte pour la reconnaissance, comme le mouvement pour les droits civiques aux Etats- Unis ou contre l'apartheid en Afrique du Sud. Certes l'une comporte-t-elle des risques pour l'autre, car l'existence des communautés indigènes pourrait s'en trouver fragilisée. Cependant la

---

<sup>29</sup> Yvon LE BOT, *Violence de la modernité en Amérique Latine, Indianité, société et pouvoir*, Karthala, Paris, 1994, page 252.

rupture introduite ne se fait pas avec la société, mais avec la tradition. Elle est la condition d'une ouverture de la société, d'un nouveau lien social. Actuellement, les populations indigènes sont l'objet de plusieurs tendances apparemment contradictoires, qui tendent autant à modifier leur situation que celle de l'Etat dans lequel elles s'insèrent. Les groupes autochtones sont tout d'abord les sujets d'une nationalisation de leurs sociétés, d'une homogénéisation car leur diversité culturelle cède du terrain à l'emprise de l'Etat et de ses lois. Les Indiens sont de plus en plus *équatorianisés*, mais une tendance inverse s'affirme du fait de l'internationalisation progressive de la question indienne qui voit, selon Christian Gros<sup>30</sup> se constituer une identité générique pan- indienne et transnationale, laquelle, du fait de la mondialisation, définirait un front commun ethnique qui autoriserait la « récupération par les intéressés eux- mêmes du vocabulaire de l'identité générique ». Mais, dans un troisième mouvement, apparemment contradictoire avec le précédent, des identités ethniques supra- communautaires et infra- nationales s'affirment et fragmentent le monde indigène. Ces créations politiques sont soucieuses de marquer leurs différences car ces dernières légitiment leurs actions et assurent leur résistance face à l'homogénéisation.<sup>31</sup>

Une des originalités de la population indigène à l'égard des sociétés nationales tient à son statut juridique particulier. Sa situation constitue une catégorie de droit générique faisant partie du droit positif, et ce depuis l'époque coloniale. La Constitution équatorienne de 1998, en reconnaissant le caractère pluriethnique de l'Etat, libère l'Indien de toute tutelle et de son incapacité juridique, lui reconnaît, par son appartenance à une communauté ethnique, des droits particuliers, et lui donne accès à un ensemble de biens stratégiques matériels et symboliques. Il existe aujourd'hui en Equateur une possibilité pour les individus de s'auto- définir, de revendiquer leur

---

<sup>30</sup> Christian GROS, "L'indien est-il soluble dans la modernité?", in dossier *Amazonies indiennes, Amazonies nouvelles?*, *Cahier des Amériques Latines* No 23, IDHEAL, 1997, page 61-73.

appartenance ethnique. La rhétorique identitaire développée par les dirigeants indigènes trouve sa légitimité à l'extérieur mais également au sein des communautés ; telle une idéologie, elle est une grille de lecture du monde et transforme les consciences. Cette apparente schizophrénie n'est peut être que le signe d'un syncrétisme stratégique qui mène les indiens à maîtriser les changements à l'oeuvre. Nous avons peut être trop tendance à penser la culture comme une tradition à conserver, alors qu'elle peut tout aussi bien être perçue comme une création en réponse aux exigences d'un groupe humain. Il n'y pas d'identité sans culture, et c'est ce qui explique la multiplication des projets éducatifs bilingues et biculturels, où chacun redécouvre et s'approprie l'histoire de la communauté. Bien que les organisations copient les formes verticales des pouvoirs en place et tendent à pratiquer un certain néo- clientélisme, l'Indien cherche avant tout à accéder à des biens stratégiques et à une citoyenneté. Son identité n'a pas vocation à s'y dissoudre; bien au contraire, elle en est le fruit. Se proclamer différent, « autre », est un chemin pour s'inclure dans le « nous ».

Ces mutations s'accompagnent également d'un renversement de la démographie trop souvent occulté, bien que certains groupes, tels que les Zaporas, soient encore aujourd'hui menacés de disparaître. L'optimisme de cette dynamique démographique ne saurait toutefois masquer les futurs conflits socio- écologiques que les Indiens eux-mêmes peuvent déclencher, étant donné leur dépendance économique et la pression accrue sur les ressources pouvant résulter d'un gonflement conséquent de leurs populations. Si la hausse de la natalité s'inscrit dans une volonté de retisser le lien social et de réaffirmer une identité culturelle menacée, elle n'en est pas moins problématique pour ce qui relève de la protection de leur environnement. En effet, l'abandon de l'économie traditionnelle et les activités d'élevage et d'agriculture auxquelles se livrent actuellement les communautés autochtones indiquent qu'il serait vain de croire que l'Indien est encore un *gardien de la forêt*. D'où l'intérêt de ne pas *ethniciser* les politiques de résolution des conflits socio- écologiques. L'équilibre que

respectaient les cultures ancestrales amazoniennes entre la démographie et l'environnement cher à Claude Lévi- Strauss<sup>32</sup>, s'il a réellement eu lieu, n'existe sans doute plus qu'au sein des groupes de Tagaeris et Taromenanes qui refusent encore tout contact avec le monde extérieur qu'ils n'ignorent pourtant pas.

---

<sup>32</sup> Claude LÉVI-STRAUSS, *Race et histoire*, Unesco, Paris, 1952.

## LISTE DES ANNEXES

Appendice A	Cartes <sup>1</sup>	
A.1	Carte de l'Équateur	134
A.2	Carte de la population et des peuples indigènes de l'Équateur	136
A.3	Carte des villes et des provinces de l'Équateur	138
A.4	Zones intangibles et blocs pétroliers en Amazonie	140
A.5	Aires protégées et blocs pétroliers en Amazonie	142
Appendice B	Informations générales sur l'Équateur	144
Appendice C	Les présidents au pouvoir depuis 1972	147
Appendice D	Peuples Indigènes de l'Amazonie équatorienne	148
Appendice E	L'Amazonie en chiffres	150
Appendice F	Les oléoducs SOTE et OCP	152
Appendice G	Anthony Oberschall : Dimensions verticales et horizontales de l'intégration	154

---

<sup>1</sup> W. SCHMIDT, G. GRANJA, *Mapas Interactivos*, Proyecto Petramaz, Ministerio del Ambiente, Quito, 2002.

APPENDICE A.1

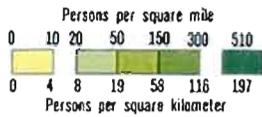
CARTE DE L'ÉQUATEUR



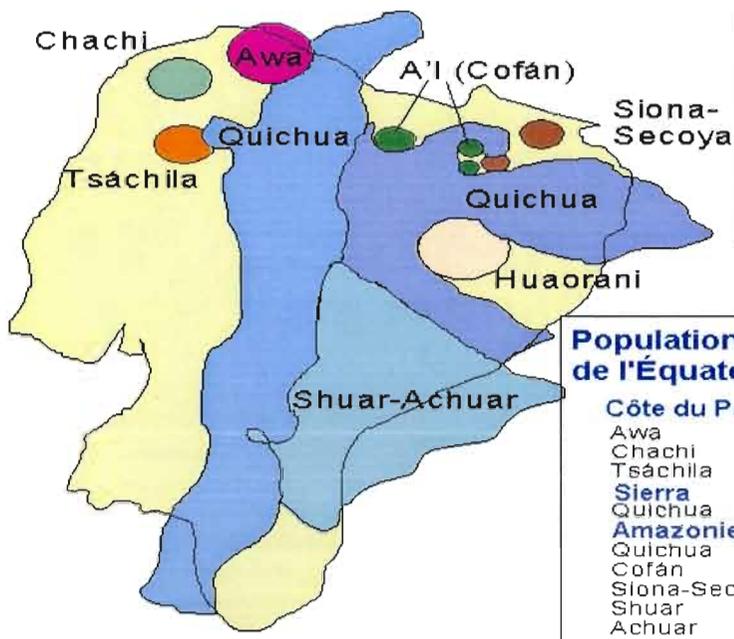
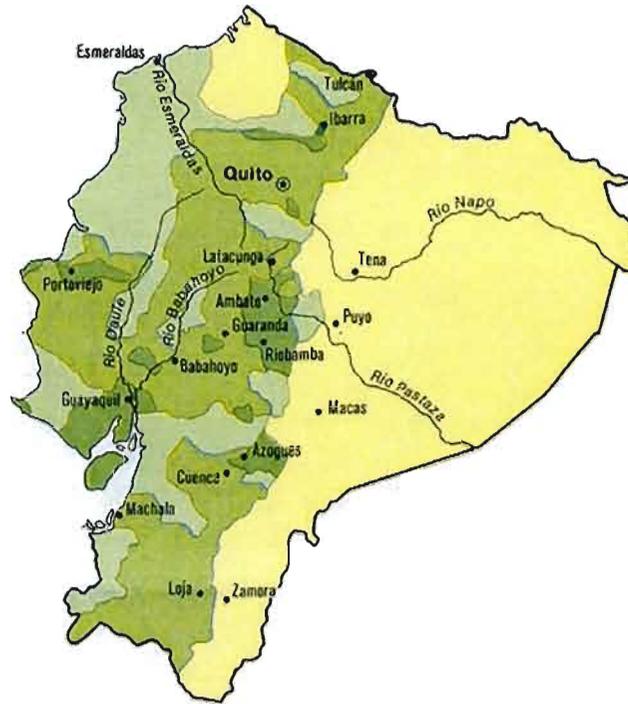
## APPENDICE A.2

RÉPARTITION DE LA POPULATION ET PEUPLES INDIGÈNES DE  
L'ÉQUATEUR

### Population



Based upon 1961 estimate



**Population autochtone de l'Équateur (estimation)**

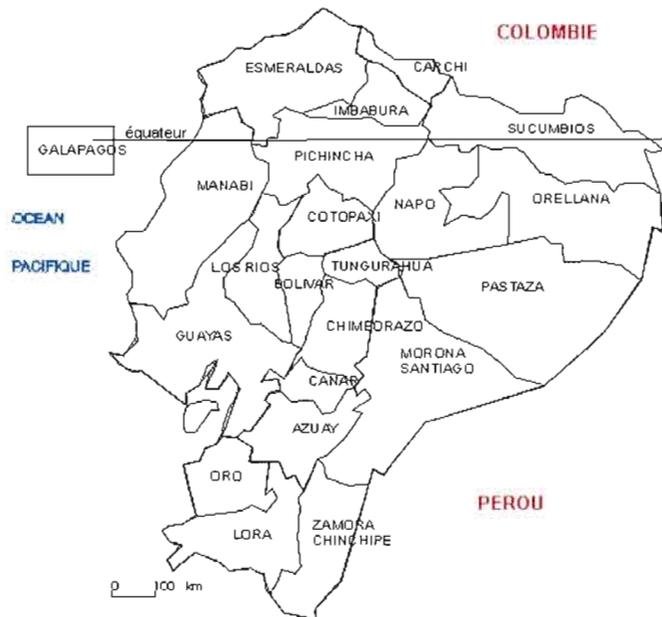
Côte du Pacifique	
Awa	1,600
Chachi	4,000
Tsáchila	2,000
Sierra	
Quichua	3,000,000
Amazonie	
Quichua	60,000
Cofán	800
Siona-Secoya	1000
Shuar	40,000
Achuar	500
Huaorani	2000

APPENDICE A.3

VILLES ET PROVINCES DE L'ÉQUATEUR



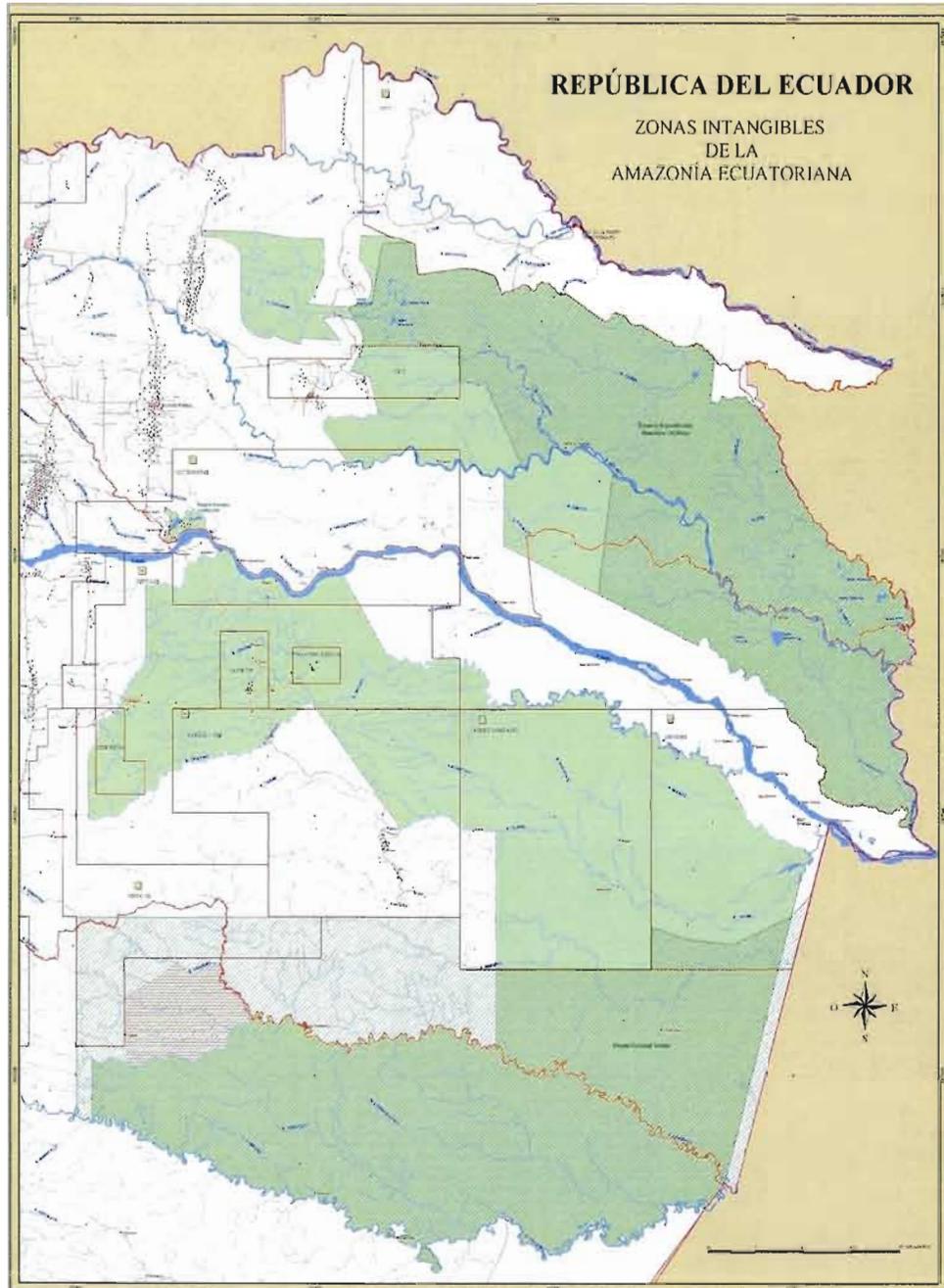
Les 22 provinces de l'Equateur



Cartographe : J.P. Le Bacon

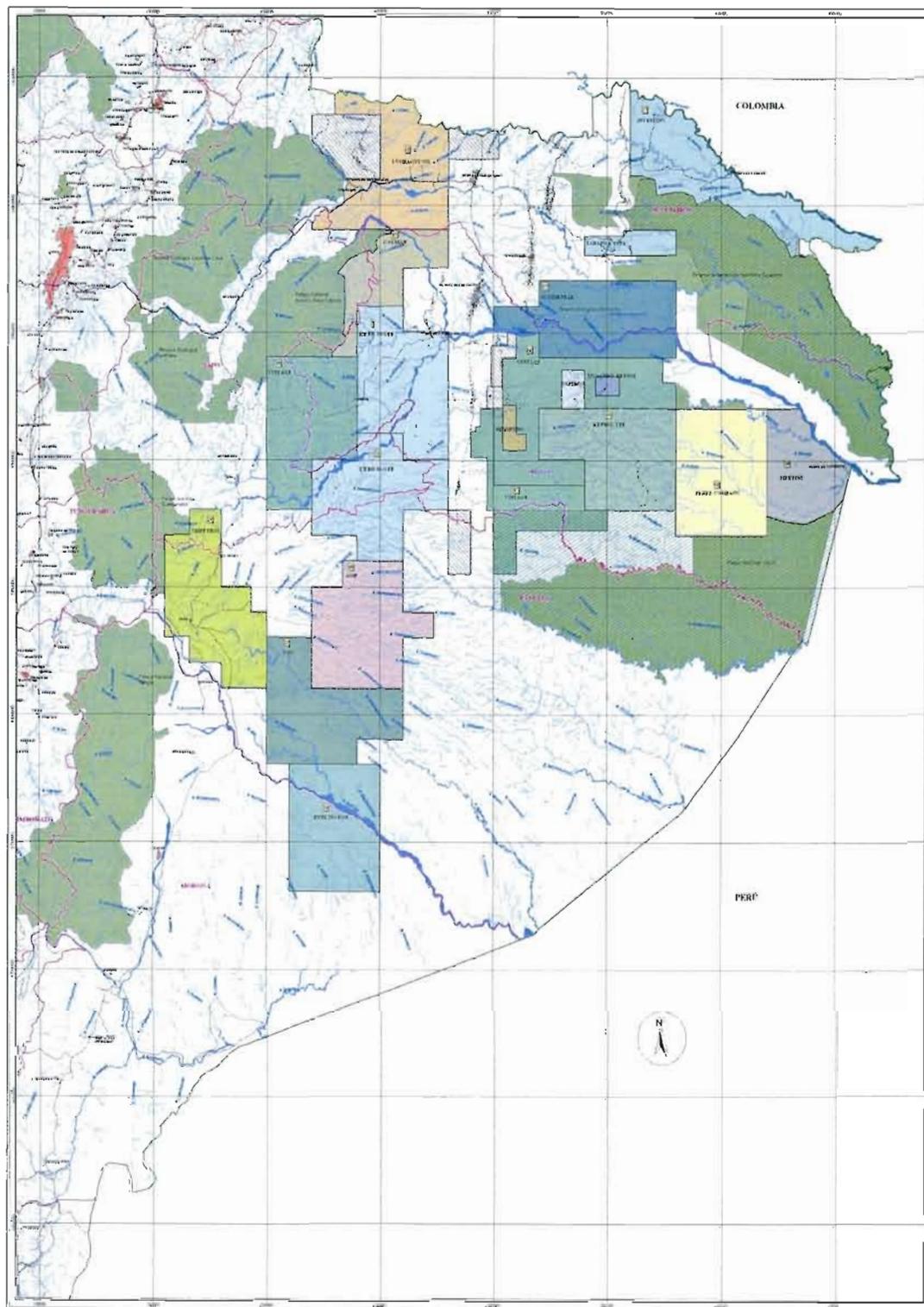
APPENDICE A.4

ZONES INTANGIBLES ET BLOCS PÉTROLIERS EN AMAZONIE



APPENDICE A.5

AIRES PROTÉGÉES ET BLOCS PÉTROLIERS EN AMAZONIE



## APPENDICE B

Informations générales sur  
l'Équateur <sup>1</sup>

<b>Capitale</b>	Quito
<b>Population</b>	12 646 095 habitants
<b>Etendue</b>	256 370 km <sup>2</sup>
<b>Régions naturelles</b>	Côte, Sierra, Orient(Amazonie), Galapagos
<b>Langue</b>	L'espagnol est la langue officielle. Le quichua, le shuar, et les autres langues ancestrales sont d'usage officiel pour les peuples indigènes, dans les termes fixés par la loi
<b>Monnaie</b>	Le dollar américain depuis l'an 2000
<b>Etat et gouvernement</b>	Etat de droit démocratique, pluriculturel et multiethnique Gouvernement républicain et présidentiel Administration décentralisée

<sup>1</sup>Informe sobre el Desarrollo Humano Ecuador 2001, Ediciones MA Rocca, F Pacharo, PNUD, Quito, 01-11, page 4

<b>DEMOGRAPHIE</b>	
Population urbaine	64%
Population rurale	36%
Taux de croissance annuel de la population	2,1
Densité de la population	23,2 hab/km <sup>2</sup>
Population pauvre	9 965 000
Population indigente	5 691 000
Analphabétisme	10,8%

<b>ECONOMIE</b>	
PIB	13 649 millions de dollars
Taux de croissance annuel du PIB prévu pour l'année 2002	4,6%
Inflation en décembre 2000	90%
Dette externe en 2000	10 881 millions de dollars
Dette externe en pourcentage du PIB	78,2%

<b>DISTRIBUTION SECTORIELLE DU PIB</b>	<b>%</b>	<b>Taux de variation annuel 1999- 2000</b>
Agriculture, sylviculture, pêche	17%	- 5,3%
Pétrole et mines	14,9%	4,8%
Manufactures	15,9%	5,2%
Electricité et eau	1,6%	5,1%
Construction	2,6%	3,7%
Commerce et hôtels	14,7%	4,7%
Transports et communications	9,3%	4,4%
Services financiers	8,4%	1,6%
Services gouvernementaux et sociaux	11,3%	-1%

	<b>Millions de dollars</b>	<b>Taux de variation annuel 1999- 2000</b>	<b>% du PIB</b>
Exportations	4,9247	10,7%	36,7%
Importations	3,469	24,5%	25,4%
Balance commerciale	1,458	-12,4%	10,7%

## APPENDICE C

## Les Présidents au pouvoir depuis 1972

Junte militaire: <b>Guillermo Rodriguez Lara</b>	Février 1972	Janvier 1976	démission
Junte militaire: <b>Alfredo Poveda Burbano</b> (Tdémocratique)	Janvier 1976	Août 1979	
<b>Jaime Roldos Aguilera</b> (CFP)	Août 1979	Mai 1981	décédé
<b>Oswaldo Hurtado Larrea</b> (DP)	Mai 1981	Août 1984	
<b>Leon Febres Cordero</b> (PSC)	Août 1984	Août 1988	
<b>Rodrigo Borja Cevallos</b> (ID)	Août 1988	Août 1992	
<b>Sixto Duran Ballen</b> (indépendant)	Août 1992	Août 1996	
<b>Abdalla Bucaram Ortiz</b> (PRE)	Août 1996	Février 1997	destitué
<b>Fabian Alarcon Rivera</b> (FRA)	Février 1997	Août 1998	
<b>Jamil Mahuad Witt</b> (DP)	Août 1998	Janvier 2000	renversé
<b>Gustavo Noboa Berajano</b> (indépendant)	Janvier 2000	Janvier 2003	
<b>Lucio Gutierrez</b> (Sociedad Patriotica)	Janvier 2003	Avril 2005	renversé
<b>Alfredo Palacio</b>	Avril 2005		

## APPENDICE D

Peuples indigènes de l'Amazonie équatorienne<sup>1</sup>

Nationalité	Emplacement géographique	Langue	Population approximative
Quichua	Nord, provinces de Napo, Orellana, Sucumbios, Pastaza	quichua	Entre 50 000 et 60 000
Shuar	Centre- Sud, provinces de Zamora Chinchipe, Morona Santiago et les sud de la province de Pastaza	shuar	Entre 40 000 et 50 000
Huaorani	Centre- Nord, provinces de Napo et de Pastaza	huaotiro	Entre 1500 et 2000
Secoya	Nord- Est, Commune San Pablo, entre le canton Putumayo et les berges de la rivière Aguarico	paicoca ou secoya	200
A'i, Cofan	Nord- Ouest, près de la frontière colombienne, communautés de Dureno, Dovuno, Sinangue, Zabalo, Chandia Na'en	a'ingae	1000 entre l'Equateur et la Colombie

<sup>1</sup> CONAIE, *Nuestras nacionalidades*, Amazonia, CNC, Quito, 2000

Siona	Nord- Est, berges de la rivière Aguarico, à la frontière colombienne	paicoca	400
Zapara	Province de Pastaza (communautés de Llanchama, Cocha, Jandiyacu, Mazaramu et les berges des rivières Conambo et Jandiyacu	zaparo	Entre 100 et 200
Achuar	Centre- Sud, provinces de Pastaza, Morona Santiago, une partie du Pérou	achuar	Entre 5000 et 6000

## APPENDICE E

L'Amazonie en chiffres<sup>1</sup>

<b>Territoire</b> : 130, 802 km <sup>2</sup>
1,9% du bassin amazonien
48,4% du territoire national

<b>Population</b>	
Population totale	539 933 habitants
Population indigène	140 000, soit 26% de la population totale

<b>Hydrocarbures</b>	
Production de pétrole	140 609, 676 barils en 2000
Production de gaz naturel	35 034, 799 mpc

<b>Population déficitaire en eau potable</b>	
Total	67%
Population rurale	80%

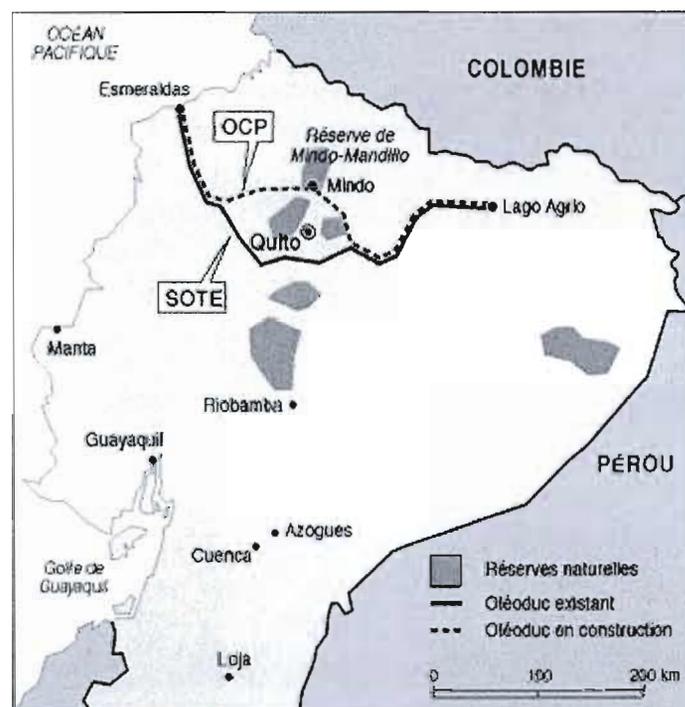
<b>Population déficitaire en énergie électrique</b>	
Total	56%
Population rurale	77%

---

<sup>1</sup>«La Amazonia en cifras», Notirae, No 5, Ecorae, Quito, Juillet 1998, page 23

<b>Population déficitaire en téléphone</b>	
Total	93%
Population rurale	95%

## APPENDICE F

Les oléoducs SOTE et OCP<sup>1</sup>

La construction du Système d'Oléoduc Trans-Équatorien (SOTE), à travers lequel transite le brut léger, débute au moment où, de 1972 à 1976, les entreprises pétrolières passent sous le contrôle de l'Etat à travers ce qui sera par la suite Petroecuador. Mais sous la présidence de Leon Febres Cordero (1984-1988) les

<sup>1</sup> Françoise BARTHÉLÉMY, « Les routes contestées du pétrole équatorien », *Le Monde Diplomatique*, Janvier 2003, page 24

contrats de prestation de service se multiplient et les entreprises étrangères commencent à extraire du brut lourd dans les blocs qui leur ont été concédés par l'Etat. Or les deux bruts, mélangés, sont acheminés à travers le même oléoduc, ce qui a pour effet d'amoinrir la valeur marchande du pétrole exporté par l'Equateur et de limiter la production des compagnies multinationales. Le 15 Février 2001 le consortium OCP Limited se forme donc, regroupant plusieurs entreprises pétrolières<sup>2</sup> qui signent avec l'Etat un contrat d'autorisation pour la construction d'un nouvel oléoduc qui restera entre leurs mains pendant vingt ans. L'OCP, qui va, selon les estimations, générer un doublement de la production du pays et l'extension des champs pétrolifères, a déclenché de fortes mobilisations locales (populations urbaines et autorités des provinces d'Orellana et de Sucumbios, communautés indigènes), nationale (CONAIE, organisations écologistes) et internationale, car il a été construit sans la consultation des populations et sans étude d'impact environnemental. Le 30 septembre 2002, malgré d'intenses oppositions et sous fond de répression<sup>3</sup>, le Parlement de Westphalie du Nord autorise la Westdeutsche Landesbank, la banque publique allemande qui apporte l'essentiel des ressources financières, à continuer de financer le projet. De plus, les entreprises pétrolières auraient sciemment surestimé les réserves de brut équatorien afin de prendre le contrôle de Petroecuador, du SOTE, et de privatiser la production du brut lourd comme du brut léger.

---

<sup>2</sup> Il s'agit de l'entreprise canadienne Alberta Energy, des américaines Occidental Petroleum et Kerr McGee, de l'italienne AGIP, des argentines Pérez Companc et Techint, et de l'espagnole Repsol YPF.

<sup>3</sup> Pendant la grève de février 2002 l'état d'urgence est décrété dans les provinces de Sucumbios et d'Orellana, et plusieurs sites pétroliers sont occupés par les manifestants. Les heurts font quatre morts et trois cent blessés.

## APPENDICE G

Anthony Oberschall :

Dimensions verticales et horizontales de l'intégration<sup>1</sup>

<b>Dimension horizontale : liens à l'intérieur de la collectivité</b>
---

<b>Dimension verticale : liens entre collectivités</b>	Organisation de type communautaire	Pas ou faiblement organisée	Organisation de type associatif
Intégrée	A	B	C
Segmentée	<u>D</u>	E	F

---

<sup>1</sup>Anthony OBERSCHALL, « Une théorie sociologique de l'intégration », in P. BIRNBAUM, F. CHAZEL, *Sociologie politique, Textes*, Armand Colin, Paris, 1978.

## BIBLIOGRAPHIE

### Les mouvements sociaux

- AUGE, Marc, *Le sens des autres, Actualité de l'anthropologie*, Fayard, Paris, 1994,
- BOURDIEU, Pierre, *Réponses, pour une anthropologie réflexive*, Editions du Seuil, Paris, 1992
- CASTELLS, Manuel, *Le pouvoir de l'identité*, Fayard, Paris, 1999
- DAVIES, James, *Sociologie politique*, Textes, A. Colin, Paris, 1978
- MC ADAM, Doug, TARROW, Sidney, TILLY, Charles, *Dynamics of Contention*, Cambridge University Press, Cambridge, 2001
- GARRETON, Manuel, « Movimientos sociales y procesos de democratización, Un marco analítico », *Excepta* No.2, avril 1996
- GURR, Ted, *Modèles de privation, La protestation collective*, Jérôme Lafargue, Nathan, Paris, 1998
- GIUGNI, Marco, MC ADAM, Doug, TILLY, Charles, *How Social Movements Matter*, University of Minnesota Press, Minneapolis, 1999
- KRIESI, Hanspeter, « The organizational structure of new social movements in a political context », MC ADAM, Doug, MC CARTHY, John D., ZALD, Mayer N., *Comparative perspectives on Social Movements, Political Opportunities, Mobilizing Structures, and Cultural Framings*, Cambridge Studies in Comparative Politics, Cambridge University Press, Cambridge, 1996
- MAYORGA, René, « Los movimientos sociales, una experiencia metodológica de investigación », in *De la anomia política al orden democrático, Democracia, estado y movimiento social en Bolivia*, CEBEM, La Paz, 1992

- MC ADAM, Doug, MC CARTHY, John D., ZALD, Mayer N., *Comparative perspectives on Social Movements, Political Opportunities, Mobilizing Structures, and Cultural Framings*, Cambridge Studies in Comparative Politics, Cambridge University Press, Cambridge, 1996
- MC ADAM, Doug, TARROW, Sydney, TILLY, Charles, *Dynamics of Contention*, Cambridge Studies in Contentious Politics, Cambridge University Press, Cambridge, 2001
- MC CARTHY, Thomas, *La théorie politique de Jurgen Habermas*, Ediciones Tecnos, Madrid, 1984
- MELUCCI, Alberto, "Asumir un compromiso: identidad y movilización en los movimientos sociales", *Zona Abierta* 69, Madrid, 1994
- MELUCCI, Alberto, *Challenging Codes: Collective Action in the Information Age*, Cambridge University Press, Cambridge, 1996
- OBERSHALL, Anthony, « Une théorie sociologique de la mobilisation », in P. BIRNBAUM et F. CHAZEL, *Sociologie politique*, Textes, Paris, A. Colin, 1978
- OLSON, Mancur, *The logic of Collective Action*, Harvard University Press, 1971
- NEVEU, Erik, *Sociologie des mouvements sociaux*, La Découverte, Paris, 2002
- PIZZORNO, Alessandro, CROUCH, Colin, *The Resurgence of Class Conflict in Western Europe since 1968*, The Macmillan Press Ltd, Londres, 1978
- PIZZORNO, Alessandro, "Considérations sur les théories des mouvements sociaux", *Politix*, No 9, Paris, 1990
- PIZZORNO, Alessandro, "Identidad e interés", *Zona Abierta* 69, Editorial Pablo Iglesias, Madrid, 1994
- SMEDLER, Neil, *Theory of collective behaviour*, Routledge and Keagan Paul, Londres, 1962
- SZTOMPKA, Piotr, *Sociología del movimiento social*, Alianza Editorial, Madrid, 1993

TARROW, Sidney, *Power in movement, Social Movements, Collective Action and Politics*, Cambridge Studies in Comparative Politics, Cambridge University Press, Cambridge, 1994

TARROW, Sydney, MEYER, David S., *Social Movement Society, Contentious Politics for a New Century*, Rowman & Littlefield Publishers Inc., 1998

TILLY, Charles, *Conflict and collective action*, Sage, Londres, 1981

TILLY, Louise A., TILLY, Charles, *Class Conflict and Collective Action*, Sage Publications, Londres, 1981

TOURAINE, Alain, *Production de la société*, Poche Biblio Essais, Le Seuil, Paris, 1984

WALLERSTEIN, Immanuel, *The politics of the World- Economy. The States, the movements, and the civilizations*, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1984

### **La mobilisation indigène en Equateur**

AUGE, Marc, « El sentido de los otros, Actualidad de la antropología », *Piados*, Barcelone, 1996

ALMEIDA, Jose, « Fundamentos del racismo ecuatoriano », *Ecuador Debate*, No 38, CAAP, Quito, 1996

BARRERA, Augusto, *El movimiento indigena ecuatoriano en la decada de los noventa*, Abya Yala, Quito, 2001

BARRERA, Augusto, « El movimiento indigena ecuatoriano, entre los actores sociales y el sistema politico », *Nueva Sociedad*, No 182, Caracas, 02-11/12

BATALLA, Bonfil, *Utopia y revolucion, el pensamiento politico de los indios en America Latina*, Editorial Nueva Imagen, Mexico, 1981

FALS BORDA, Orlando, "Mouvements sociaux et pouvoir, développement en Amérique Latine", in *Démocratie et exclusion en Amérique Latine*, (collectif), 1992

FONTAINE, Guillaume, « De l'hacienda au gouvernement. Histoire contemporaine du mouvement indien équatorien », in *Identités, positionnement des groupes indiens en Amérique latine*, numéro coordonné par Perla Petrich, Cahiers ALHIM, No 10, Paris, 2004

GARCIA ROMEU, Bibiana, LOPEZ, Atencio, HUERTAS, Hector, *Los Pueblos Indigenas Frente al Nuevo Milenio*, WATU, *Accion Indigena*, Madrid, 1998

GOMEZ RIVERA, Magdalena, « El derecho indigena frente al espejo de America Latina », in ITURRALDE, Diego, ALTA, Virginia, LOPEZ BASOLS, *Pueblos indigenas y Estado en America Latina*, Abya Yala, Quito, 1997

GUIDO, Rafael, FERNANDEZ REYES, Otto, « Del juicio al sujeto: el analisis de los movimientos sociales en America Latina », *Revista Mexicana de Sociologia*, Vol.51, No.4, Mexico, 1989

IBARRA, Alicia, *Los indigenas y el Estado en el Ecuador*, Abya Yala, Quito, 1987

KIMMERLING, Judith, *El derecho del tambor*, Abya Yala, Quito, 1996

KOONINGS, Kees, SILVA, Patricio, *Construcciones etnicas y dinamica sociocultural en America Latina*, Abya Yala, Quito, 1999

LE BOT, Yvon, *Violence de la modernité en Amérique Latine, Indianité, société et pouvoir*, Karthala, Paris, 1994

LE BOT, Yvon, « Le renversement historique de la question indienne en Amérique Latine », in *Identités, positionnements des groupes indiens en Amérique Latine*, Cahiers ALHIM, No 10, Paris, 2004

LEMOINE, Maurice, « La révolte très politique des Indiens d'Équateur », *Le Monde Diplomatique*, Paris, novembre 2004, pages 18-19

MASSAL, Julie, *La participation politique indienne en Equateur: vers une démocratie participative*, Thèse de doctorat en Science Politique, Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence, 2001

MC DONALD, Théodore, *De cazadores a ganaderos*, Abya Yala, Quito, 1997

PETRICH, Perla, « Présentation », in *Identités : positionnements des groupes indiens en Amérique latine*, Cahiers ALHIM, No 10, Paris, 2004

- RAMIREZ GALLEGOS, Franklin, « Etiquetamiento y control político : las paradojas de la cuestión indígena en Ecuador », *Nueva Sociedad*, No 176, Caracas, 03-11/12
- RAMON, Galo, *Actores de una década ganada: tribus, comunidades y campesinos en la modernidad*, COMUNIDEC, Abya Yala, Quito, 1992
- SILVA, Patricio, *Etnicidad como estrategia en América Latina y el Caribe*, Abya Yala, Quito, 1996
- STAVENHAGEN, Rodolfo, « Les organisations indigènes », in *L'avenir des peuples autochtones, le sort des premières nations, Alternatives Sud*, CETRI, Vol VII 2, L'Harmattan, Paris, 2000
- YASHAR, Deborah, *Indigenous movements and democracy: contesting citizenship in Latin America*, Harvard University, Mimeo, janvier 1997
- YASHAR, Deborah, *Citizenship and Ethnic Groups in Latin America*, Working Paper for UNDP Human Development Report Office, UNDP, 2004
- YASHAR, Deborah, *Contesting Citizenship in Latin America, The Rise of Indigenous Movements and the Post-Liberal Challenge*, Cambridge University Press, New York, 2005

### **Les indigènes et les conflits socio-écologiques en Amazonie**

- AGUILAR CASTRO, Vladimir, *Ambiente y Derechos Indígenas en la Agenda Política Internacional*, Coica, Quito, 1999
- BARTHELEMY, Françoise, « Les routes contestées du pétrole équatorien », *Le Monde Diplomatique*, Paris, janvier 2003
- BUCLET, Benjamin, *Le Marché International de la Solidarité : les Organisations Non-Gouvernementales en Amazonie Brésilienne*, Thèse de socio-économie du développement, Centre de Recherches sur le Brésil Contemporain (CRBC), Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 2004
- BUSTAMANTE, Teodoro, *Retos de la Amazonia*, Abya Yala, Quito, 1993

- CABODEVILLA, Miguel Angel, *Los huaorani en la historia de los pueblos del oriente*, CICAME, Coca (Équateur), 1999
- CARVAJAL, Miguel, WRAY, Natalia, MASHINGUIASH, Rafael, *Relacion entre pueblos indigenas y mineria aurifera*, PRODEMINTA, Quito, 1997
- CHASE SMITH, Richard, « La politica de la diversidad, COICA y las federaciones etnicas de la Amazonia », in VARESE, Stefano, *Pueblos indios, soberania y globalismo*, Abya Yala, Quito, 1996
- ESPINOSA GARCÉS, Maria Fernanda, *Políticas de conservación y manejo de áreas naturales protegidas en la Amazonia norte del Ecuador*, Thèse de Doctorat, FLACSO, Quito, 1994
- FONTAINE, Guillaume, *Le prix du pétrole, Ethnicité et gouvernance des conflits socio-écologiques en Équateur et en Colombie dans les années 1990*, Thèse de sociologie, Université Paris III, IHEAL, 2001
- FOWLER, Cary, MOONEY, Pat, *Shattering: Food, Politics, and the Loss of Genetic Diversity*, The University of Arizona Press, Tucson, Arizona, 1990
- Fundacion Natura, *La actividad petrolera en El Ecuador: aspectos ambientales y sociales*, Quito, 1996
- GOMEZ KREMLING, Desider, « Pueblos ancestrales y derechos culturales », *Nuestra Amazonia*, ALDHU, Quito, 02-11-02
- GROS, Christian, “L’indien est-il soluble dans la modernité?”, dossier *Amazonies indiennes, Amazonies nouvelles?*, *Cahier des Amériques Latines* No 23, IDHEAL, Paris, 1997
- IMBAQUINGO, Olga, “Texaco, una pelea de nueve anos”, *El Comercio*, Quito, 02-11-02
- MARTIN, Pamela, *The Globalization of Contentious Politics, The Amazonian Indigenous Rights Movement*, Routledge, Londres, 2003
- MURATORIO, Blanca, *Rucayaya Alonso y la historia economica y social del Alto Napo, 1850-1950*, Abya Yala, Quito, 1998
- NARANJO, Marcelo, *Etnografia Huaorani*, Fundacion Presley Norton, Quito, 1994

- NARVAEZ, Ivan, *Huaorani vs Maxus, poder etnico vs poder transnacional*, Fundacion Ecuatoriana de Estudios Sociales, Quito, 1996
- NATIONS, James David, COELLO HINOJOSA, Flavio, “Cuyabeno Wildlife Production Reserve”, in BROWDER, John, *Fragile lands of Latin America, Strategies for Sustainable Development*, Boulder, West view Press, Londres, 1989
- OPIP, *Plan integral de autodesarrollo de los pueblos indigenas de Pastaza*, OPIP, Quito, 1998
- ORTIZ, Pablo, VAREA, Ana-Maria, « Conflictos socio-ambientales vinculados a la actividad petrolera en el Ecuador », in *Marea Negra en la Amazonia, Conflictos socio-ambientales vinculados a la actividad petrolera en El Ecuador*, Abya Yala, ILDIS, FTTP, UICN, Quito, 1995
- PAEZ, Alexei, « Pueblos Indigenas : prioridad nacional », *Nuestra Amazonia*, ALDHU, Quito, Mars 2002
- POUYLLAU, Michel, “Une gestion environnementale foisonnante est-elle efficace? , L'exemple équatorien”, *Cahiers des Amériques Latines*, No 27, Paris, 1999
- RAMOS, Yvonne, « La Texaco en El Ecuador, un caso de impunidad ambiental », in *Resistencia : un caso de impunidad ambiental, Accion Ecologica*, Quito, Juillet 2000
- RIBADENEIRA, Jorge, “Lucio y los indios”, *El Comercio*, Quito, 01-12-02
- RIBEIRO, Darcy, *El proceso civilizatorio*, Editorial de Ciencias Sociales, La Havane, 1992
- RUIZ, Lucy, *La Amazonia ecuatoriana siglo XXI*, Programa Amazonia- UICN, Ecociencia, Quito, Juin 1999
- RODRIGUEZ, Adriana, « Fumigaciones », *Nuestra Amazonia*, ALDHU, Quito, 02-11-01
- ROTHSCHILD, David, *Protegiendo lo nuestro, Pueblos indigenas y biodiversidad*, Abya Yala, Quito, 1996
- SAWYER, Suzana, *Crude Chronicles Indigenous Politics, Multinacional Oil, and Neoliberalism in Ecuador*, Duke University Press, Durham, 2004

TIBAN GUALA, Lourdes, *Derechos colectivos de los pueblos indigenas del Ecuador*, INDESIC, Quito, 2001

TOLEDO, Alex Rivas, LARA PONCE, Rommel, *Conservacion y petroleo en la Amazonia Ecuatoriana*, Ecociencia, Abya Yala, Quito, 2001

TRUJILLO, Jorge, *Diagnostico de la situacion de las poblaciones indigenas de la Amazonia Ecuatoriana*, ECORAE, Quito, 1999

VAREA, Anamaria, *Marea negra en la Amazonia, Conflictos socioambientales vinculados a la actividad petrolera en El Ecuador*, Abya Yala, Quito, 1995

VITERI GUALINGA, Carlos, « Nuevos retos del movimiento indigena amazonico », in RESTREPO, Marco, *III Jornadas internacionales amazonicas*, CEDIME-UNICEF, Quito, 1997

WRAY, Natalia, *Pueblos indigenas amazonicos y actividad petrolera en el Ecuador*, Ibis Dinamarca, Quito, 2000

### **Histoire et actualité de l'Equateur**

BORJA SILVA, Sebastian, "La encrucijada del ALCA", *El Comercio*, Quito, 02-11-19

CAMPBELL, Duncan, "A continent on the edge of a volcano, Sick of poverty and corruption, Latin America is turning left", *The Guardian*, 02-11-28

GALLEGOS, Franklin, "Equateur: la crise de l'Etat et du modèle néolibéral de développement", *Problèmes d'Amérique Latine*, trimestriel No 36, Paris, 00-03-01

GASTAMBIDE, Axel, "Equateur: de la crise bancaire de 1998 à la crise politique de 2000", *Problèmes d'Amérique Latine*, trimestriel No 36, Paris, 00-03-01

HURTADO, Osvaldo, *El poder politico en El Ecuador*, Editorial Planeta, Quito, 2001

IBARZ, Joaquim, "Como ve no soy un energumeno, Entrevista con Lucio Gutierrez", *La Vanguardia*, Barcelone, 02-11-23

LEON, Jorge, "Les mésaventures du populisme en Equateur, 1995- 1997", *Problèmes d'Amérique Latine*, trimestriel No 26, Paris, 97-09-07

LUCAS, Kintto, "Ecuador: Gutierrez amenaza el poder politico tradicional", *Semanario Terraviva*, Quito, 02-10-28

VERA RODRIGUEZ, Carlos, "Hay otro Ecuador", *El Comercio*, Quito, 02-12-05

ZERMENO, Sergio, *La sociedad derrotada*, Siglo XXI, Mexico, 1996

### Films

DROST, Nadja, *Between Midnight and the Rooster's Crow*, Canada- Équateur, 66 mn, Betacam SP, 2005

SALLUSTIO, Basile, *Amazanga*, Belgique- Équateur, 53 mn, 16 mm, Beta SP, Jungle Films, 1991

WALKER, Christopher, *Trinkets and beads, Petroleo y Baratijas*, EU- GB, 52 mn, Color, Faction Films, 1996

### Entretiens

Entretien réalisé avec le co- directeur du projet PETRAMAZ Guillermo Granja à Quito le 02-05-09

Entretien réalisé avec Roberto Ulloa, directeur des Aires Protégées, au Ministère de l'Environnement le 02-05-10

Entretien réalisé avec Medardo Tapia, directeur du centre OMAERE à Puyo le 02-06-15

Entretien réalisé avec le responsable administratif de la COICA, Rodrigo de la Cruz le 02-05-14

Entretien avec Gustavo Larrea Cabrera, président de la ALDHU, réalisé au siège de la ALDHU le 02-03-28

Entretien réalisé avec Marcelino Chumpi, président du CODENPE, au siège du CODENPE à Quito le 02-05-17

Entretien réalisé avec Marcelino Chumpi, directeur de l'ECORAE, le 05-11-18

Entretien réalisé avec l'avocat Max Andrade au Ministère de l'Environnement à Quito, le 02-05-09

Entretien réalisé avec Kurikama Yupanki, responsable du département des légalisations de terre au sein du programme PRODEPINE, Quito, 02-05-09

Entretien réalisé avec Ariruma Kowi, responsable de l'éducation au sein du programme PRODEPINE, à Quito, le 02-05-09

Entretien réalisé avec Cesar Yancuan, responsable des relations avec les organisations indigènes au sein de l'ECORAE, le 02-05-08

Entretien réalisé avec Lucy Ruiz, responsable en 1998 du département de l'Amazonie au Ministère de l'Environnement, 02-03-15